

Le cours est protégé par le droit d'auteur. Sa reproduction et son stockage électronique n'est autorisé qu'avec l'autorisation écrite des ayants-droits.

Die Vorlesung ist urheberrechtlich geschützt und darf ohne schriftliche Genehmigung der Rechtsinhaber weder vervielfältigt noch dauerhaft elektronisch gespeichert werden.

Copyright : Fonds Ricœur, 2021

14590

COURS DE MONSIEUR RICŒUR

LE LANGAGE

1966-1967

14591

Table des matières

INTRODUCTION

PREMIÈRE PARTIE : LA LANGUE

La théorie structurale

Chapitre I.

Fondation de la linguistique structurale (F. de Saussure).

Chapitre II.

Système et structure (Hjelmslev).

Chapitre III.

Genèse et structure (Leroi-Gourhan – Hjelmslev [*Le langage*] – Humboldt).

DEUXIÈME PARTIE : LA PAROLE

La théorie de la phrase

Introduction : Les antinomies de la langue et de la parole.

Chapitre I.

Le logos grec et le problème de la phrase (Platon Aristote).

Chapitre II

Théorie générale de la signification : sens et signification (ou référence) (Frege – Husserl I)

Chapitre III.

La sémantique de la phrase (Jakobson – Gardiner).

Chapitre IV.

La phénoménologie de la parole (Husserl II – Merleau-Ponty).

Chapitre V.

« L'analyse linguistique » et la théorie de la signification (Russell – Wittgenstein I et II [manque] – Strawson – Austin [manque])

Chapitre VI.

Le sujet du discours

TROISIÈME PARTIE : LE DISCOURS

La théorie des opérations

Introduction : les aspects « créateurs » du langage.

Chapitre I.

Discours et morphologie (G. Guillaume).

Chapitre II.

La grammaire génératrice (N. Chomsky).

Chapitre III.

Le mot.

INTRODUCTION

Le cours de cette année reprend certains matériaux du cours précédent, y ajoute de nouveaux éléments, en particulier Louis Hjelmslev et Noam Chomsky, et les rebrasse dans une nouvelle perspective, celle des niveaux hiérarchiques entre éléments et fonctions du langage.

Cette notion de niveaux coïncide partiellement avec celle de « niveaux d'articulation » du langage, mais ne s'y réduit pas. Par niveaux d'articulation, on entend deux choses. Premièrement, le niveau des unités simplement distinctives : « table » et « sable » diffèrent par une unité ; le simple échange de l'une contre l'autre entraîne un échange dans le plan du signifié ou du contenu ; cela suffit à dire que ce sont des unités différentes au plan d'articulation qu'on appelle phonologique. Mais si je remplace « table » par « bureau » dans une phrase ou dans un texte, le changement a lieu à un autre niveau d'articulation, qui est celui des unités significatives correspondant à des mots, ou plutôt à des parties de mots.

Les deux niveaux qu'on vient de distinguer ont en commun d'être tous deux des niveaux d'articulation, c'est-à-dire de reposer sur la distinction et l'opposition d'unités définies par une épreuve bien particulière qu'on appelle la commutation. Toute une science se rattache à la recherche de ces unités. Elle repose sur un certain nombre d'hypothèses de travail, d'axiomes et de définitions, qui ont permis d'élaborer un modèle épistémologique connu sous le nom de modèle structural. Lorsqu'il est généralisé hors de la linguistique (anthropologie, psychanalyse et en général science sociale) et qu'il est élevé au rang de principe dominant l'intelligibilité, on parle de structuralisme. Mais il n'y a pas seulement des niveaux d'articulation dans le langage.

Un changement de niveau d'un autre ordre apparaît avec la phrase ; avec elle apparaît un nouveau type d'unité, qui n'est plus une unité d'articulation – du moins pas au sens distinctif et oppositif. Cette unité complexe est connue en logique sous le nom de prédication ; il s'agit maintenant d'en faire la théorie au plan du langage. C'est la théorie de la phrase et des nouvelles unités qu'elle comporte que l'on appellera unités de discours pour les distinguer des unités précédentes ou unités de langue.

À ce changement de niveau ressortent ici deux problèmes qui ne pouvaient apparaître au plan de la double articulation et qui sont strictement solidaires du changement d'échelle représenté par le passage de la langue au discours. Le premier problème est celui de la référence dans le langage ; tant que l'on considère seulement les deux niveaux d'articulation (unité distinctive, unité significative), le langage n'a pas de dehors ; c'est un ensemble de signes, un système d'unités distinctives et significatives. Toutes les relations sont à l'intérieur du système, de signes à signes. C'est là une exigence méthodologique qui crée la linguistique comme champ clos et comme science autonome ; bien plus, cette exigence définit la /2/ langue comme objet de science. Cet axiome ne peut être mis en question par la linguistique structurale à l'intérieur de son propre champ. Appelons-le l'axiome de la clôture du système des signes. Il implique que le signe ne peut être défini par une relation externe, ou de transcendance, du type signe-chose, mais par différence immanente au signe lui-même ; telle est la distinction du signifiant et du signifié. Mais cet axiome est-il encore valide au niveau de l'unité du discours, de la phrase ? Ici reparaît la fonction du langage qui est de dire. Or dire, c'est dire quelque chose au sujet de quelque chose. Avec le « au sujet de... » revient la référence du langage, sa visée, sa transcendance. Et donc une autre définition du signe par la référence. Nous retrouvons par là non seulement le sentiment du locuteur, mais sans doute aussi celui du descripteur, pour lequel le langage n'est pas seulement système clos, mais médiation vers le monde. Ordonner l'un par rapport à l'autre ces deux points de vue, les rapporter à des niveaux différents, telle sera notre tâche. Il n'y a pas lieu d'opposer deux définitions du signe, mais de les rapporter l'une à la structure, l'autre à la fonction. La structure définit la constitution immanente, la fonction la destination du langage comme dire quelque chose au sujet de quelque chose ; dans cette fonction, [le] langage surmonte sa clôture, se dépasse vers l'être dit.

Nous retrouvons ici Frege et Husserl, Russell et Wittgenstein ; leurs analyses concernent le plan de manifestation ou de transcendance du langage, qui s'amorce dans la phrase, tandis que la linguistique reste valide au plan d'immanence¹.

À ce premier cycle de problèmes concernant la référence dans l'unité de discours ou phrase, nous rattacherons les problèmes spécifiques du mot. Le mot paraît en effet deux fois : d'abord en relation aux unités significatives dans le système, ensuite comme porteur « des parties du discours » et donc comme moment de la phrase. C'est sous ce second aspect que le mot est véritablement porteur de significations. Dans le système, il n'y a que des différences, et en ce sens pas encore de significations, mais des valeurs. Il n'y a donc pas encore de mots. Le mot n'apparaît qu'en position de phrase, il est contemporain des unités du discours. C'est dans ce contexte qu'il déploie « des effets de sens » aussi complexes que la polysémie ou sens multiple.

Deuxième cycle de problèmes : le discours a pour mode de présence un acte, l'instance de discours, qui est² de la nature de l'événement. Cette particularité en entraîne plusieurs autres :

1°) L'instance de discours (modèle : la phrase) est la seule chose actuelle du langage ; cette actualité évanouissante est la contrepartie du caractère simplement virtuel du système de la langue.

2°) L'instance de discours implique un choix : certaines significations sont élues parmi les virtualités et les permissions du système ; ce caractère de liberté est la contrepartie du caractère de contrainte du système. 14593/3/

3°) L'instance de discours produit des combinaisons inédites, des phrases neuves susceptibles d'être comprises en tant que telles par l'interlocuteur ; c'est là l'essentiel de l'acte de parler : produire des phrases neuves et en nombre virtuellement infini, sur la base d'un système qui est un répertoire fini et clos d'unités de base et de règles de combinaison.

4°) Avec l'événement, le choix, la nouveauté combinatoire vient le sujet. Quelqu'un parle à quelqu'un. Ici se place le problème de la communication ou de l'intersubjectivité du discours. Alors que le système est anonyme, parce que la langue n'est personne et n'a pas de sujet, même pas le « on » de la masse parlante³, le discours a un auteur. La question : qui parle ? n'a pas encore de sens dans les niveaux précédents du langage. Toutefois, si la question « qui parle ? » est légitime au plan du discours, la question n'est pas tranchée de savoir si ce sujet du discours est toujours celui qu'on croit ou celui qui croit parler. La question est légitime, mais la réponse reste ouverte.

Si maintenant on rapproche les deux groupes de problèmes : celui de la référence et celui de l'instance de discours, il apparaît que c'est au même niveau et dans la même instance de discours que le langage a une référence et un sujet (et avec le sujet, un auditeur et une audience en général). Dire quelque chose sur quelque chose — que quelqu'un dise quelque chose à quelqu'un — voilà les deux faces du problème unique posé par l'instance de discours. C'est ce problème à double face qui est exclu par décret méthodologique de la linguistique structurale. Si ce décret ne vaut qu'au niveau des unités d'articulation, il ne vaut pas au niveau d'effectuation, celui où la phrase exprime l'intention d'un parlant relativement à une situation et à une audience.

Arrivés à ce point, nous serions en danger de livrer le problème de la phrase à l'historique pur. Sans doute le structuralisme y condamne-t-il, du moins le structuralisme qui reste une simple taxinomie, c'est-à-dire une mise en ordre d'unités dans un répertoire. Il est de fait que l'instance de discours, comme événement, choix, novation, adresse et allocution, est polairement opposée au système comme virtuel, contraint, clos, anonyme. Au point que nous avons atteint, il n'y a même rien d'autre à faire que de renforcer cette antinomie du systématique et de l'historique, de la structure et de l'événement.

Mais la linguistique moderne a déjà dépassé le structuralisme conçu comme taxinomie et pris pour objet ce que Chomsky appelle la « grammaire générative », c'est-à-dire le pouvoir d'engendrer par règle des phrases nouvelles, de les comprendre, d'identifier des phrases discordantes ou déviantes, et éventuellement de les interpréter.

Il est remarquable que cette linguistique parte d'emblée de la phrase et du problème posé par la production de phrases nouvelles. L'idée d'une créativité normée, ainsi réintroduite par la « grammaire générative », ramène aux problèmes posés jadis par le philosophe Humboldt dans une œuvre considérable qui n'a pas

¹ Cf. le mot de Meillet : « Dans le langage, il faut considérer l'immanence et la transcendance »(PR).

² 1966 : paie

³ Cf. Martin Heidegger, *Sein und Zeit* (1927), Tübingen, Niemeyer, 1979¹⁵, § 27.

encore été vraiment lue. Cette œuvre contient le véritable projet d'une intelligence générique, qui ne se réduirait pas à la science des changements, mais embrasserait /4/ le dessein entier d'une production du langage humain comme du discours et, corrélativement, d'une production d'une vision du monde au sein de cette langue, ainsi que l'individualité collective et singulière capable de porter cette genèse. Ce vaste projet génétique ne peut peut-être aujourd'hui être repris que par morceaux. L'entreprise de Chomsky en est dès maintenant une réalisation partielle lorsqu'il écrit : « la grammaire est un procédé qui spécifie la série infinie des phrases bien formées et assigne à chacune d'elles une ou plusieurs descriptions structurales »⁴. Cette assignation d'où résulte la description structurale paraît ainsi incluse dans la « génération » du discours. On aura à se demander ce que cela veut dire et jusqu'où cela va.

Il est peut-être possible de reprendre à partir du projet global de Humboldt d'autres entreprises comme celles de Gustave Guillaume en France. Lui aussi avait aperçu que la construction de la syntaxe est d'un tout autre ordre que l'inventaire taxinomique des unités : les parties du discours (verbe, nom, article, etc.) sont sur le trajet où le langage est « reversé à l'univers »⁵. Le langage apparaît à nouveau comme une méthode de l'esprit pour appréhender intégralement le pensable ; la syntaxe n'appartient pas à la clôture de la langue, mais à l'ouverture du discours dont elle est la médiation privilégiée.

L'intérêt philosophique de ces recherches contemporaines est évident : elles permettent de surmonter l'antinomie de la structure et de l'événement, de la règle et de l'invention, de la contrainte et du choix.

La première analyse structurale — celle qui est sortie par généralisation du modèle phonologique — impliquait un rejet de l'évènement, de l'acte, de la novation hors du système. C'était déjà le sens de la première dichotomie saussurienne entre langue et parole. Une linguistique structurale de la langue et une phénoménologie de l'acte de parole étaient ainsi condamnées à demeurer extérieures l'une à l'autre. Sans doute faut-il accentuer cette dichotomie et faire à valoir le droit égal des deux points de vue si l'on veut faire apparaître la légitimité des recherches qui méritent encore d'être appelées structurales, mais en un sens fort différent de celui qui a donné lieu aux généralisations structuralistes puisqu'elles comportent une dimension génétique et permettent de concevoir une articulation de l'évènement et de la structure.

D'où notre plan. La première partie sera consacrée à la théorie de la langue selon l'exigence structuraliste. La seconde à la revendication d'une phénoménologie de la parole, la troisième aux tentatives contemporaines de surmonter l'antinomie de la structure et de l'évènement dans une genèse selon les règles.

14594/5/

BIBLIOGRAPHIE

PREMIÈRE PARTIE : LA THÉORIE DES SIGNES

A) Linguistique structurale

BLOOMFIELD, Leonard, *Language*, London, Allen & Unwin, 1933.

Diogène 51 : Problèmes du langage., Paris, Gallimard, 1965 [BENVENISTE, CHOMSKY, JAKOBSON, MARTINET, et al.].

DUBOIS, J., *Grammaire structurale du français*, Paris, Larousse, 1965.

Entretiens sur les notions de genèse et de structure, Paris/La Haye, Mouton & Co., 1967 [M. DE GANDILLAC, L. GOLDMANN, J. PIAGE (dir.)]

GODEL, Robert, *Les sources manuscrites du cours de linguistique générale* de F. de Saussure, Genève-Paris, Droz-Librairie Minard, 1957.

GREIMAS, Algirdas Julien, *Sémantique structurale*, Paris, Larousse, 1966.

⁴ Noam Chomsky, xxx.

⁵ Gustave Guillaume, xxx.

HARRIS, Zelig S., *Structural Linguistics*, Chicago, Chicago University Press, 1951.
 HJELMSLEV, Louis, *Le langage. Une introduction*. Préface de A.J. Greimas, Paris, Minuit, 1966.
 HJELMSLEV, Louis, *Prolegomena to a Theory of Language*, 1943.
 HJELMSLEV, Louis, *Essais linguistiques*, publié par le Cercle linguistique de Copenhague à l'occasion du 60^e anniversaire de L. Hjelmslev, 1959 ; trad. française : Paris, Minuit, 1971.
 HOCKETT, C., *A course in modern linguistics*, New-York, Macmillan-Hockett, 1960.
 JAKOBSON, Roman, *Essais de linguistique générale*, t. I : *Les Fondations du langage*, Paris, Minuit, 1963.
 JESPERSEN, Otto, *Language, its Nature and Development*, London, Allen & Unwin, 1922.
 MALMBERG, Bertil, *La phonétique*, Paris, P.U.F., Coll. « Que-sais-je ? », n°637, 1954.
 MARTINET, André, *Éléments de linguistique générale*, Paris, Armand Colin, 1970.
 MARTINET, André, *Économie des changements phonétiques*, Berne, A. Francke, 1955.
 MARTINET, André, *La description phonologique, avec application au parler franco-provençal d'Hauteville (Savoie)*, Genève, Droz, 1966.
 PERROT, J., *La linguistique*, Paris, P.U.F. (*Que sais-je ?* n°570), 1957.
 POTTIER, Bernard, *Systématique des éléments de relation*, Paris, Klincksieck, 1962.
 PRIETO, L.J., *Principes de noologie. Fondements de la théorie fonctionnelle du signifié*, La Haye, Mouton, 1964.
 SAPIR, E., *Le langage*, Paris, Payot, 1953.
 SAUSSURE, Ferdinand de, *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, 1917.
 BASTIDE, R. (dir.), *Sens et usage du terme structure*, La Haye, Mouton, 1962.
 TOGEBY, K., *Structure immanente de la langue française*, Paris, Larousse, 1965.
 TROUBETZKOÏ, N.S., *Principes de phonologie*, Paris, Klincksieck, 1957².
 WEINREICH, Uriel, *Languages in Contact*, La Haye, Mouton, 1963.
Linguistics today, vol. 10, n° 1, 2, 3, New-York, s. n., 1954

/6/

B) SÉMIOTIQUE

Recherches sémiologiques (Communications 4), Paris, Seuil, 1964.
L'analyse structurale du récit (Communications 8), Paris, Seuil, 1966.
 DERRIDA, Jacques, « De la grammatologie », in : *Critique*, décembre 1965
 FOUCAULT, Michel, *Les mots et les choses*, Paris, Gallimard, 1966
 GRANGER, Gilles Gaston, *Pensée formelle et sciences de l'homme*, Paris, Aubier, 1960.
 GRANGER, Gilles Gaston, « Objet, structures et significations », in : *Revue internationale de philosophie*, 1965.
 LACAN, Jacques, *Écrits*, Paris, Seuil, 1966.
 LEVI-STRAUSS, Cl.

DEUXIÈME PARTIE : LA THÉORIE DU DISCOURS

A) ANTÉCÉDENTS

Platon : *Cratyle, Théétète, Sophiste, Parménide*
 Aristote : *De l'interprétation, Traité des catégories*

B) LA FORME ET LE SENS

BALLY, Charles, *Le langage et la vie. Linguistique générale et stylistique, mécanisme de l'expressivité linguistique, langage transmis et langage acquis*, Genève/Lille, Droz/Giard, 1952.
 BIAL ?
 BENVENISTE, Émile, *Problèmes de linguistique générale*, Paris, N.R.F., 1966.
 DUFRENNE, Mikel, *Le poétique*, Paris, P.U.F., 1963.

DUFRENNE Mikel, VEATCH, Henry Babcock, *Language and Philosophy*, Bloomington, Indiana University Press, [1963].
EMPSON, William, *Seven types of ambiguity*, 1930.
FIRTH, John Rupert, *Papers in linguistics, 1934-1951*, Oxford University Press, 1957.
GARDINER, Alan Henderson, *The Theory of Speech and Language*, Oxford, Clarendon Press, 1951.
GUIRAUD, Pierre, *La sémantique*, Paris, P.U.F., 1962.
GUILLAUME, Gustave, *Langage et Science du langage*, Paris, Nizet, 1965.
GUILLAUME, Gustave, *Temps et verbe : théorie des aspects, des modes et des temps suivi de L'architecture du temps dans les langues classiques*, Paris, Éditions Champion, 1965.
MEILLET, Antoine, *Linguistique historique et linguistique générale*, Paris, Champion, 1958.
OGDEN, Charles Kay, RICHARDS Ivor Armstrong, *The Meaning of meaning*, Routledge & Kegan, 1955
ORTIGUES, Edmond, *Le Discours et le Symbole*, Paris, Aubier, 1962
ULLMANN, Stephen, *The Principles of Semantics*, Oxford, Basil Blackwell, 1951
URBAN, Wilbur Marshall, *Language and Reality: The Philosophy of Language and the Principles of Symbolism*, Allen & Unwin, Limited, 1951

14595b/7/

C) LANGAGE, PENSÉE, CULTURE

CAROLL, John B., *The Study of language; a survey of linguistics and related disciplines in America*, Cambridge, Harvard University Press, 1953.
CASSIRER Ernst, *Philosophie der symbolischen Formen*, Berlin, Bruno Cassirer, 1925.
CASSIRER, Ernst, LANGER, Suzanne K., *Language and myth*, New York, Dover Publications, 1946.
CASSIRER Ernst, *An Essay on Man : An Introduction to a Philosophy of Human Culture*, Yale University Press, 1944.
GUSDORF, Georges, *La parole*, Paris, P.U.F., 1963.
HAMBURG, Carl H., *Symbol and reality : Studies in the Philosophy of Ernst Cassirer*, La Haye, Nijhoff, 1956.
HENLE, Paul, BROWN Roger, *Language, Thought, and Culture*, Ann Arbor, University of Michigan Press, 1958.
LEROI-GOURHAN, André, *Le geste et la parole. Tome I : Technique et langage*, Paris, Albin Michel, 1964.
MORRIS, Charles W., *Signification and Significance : A Study of the Relations of Signs and Values*, Cambridge, M.I.T. Press, Massachusetts Institute of Technology, 1964.
Problèmes de psycholinguistique. Symposium, Paris, P. U. F., 1963.
SCHAFF, Adam, *Introduction to semantics*, Oxford, New York, Pergamon Press, 1962.
SEBEOK, Thomas, *Style in Language*, Cambridge, Mass, MIT Press, 1964²; *Approach to Semiotics: Cultural Anthropology, Education [etc.]*, La Haye, Mouton, 1966.
WHORF, Benjamin Lee, *Language, thought, and reality*, M.I.T. Press, 1956

TROISIÈME PARTIE : GENÈSE ET GRAMMAIRE

A) ANTÉCEDENTS

HERDER
SCHLEGEL
GRIMM
BOPP
HUMBOLDT
SCHLEICHER

B) - GRAMMAIRE « GÉNÉRATIVE »

CHOMSKY, Noam, *Syntactic Structures*, Mouton, La Haye, 1965.
CHOMSKY, Noam, *Current Issues in Linguistic Theory*, Mouton, 1964.
CHOMSKY Noam, *Aspects of the Theory of Syntax*, MIT Press, 1963.

/8/

FODOR, Jerry A., KATZ, Jerrold J., *The structure of language: readings in the philosophy of language*, Prentice Hall/London, M.I.T. Press, 1964.

KATZ, Jerrold J., POSTAL, Paul Martin, *An integrated theory of linguistic description*, Cambridge (Mass.), M.I.T. Press, 1965.

QUATRIÈME PARTIE : PHILOSOPHIE DU LANGAGE

A) « ANALYSE LINGUISTIQUE »

FLEW Antony, *Logic and language*, Oxford, Blackwell, 1965

RUSSELL

WITTGENSTEIN, Ludwig, *Tractatus logico-philosophicus*, London/ New York, Routledge & Paul/Humanities Press, 1961.

WITTGENSTEIN, Ludwig, *Notebooks, 1914-1916*, New York, Harper, 1961.

B) PHÉNOMÉNOLOGIE ET ONTOLOGIE DU LANGAGE

GADAMER

HUSSERL

HEIDEGGER

LOHMANN

14596b/9/

Première partie

L'ANALYSE STRUCTURALE

CHAPITRE I

Fondation de la linguistique structurale

On prendra pour point de départ l'œuvre de Ferdinand de Saussure, dans les trois cours professés entre 1906 et 1911. On se servira concurremment du *Cours de linguistique générale*, publié par ses élèves en 1915 et du livre de Godel, *Les sources manuscrites du cours de linguistique générale*⁶; celui-ci donne une vue plus complexe de la linguistique saussurienne.

L'entreprise saussurienne est à comprendre par contraste avec la grammaire raisonnée (trop liée à la logique et d'intention normative), avec la philologie (dépendante des textes, donc de l'écriture et surtout de l'antiquité gréco-latine), avec la grammaire comparée (qui fut pour l'essentiel une étude du système de parenté à l'intérieur de l'édifice indo-européen), enfin avec la grammaire historique (surtout chez les romanistes et les germanistes, qui passent de la comparaison à la dérivation). En opposant le point de vue du système à celui de la genèse, de Saussure s'éloigne de la grammaire historique et se rapproche de la grammaire raisonnée, mais sans souci normatif ni logique.

⁶ GODEL, Robert, *Les sources manuscrites du cours de linguistique générale de F. de Saussure*, Genève-Paris, Droz-Librairie Minard, 1957.

1°) *La dichotomie langue-parole*

Sens général de cette distinction : isoler sous le nom de langue l'institution sociale de ses réalisations individuelles et, par là, faire saillir le système de valeurs que constitue le jeu réglé de la langue (comparaison avec le jeu d'échecs). En isolant la langue, de Saussure mettait fin au caractère hétéroclite du langage, inclassable autrement. En retenant pour la langue l'ensemble des conventions nécessaires à la communication, on renvoie à la parole les opérations du sujet parlant, principalement la phonation sous son aspect physique et physiologique, ainsi que la sélection et les combinaisons privées du discours. Cette première dichotomie prépare la suivante, entre point de vue statique et historique. C'est cette distinction qui a servi de modèle aux autres sciences des signes ou sémiologie, (écriture, rite, politesse, signaux militaires); la sémiologie ne considérera dans les signes que les conventions nécessaires à la communication.

Cette distinction fondamentale est plus difficile à maintenir qu'il ne paraît. La distinction est purement méthodologique : elle isole une entité abstraite qui n'existe chaque fois que dans la parole. Une réflexion philosophique portant sur l'être parlant devra nécessairement revenir sur cette distinction. Chez Saussure lui-même, les hésitations portent pour une part sur la notion même de langue, mais surtout sur ce qu'il faut mettre du côté de la parole. Comment existe la langue ? Comme dépôt, c'est-à-dire comme existence virtuelle en chaque individu ? Comme contrat ? C'est-à-dire comme réalité purement sociale portée par la « masse parlante » ? La linguistique structurale se débarrassera le plus possible de cette question en ne considérant que les règles mêmes du code, c'est-à-dire l'idée abstraite de système. Le rapport du système à l'événement de la parole ou au procès du discours sera ainsi ajourné.

Les sources manuscrites du cours montrent que la notion de langue a d'abord été définie directement, sans l'opposer à la parole, comme une institution transmissible constituée par un état réciproque ou un équilibre de termes. Langue = système. C'est le rapport à « la faculté du langage », en chacun, qui pose le problème des rapports de la langue à la parole. Or la parole est tour à tour sociale, en tant qu'échange et communication, et individuelle, en tant que combinaison libre. En outre, la parole peut être réduite à une simple exécution psycho-physiologique (phonation) ou étendue à des phénomènes beaucoup plus complexes : combinaison libre dans l'origine même de la langue. Il apparaît alors que la parole est la réalisation de la « faculté de langage » au moyen de la convention sociale. Le côté individuel est donc tout à fait secondaire si on le réduit à une simple réalisation ou exécution ; il est tout si l'on considère le circuit complet de l'échange dans lequel la langue elle-même n'est qu'un segment.

La difficulté de la distinction langue-parole est extrême si l'on considère le discours, qui n'est pas seulement l'exécution du signe, mais l'usage individuel du code de la langue par la pensée individuelle. Le discours n'est pas seulement l'exécution phonatoire, mais la phrase ; on retrouvera cette difficulté avec la notion de syntagme (§ 4) : « Toute phrase est un syntagme, or la phrase appartient à la parole, non à la langue »⁷. Ce sera un problème de la linguistique postsaussurienne d'introduire un terme intermédiaire entre langue et parole.

2°) *La dualité de la linguistique statique ou synchronique et de la linguistique évolutive ou diachronique*

Après la première bifurcation : langue-parole, la seconde bifurcation est celle qui permet d'opposer le système à l'histoire. Il est préférable avec Godel, d'introduire cette distinction avant l'analyse du signe comme rapport interne signifiant-signifié. Présentée trop tôt cette distinction risque de rester tributaire d'une conception de la langue comme nomenclature et de n'être pas touchée par la révolution introduite par Saussure, qui est la considération de la langue comme un système de différence. C'est donc cette notion qu'il faut considérer d'abord. Chaque signe doit être défini d'abord par son rapport aux autres signes dans le système total de la langue. C'est pourquoi Saussure a préféré le mot « valeur » au mot « signification », qui lui paraissait trop tributaire de la conception du signe comme comportant en lui-même son sens. La valeur est immédiatement rapport aux « entours » ; c'est la conquête de ce point de vue purement différentiel de la valeur qui exige que l'on distingue d'abord deux rapports au temps : le rapport de simultanéité de toutes les valeurs dans un état de système considéré à un moment donné, et le rapport

⁷ GODEL, *Sources manuscrites (op. cit.)*, p. 169 (PR).

de succession dans la durée. On ne peut comprendre [en même temps] l'aspect systématique des rapports à un moment donné (point de vue synchronique) et l'altération de ces rapports au cours du temps (point de vue diachronique) ; d'où l'idée de deux linguistiques : la science des états dans leur aspect systématique et la science de l'évolution appliquée 14597b/11/ au système⁸. La première commande la seconde, puisque l'histoire n'est intelligible que comme ensemble des altérations imposées à un système. La distinction est d'autant plus urgente pour Saussure qu'il tend à identifier synchronie et système, diachronie et événement contingent. Il ne sera pas suivi entièrement sur cette voie.

Appliquons aux signes linguistiques le point de vue synchronique.

C'est ici que l'on rencontre le⁹ rapport signifiant-signifié. On peut le prendre provisoirement comme un rapport interne entre la face du sens et la face de l'image acoustique. Mais cette définition du signe est purement formelle ; elle sert uniquement à maintenir les deux aspects du signe dans le même domaine linguistique. Alors que la chose est extérieure au langage, le signifié est une différence purement interne au¹⁰ signe. Cette réalité à double face doit maintenant être replacée dans le système de la langue. Le découpage se fait simultanément sur les deux plans : son – sens. On peut comparer le phénomène à la détermination de la crête des vagues par délimitation mutuelle des deux masses de l'air et de la mer en contact. « La langue élabore ses unités en se constituant entre deux masses amorphes [...]. Cette combinaison produit une forme, non une substance »¹¹. Le signe exige donc, outre le rapport simple signifiant-signifié, un rapport double : un rapport d'échange avec une chose hétérogène et un rapport de comparaison avec les unités du même système. C'est ce double rapport qu'exprime la notion de valeur. Alors que des idées seraient données d'avance, les valeurs émanent du système. À vrai dire, la formule « dans la langue il n'y a que des différences sans terme positif »¹² n'est vraie que du signifiant et du signifié considérés séparément ; ce n'est pas tout à fait vrai du signe complet. Le propre du signe, considéré sous ses deux faces est de se produire comme « une chose positive dans son ordre »¹³, à partir des différences de sens et des différences de son. « Bien que le signifiant et le signifié soient, chacun pris à part, purement différentiels et négatifs, leur combinaison est un fait positif »¹⁴. Si les deux systèmes de différences en s'unissant ne produisaient pas des termes, l'objet même du linguistique s'évanouirait, à savoir la recherche des *identités*. C'est entre ces termes positifs que sont instituées les oppositions du système : « Dans la langue comme dans tout système sémiologique, ce qui distingue un signe, voilà tout ce qui le constitue »¹⁵ (p 168-169)

3°) *Les entités de la langue*

La discussion antérieure semble indiquer que le problème central de la linguistique saussurienne est celui des différentes pièces du système ; celles-ci ne sont ni simples ni données, mais construites par le point de vue linguistique. Leur *identité* fait question pour Saussure. Les identités purement phonologiques ne font pas partie de la linguistique proprement dite ; il faudra une seconde révolution en linguistique, celle de l'école de Prague, pour faire entrer la phonologie en linguistique et lui donner la place privilégiée qu'elle a prise par la suite. Les identités proprement linguistiques ne sont pas observables ; ce sont soit des signes dans un état de langue (point de vue synchronique) soit des identités à travers le temps (point de vue diachronique), mais à leur tour ces différentes entités reçoivent des définitions différentes selon la démarche suivie. /12/ Ainsi le *signe* est défini en termes purement sémiologiques comme rapport du signifiant et du signifié. C'est à ce point de vue que se rattachent les propriétés bien connues : l'arbitraire du signe (un autre signe aurait pu être choisi ; seule la convention rend compte de son emploi ; l'arbitraire du signe ne signifie pas autre chose : la raison de son emploi n'est pas à chercher ailleurs que dans la convention elle-même) ; le principe de linéarité (obligation de placer successivement deux éléments de la

⁸ 1966 : au système systématique et la science de l'évolution appliquée au système.

⁹ 1966 : la distinction du

¹⁰ 1966 : du

¹¹ DE SAUSSURE, *Cours de linguistique générale (op. cit.)*, p. 156s. (PR)

¹² *Ibid.*, p. 166 (PR).

¹³ *Ibid.* (PR)

¹⁴ *Ibid.* (PR)

¹⁵ *Ibid.*, p. 168s. (PR)

langue) [qui] caractérise plus particulièrement le signe linguistique parmi les autres signes (il commande l'assemblage syntagmatique) ; mais c'est la chaîne de la parole qui est successive ; c'est de la parole que le caractère linéaire se communique à la langue, en tant que celle-ci se réalise dans le mot et dans la phrase.

La question des entités prendra un autre caractère lorsque l'on s'enquerra des unités mises en jeu dans le système : phonème, syllabe, mot, syntagme et termes du syntagme, groupes associatifs, etc. Enfin, on parlera de « termes » lorsque ces entités sont considérées au point de vue du système ; on parlera de termes coexistants dans un système. Le mot « terme » corrige ce qui reste de faits autonomes et isolables dans la définition sémiologique du signe. De ce point de vue il faut corriger le principe purement sémiologique de l'arbitraire du signe par l'idée de motivation, qui met en jeu le rapport d'un signe avec les autres éléments du système ; ainsi, « 19 » est plus motivé que le chiffre « 20 » par sa dérivation. Mais il y a plusieurs sortes de motivation qui limitent à des degrés différents l'arbitraire du signe (transposition grammaticale, sémantique, motivation associative ou paradigmatique, voir plus loin). Il en résulte que la notion de terme est plus abstraite que celle d'unité : les unités se délimitent dans la chaîne du discours, les termes se déduisent du système. « C'est du système qu'il faut partir, du tout solidaire »¹⁶. On comprend alors que le signe puisse être fondamentalement arbitraire au point de vue sémiologique et relativement motivé au sens systématique. Mais c'est ce dernier point de vue qui est le plus fondamental. Si la langue est un système de valeurs, les relations externes de termes à terme l'emportent sur la relation interne du signifiant au signifié en chaque signe.

Rien n'indique que Saussure ait pensé que la définition purement systématique puisse éliminer le rapport signifiant-signifié en chaque signe, sous peine d'éliminer la notion même de signe.

4°) *Rapports associatifs et rapports syntagmatiques.*

Cette nouvelle distinction concerne les rapports eux-mêmes que le discours peut instituer entre les unités de la chaîne parlée. Ces rapports sont de deux sortes : [d'une part] des rapports de consécution, qui sont des combinaisons *in praesentia*, d'autre part des rapports associatifs entre termes comparables du même système, mais qui se substituent à la même place ; ces rapports sont donc, à la différence des premiers, des rapports *in absentia*. Les premiers, [les] rapports syntagmatiques, n'intéressent le linguiste qu'autant que les combinaisons obéissent à des modèles, des formes, des schèmes ; ce sont des « groupements » établis par la langue (Saussure s'est particulièrement intéressé aux mots dérivés, composés, aux tours ou locutions usuelles) ; la syntaxe est à cet égard un cas particulier de rapport syntagmatique. Ce premier type de rapports prouve combien la distinction langue-parole est insuffisante, puisqu'il s'agit de combinaisons qui 14598/13/ concernent à la fois la langue comme mécanisme, et non comme système, et la parole comme combinaison fixe, et non comme invention libre. Quant aux rapports associatifs (appelés encore paradigmatiques, lorsque les groupements associatifs prennent la forme régulière que l'on voit par exemple dans les flexions et désinences), ils prennent toute leur importance en sémantique : la présence virtuelle de tout le champ associatif qui entoure le thème choisi dans l'acte de parole marque la spécificité des problèmes sémantiques par rapport aux problèmes syntaxiques de la langue. En même temps, ce rapport associatif marque la limite du principe de linéarité du signe ; ce principe ne vaut strictement que pour les rapports syntagmatiques. Ainsi, tout dans la langue ne se projette pas sur la ligne de la succession. Cette distinction de deux sortes de rapports, ainsi que leur fonctionnement combiné, donne un sens exact à la notion saussurienne de système.

En conclusion, le *Cours de linguistique générale* ouvre autant de problèmes nouveaux qu'il en résout. La distinction langue-parole doit rester une distinction de travail en attendant une définition du tout global sur lequel la langue est prélevée ; le mécanisme de la langue est difficile à situer dans cette dichotomie : c'est à la fois une possibilité de la langue et une réalité de la parole. Il n'est pas certain non plus que le point de vue synchronique soit seul systématique, et le point de vue diachronique seulement relatif à des événements arbitraires. La question des entités, unités et identités de la langue n'est pas définitivement résolue : signes, valeurs et termes n'ont pas encore trouvé leur place définitive. Enfin, les rapports

¹⁶ Xxx ?

associatifs et syntagmatiques qui permettent de décrire le système ouvrent un champ de recherches à peine exploré par Saussure lui-même.

/14/

CHAPITRE II

Système et structure

Ce chapitre est consacré à la prise de possession de l'idée de structure en linguistique. L'œuvre de Hjelmslev est au centre parce qu'elle radicalise l'œuvre de Ferdinand de Saussure, la porte à son niveau « théorique » et élimine tout ce qui reste en retard sur sa propre conceptualité.

On replacera d'abord la révolution saussurienne au plan des conditions d'intelligibilité qui commandent les descriptions nouvelles au plan empirique. Puis on expliquera le passage de l'idée de système chez de Saussure à celle de structure phonologiste. On pourra alors passer à la théorie linguistique avec Hjelmslev. On donnera enfin quelques échantillons d'analyse linguistique dans l'œuvre du grand linguiste danois.

1) Système contre genèse

À première vue, le point de vue historique prédominant paraît lié au triomphe des études sur l'indo-européen (construction de l'arbre, de ses dérivations : germanistique et romanistique), mais de quelle nature est le lien entre le domaine empirique ainsi organisé et le régime de pensée avec lequel il paraît faire corps ? Avant de Saussure, l'intelligibilité appartient au changement : comprendre ces dérivés ; le temps produit quelque chose. Avec de Saussure, ce qui était intelligible par soi devient problématique¹⁷. Il y a donc deux ordres de mutations : un changement dans la grille de lecture et un afflux de faits nouveaux (langues non écrites et sans histoire, en particulier indiennes d'Amérique). Ces deux ordres sont décalés comme champ épistémologique et domaine empirique. En ce qui concerne le changement dans le champ épistémologique, il faut bien voir le lien entre la perspective historique et le morcellement de la langue en éléments isolés, ainsi que la recherche de lois d'évolution propre à chacune d'elles ; l'atomisme est solidaire de l'évolutionnisme. C'est pourquoi le structuralisme sera anti-atomistique comme il est anti-historisant. Le point de vue saussurien opère ainsi une mutation au niveau des conditions de pensée : « Le temps n'est pas le facteur de l'évolution, il n'en est que le cadre »¹⁸.

Contre épreuve : la preuve que ce ne sont pas tant les faits nouveaux qu'une nouvelle manière de voir les faits qui /15/ commandent la révolution saussurienne, c'est que cette révolution s'est fait d'abord sur le terrain même de l'indo-européen, face aux mêmes faits. On ne saurait trop insister sur l'importance du mémoire de Saussure sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes¹⁹. Ce mémoire pose toutes les questions qui trouveront dans le cours un début de réponse : s'il y a histoire, de quoi y a-t-il histoire ? qu'est-ce qui change et qu'est-ce qui demeure ? comment parler d'identité ? Deuxième confirmation de la même thèse : les mêmes faits accumulés par les indo-européanistes pourront être réinterprétés en termes structuralistes par Hjelmslev dans sa dernière œuvre²⁰.

2) De l'idée de système à l'idée de structure.

Le mot « structure » est employé dans une double acception : en un sens étroit, il ajoute une précision à la notion de système – on parle alors de la structure d'un système ; en un sens large, il désigne le point de vue systématique devenu conscient de lui-même – on parle ainsi de linguistique structurale. Les deux

¹⁷ Cf. Émile BENVENISTE, *Problèmes de linguistique générale* [vol. 1], (Paris, Gallimard, 1966), chapitres 1, 2 et 3, en particulier p. 20ss. : « La linguistique historique ne donnait aucune réponse à ces questions, n'ayant jamais eu à se les poser » (p. 20). (PR)

¹⁸ *Ibid.*, p. 5. (PR)

¹⁹ *Ibid.*, p. 34. (PR)

²⁰ Cf. le chapitre 3 de ce cours « Structure et genèse » (PR).

acceptions sont liées, car c'est sous la condition de cette précision que l'hypothèse structurale a pu radicaliser le point de vue systématique au niveau même des conditions de penser.

a) *quelles précisions supplémentaires le mot « structure » ajoute-t-il au mot « système » ?*²¹

Le mot apparaît en 1928 chez les linguistes russes Jakobson, Karcevsky et Troubetzkoy : « Structure linguistique d'un système ». Si l'on compare plusieurs langues comme des individualités linguistiques, on peut appeler « structure du système » de telle langue la combinaison sélective et restrictive opérée par cette langue parmi toutes les combinaisons possibles, et qui crée une configuration individuelle, celle d'une langue. Plus précisément, la structure désigne le titre particulier de relation et articule les unités d'un certain niveau (phonologique, lexicale, syntaxique, etc. ...).

Cette précision dans la notion de système exigeait l'élimination de tous les éléments étrangers, selon la ligne même dessinée par Saussure quand il opposait la forme à la substance. Ce n'est pas par hasard si c'est dans le domaine bien délimité de la phonologie que l'École de Prague a fait apparaître ces exigences qui vont conduire à Hjelmslev.

b) *l'étape phonologiste*

Elle est capitale pour la prise de conscience des exigences méthodologiques, il ne faut donc pas commencer par lui reprocher ses limitations et ses étroitesse (élimination des questions de sens, perte de vue de la hiérarchie des unités dans la langue, etc.). Le progrès qu'elle a fait faire aux études linguistiques en général vient de ce que, premièrement, elle opère avec un nombre fini d'éléments, les phonèmes, dont elle peut faire une énumération complète ; deuxièmement, elle peut définir par une méthode appropriée, l'épreuve de commutation, l'élément formel du phonème, les séparer de la substance sonore, phonétique, et définir entièrement la forme par les relations avec les autres éléments du système, donc par la place dans le système. À vrai dire, l'École de Prague n'ira jamais aussi loin et subordonnera seulement le contenu sensoriel des éléments phonologiques à leur relation réciproque au sein du système. Hjelmslev leur reprochera même de ne pas avoir éliminé la matière phonique. Du moins l'essentiel est posé : « Un système phonologique n'est pas la somme mécanique de phonèmes isolés, mais un tout organique dont les phonèmes sont les membres et dont la structure est soumise à des lois »²². Or cela ne pouvait apparaître qu'en opérant chaque fois avec une langue en particulier afin d'en reconstituer le « schème de structure ». C'est ainsi que la phonologie a fourni à la fois une application rigoureuse et une conscience méthodologique à la linguistique tout entière.

c) cette conscience méthodologique peut s'analyser ainsi :

- dominant tout, le point de vue synchronique qui définit un état de langue ;
- juste au-dessus, le point de vue formaliste : séparation de la forme et de la substance ; définition de la forme par l'arrangement des parties ;
- puis le point de vue organique : la langue considérée comme une unité de globalités enveloppant des parties ;
- enfin le point de vue combinatoire : la langue comme une combinaison en nombre infini d'unités discrètes susceptible d'une énumération finie.

Jusqu'à quel point ce modèle est-il cohérent ? La tendance gestaltisme²³ liée au point de vue organique et la tendance combinatoire sont-elles entièrement compatibles ? Du moins ces conflits virtuels se tiennent sur le même terrain épistémologique, celui de l'état de langue.

d) *Limite de l'approche phonologique*

En revanche, ce n'est pas impunément que la linguistique s'est comprise elle-même dans ces exigences méthodologiques les plus contraignantes, sur le modèle de la phonologie. En gagnant l'idée d'une combinatoire d'éléments définis seulement par leurs relations à l'intérieur d'un système, la linguistique risque de perdre de vue la relation signifiante elle-même. En effet, « les éléments » de la phonologie sont eux-mêmes dénués de sens. La linguistique ne remplit son programme qu'en opérant alors un changement de niveau stratégique : en passant des éléments définis par leur seule place dans le système aux opérations

²¹ Cf. BENVENISTE, *Problèmes (op. cit.)*, p. 92s. (PR)

²² *Ibid.*, p. 95. (PR)

²³ 1966 : au-dessus de la ligne.

qui mettent en position de phrase. Ce passage du point de vue taxinomique au point de vue fonctionnel permettra seul de réintroduire la fonction même du langage qui est de dire quelque chose sur quelque chose à quelqu'un. Le paradoxe de la linguistique structurale est posé : en comprenant mieux son objet, la linguistique comprend de moins en moins la fonction même du langage. Mais tout [-----] méthodologique a le même caractère : le déploiement d'un nouveau champ épistémologique implique toujours à quelques degrés l'oblitération de problèmes qui, pour un temps, paraissent délaissés. Toute la suite de la phonologie²⁴ structurale sera la patiente élimination des problèmes de parole et /17/ la considération de la langue comme un monde entièrement constitué de relations immanentes.

On peut se demander si en perdant sa référence, le signe ne perd pas aussi sa constitution interne, à savoir la dualité du signifiant et du signifié : en traitant les unités distinctives comme [un] domaine séparé, l'ordre du signifiant perd son rapport essentiel à celui du signifié, et la distinction immanente du signifiant et du signifié devient elle-même incompréhensible. Peut-être ne peut-elle être maintenue que si en même temps est rétablie la relation de référence du signe considéré comme un tout. À vrai dire, un certain rapport entre la phonologie et la sémantique reste toujours maintenu par le test [?] même de commutation : un changement dans le plan phonologique ne peut être reconnu que s'il lui correspond un remplacement d'une signification par une autre au plan des unités significatives.

Il apparaît alors que la linguistique ne peut élaborer la notion de structure que si elle la combine avec celle des niveaux d'organisation de la langue (niveau phonologique, sémantique, syntaxique, etc.). Le système de la langue est un système de systèmes.

3) Le passage à la théorie linguistique : Hjelmslev²⁵

Avec Hjelmslev le mot « structure » remplace celui de « système » en même temps qu'il caractérise l'hypothèse méthodologique de la linguistique dans son ensemble ; on parle désormais de « linguistique structurale » : l'objet est entièrement sous le contrôle de la méthode. C'est cette méthode que Hjelmslev a portée à son plus haut degré de réflexivité dans la première partie des *prolégomènes* de 1943 (trad. anglaise 1953 2^e édition révisée 1961). Hjelmslev s'impose de penser pour eux-mêmes tous les présupposés du cours de Saussure.

1) Rechercher les constances qui permettent de dire que derrière tout procès on peut trouver un système correspondant. Il doit être possible de dégager le nombre limité d'éléments qui reviennent dans les combinaisons variées et de faire le calcul de ces combinaisons. Théorie veut alors dire : tous les événements sont prévus et les conditions de leur réalisation établies. À cette condition, les études humanistes seront une science : ou la poésie ou le calcul (mais le rapport entre système et procès est-il à sens unique ? Notre étude sur la phrase répondra à cette question).

2) Une théorie doit satisfaire aux principes de l'empirisme moderne : description libre de contradictions, exhaustive et aussi simple que possible. Une telle description exige le passage de la méthode inductive (des sons aux phonèmes, des cas en grec, latin, etc., aux classes grammaticales) à l'analyse, qui va de la classe au composant. La véritable méthode empirique est donc analytique et, en ce sens, déductive : parce qu'empirique, déductive. Le postulat anti-empiriste est poussé si loin chez Hjelmslev qu'il peut mettre le caractère arbitraire (*arbitrariness*) — c'est-à-dire l'indépendance à l'égard de l'expérience, le pur calcul de possibilité résultant de leurs prémisses — avant le caractère approprié (*appropriateness*) — c'est-à-dire la satisfaction aux conditions d'application à un nombre aussi vaste que possible de faits empiriques. La théorie 14601/18/ marquera la subordination des aspects inductifs aux aspects proprement combinatoires où le calcul permet la prédiction des possibilités sans souci de satisfaire à des conditions d'application. La linguistique visera alors à déterminer des systèmes purement déductifs, valables pour tout objet concevable dont la nature est établie sur les mêmes prémisses ; cette disposition d'esprit est capitale pour comprendre la solution qui sera apportée plus loin au problème des rapports entre le langage et le non-langage. À la limite, il doit être possible de prédire des langages qui n'ont jamais existé : l'autosuffisance et l'exhaustivité du calcul passent au premier plan. Mais l'exigence d'applicabilité, en retour, [ne] s'explique

²⁴ 1966 : phénoménologie (souligné en ondulé).

²⁵ Cf. L. HJELMSLEV, *Prolégomènes à une théorie du langage* (op. cit.), §§ 1 à 11 ; *Essais linguistiques* (op. cit.), p. 21-35 (PR).

que provisoirement, en partant des langages naturels, donc qu'en circonscrivant la portée de l'étude, quitte à élargir ultérieurement la perceptive²⁶ jusqu'à réintroduire les éléments descriptifs tenus en réserve.

3) À son tour l'exigence « théorique » fait appel à une élaboration de la notion de relation. C'est une banalité de dire après Saussure qu'une totalité est faite de relations et non de choses (une forme, et non une substance, disait Saussure). Si l'analyse ne doit pas être une naïve division en parties, elle doit conduire à un réseau de dépendances mutuelles ; l'existence même de l'objet s'épuise dans ses dépendances. Le postulat que des objets soient différents des relations qui les constituent est un axiome superflu, une hypothèse « métaphysique ».

Pour débrouiller ces réseaux de dépendance, Hjelmslev propose une terminologie convenable,

– dépendance mutuelle = interdépendance dans un procès = solidarité dans un système = complémentarité ;

– dépendance unilatérale = détermination dans un procès = sélection dans un système = spécification ;

– simple compatibilité = constellation dans un procès = combinaison dans un système = autonomie.

Ce sont les solidarités qui apparaissent d'abord puisqu'on part d'un texte donné (exemple : solidarité d'un morphème de cas et d'un morphème de nombre dans le nom latin), puis les sélections, encore au niveau du texte (par exemple la rection ; en latin : sine + ablatif) l'a[nalyse] conventionnel[le] n'est pas allé[e] au-delà, opérant seulement avec des mots. Or la recherche des dépendances doit être portée à l'intérieur des mots et des syllabes. Donc un texte, et n'importe [la]quelle de ses parties, peu[ven]t être analysé[s] en partie définie par des dépendances de cette sorte. Analyser c'est établir ces dépendances.

4) Le résultat le plus considérable de cette élaboration des formes de relation est la définition de la notion de fonction. Hjelmslev /19/ appelle fonction une dépendance qui satisfait aux conditions de l'analyse ; les termes d'une fonction sont des variables (fonctives). Une fonctive qui n'est pas une fonction est une entité. Ainsi Hjelmslev retient le sens mathématique et non biologique du mot fonction quoiqu'il critique l'usage du mot en mathématiques pour désigner à la fois la relation et un de ces termes.

Ainsi l'expression et le contenu du signe sont deux fonctives, et le signe lui-même une fonction. De même le texte et le système contractent une fonction d'un type particulier dans lequel le système est la constante. La parole devient ainsi une variable de la langue, alors que l'existence d'un système ne présuppose pas l'existence d'un procès. Le langage prévu par la théorie est un système possible à l'égard duquel le procès est seulement éventuel.

Questions : Si l'on confronte cette exigence méthodologique avec la fonction du langage (au sens de destination), la question renaît : que devient le langage en tant que « moyen de connaissance transcendante » lorsqu'il est devenu le « but d'une connaissance immanente »²⁷? N'a-t-on pas dit qu'« il est de la nature du langage d'être non remarqué (*overlooked*), d'être un moyen et non une fin »²⁸? L'objectivation entière du langage fait problème, quand on compare ce que la méthode fait de cet objet avec ce que sa fonction exige qu'il soit, à savoir non un objet, mais une médiation. Ce sera la tâche d'une philosophie du langage de rendre problématique ce qui est axiomatiquement requis, à savoir l'idée même de langage, conçue comme une « totalité autosuffisante, comme une structure sui generis »²⁹. Le langage est-il un objet comme les autres? A-t-on le droit de lui appliquer les règles de l'empirisme logique, de combiner Carnap et Saussure? Or Hjelmslev [ne] rencontre jamais ces questions. Il procède constamment à un passage à la limite, à partir de ce qui a d'abord été présenté comme une simple hypothèse de travail ; on parle alors de « description exhaustive », d'« analyse adéquate », c'est-à-dire sans reste, qui « reflètent la nature de l'objet et de ses parties »³⁰ ; on admet que « à la fois les objets à l'examen et leurs parties n'ont d'existence qu'en vertu de ces dépendances »³¹.

Mais le langage est-il seulement un objet ?

14602 /20/

²⁶ Texte corrompu ; proposition de lecture, à contrôler sur le manuscrit.

²⁷ HJELMSLEV, *Prolégomènes à une théorie du langage* (op. cit.), p. 4 (PR).

²⁸ *Ibid.*, p. 5 (PR).

²⁹ *Ibid.*, p. 6 (PR).

³⁰ *Ibid.*, p. 22 (PR).

³¹ *Ibid.*, p. 23 (PR).

Non, cette question de la relation de transcendance du langage par rapport à sa référence mondaine est solidaire du traitement du langage comme un simple possible dont la parole serait la réalisation. En effet, la relation de transcendance n'existe que, chaque fois, dans une instance de discours ; le système comme tel est sans référence. Toute l'entreprise consiste à élever le système à l'absolu et à réduire la parole à une variable de la langue. Ce sera la tâche d'une philosophie du langage de montrer que cette subordination unilatérale de la parole à la langue procède d'une décision méthodologique et de rendre à la parole sa dignité en proposant une double entrée dans le phénomène du langage : par le système et par l'acte.

4 L'analyse fine³² : signe et figure³³

Considérons la mise en œuvre. Le rapport à de Saussure est complexe. On peut suivre une première direction, qui conduit plutôt dans la même direction que les phonologues, à savoir la recherche d'un nouveau [niveau], qui n'est plus celui des signes proprement dits, c'est-à-dire des éléments porteurs de significations (phrase close³⁴, mot, racine et élément de dérivation ou d'inflexion), mais celui des non-signes ou figures. Pourquoi cette réduction des signes aux sous-signes ? Partant de cette observation que la taille des inventaires décroît au cours de la procédure (nombre illimité de phrases closes³⁵ nombre limité de syllabes, nombre plus restreint [encore] de phonèmes), Hjelmslev s'efforce de travailler toujours avec des inventaires restreints, donc avec des entités en nombre aussi limité que possible. Cette première tendance l'amène à récuser la définition saussurienne du langage comme système de signes. Cette définition selon lui ne vaut que si l'on arrête les inventaires aux parties du mot qui sont encore porteuses de sens. D'autre part, la signification n'est pas une constante, elle dépend du contexte ; donc elle ne tombe pas dans une science des constantes. Enfin, le signe est une notion diffuse puisqu'il faut l'étendre au suffixe, au préfixe, etc. Il faut donc poursuivre l'analyse au-delà des entités porteuses de sens.

Mais quel est le rapport entre signe et non-signes ?

À plusieurs reprises, Hjelmslev accorde que, par son but (*aim*), un langage est d'abord et essentiellement un système de signes. N'est-ce pas accorder que c'est la fonction de référence du langage — à savoir « est mis pour... » — qui définit le langage comme langage et que les figures n'ont une fonction linguistique que par dépendance au signe ? En outre, le rapport du non-signes au signe est un rapport de moyen ; si un système de signes doit être maniable, facile à acquérir et à employer, il doit être construit de non-signes en nombre limité les figures. Une poignée de non-signes combinés de façon à construire une légion innombrable de signes, tel est le trait fondamental du langage. Mais on³⁶ ne peut définir la structure, au niveau stratégique des figures, qu'en relation au but qui ne se révèle qu'au niveau du signe³⁷. On obtient, certes, une définition très efficace du langage comme système ouvert de signes fonctionnant sur la base d'un système clos de non-signes. Mais on peut se demander d'où le linguiste sait ce qu'est le but (*aim*) du langage. N'est-ce pas une phénoménologie implicite, ou tout simplement l'intuition linguistique des locuteurs, qui lui permet de dire que le langage est ordonné de telle façon qu'il /21/ obtient son propos (*purpose*) d'exprimer la réalité au moyen d'un fonctionnement combinatoire de sous-signes ?

5 – Expression et contenu (§ 13)

Mais le rapport du non-signes au signe ramène d'autre part à l'analyse saussurienne du signe en signifiant-signifié, Hjelmslev préfère dire : expression-contenu. Par là, il est du côté de Saussure dans sa résistance à la réduction phonologique. C'est cette définition purement sémiologique du signe linguistique qui sert finalement de cadre à l'analyse antérieure du signe en non-signes. Selon cette deuxième exigence, l'analyse doit être poursuivie sur les deux plans, celui du contenu et celui de l'expression ; ce qui logiquement donne un droit égal à la linguistique structurale et à la phonologie. Bien plus, les deux analyses doivent être menées séparément en l'absence d'une relation terme à terme entre les entités en nombre fini des deux

³² 1966 : fini.

³³ Cf. HJELMSLEV, *Prolégomènes à une théorie du langage* (op. cit.), § 12 (PR).

³⁴ 1966 : phrase, close.

³⁵ 1966 : de phrases, de close.

³⁶ 1966 : alors qu'on.

³⁷ *Ibid.*, p. 47, l. 4-7 (PR).

plans. Cela fournira même un trait sémiologique important, à savoir qu'un système de signes est apparenté au langage s'il comporte des éléments à deux plans, si l'analyse peut être poursuivie indépendamment sur chaque plan, enfin s'il n'y a pas de relation terme à terme entre les produits d'analyse de chacun des deux plans. C'est donc ici que Hjelmslev applique sa rigueur méthodologique à purger la description saussurienne de tout ce qui reste de psychologisme. L'expression n'est plus du tout une image acoustique ni le contenu un concept.

Expression et contenu sont deux « fonctives » de la fonction signe. La définition est opératoire et formelle ; c'est un rapport de dépendances réciproques dans un procès, (une « solidarité » au sens défini plus haut). Mais comment *sait-on* que le signe est ainsi constitué ? On formalise une relation qui n'est pas créée par la définition, mais qui vient d'une phénoménologie implicite où l'expression est intentionnellement traversée par le sens et celui-ci par la référence. Supprimez la flèche intentionnelle (expression — sens — référence), il ne reste que les fonctives, voire l'étymologie définie par Hjelmslev. Mais est-ce plus que la trace d'une visée ? La visée est abolie par le seul fait de refermer le signe sur lui-même. Mais le signe est ainsi rendu insignifiant et prêt pour l'analyse en non-signes.

Après avoir éliminé la référence du signe à la chose, on élimine, dans chacun des deux plans, la « substance », au sens de Saussure, Hjelmslev répète que lors de la mise en forme linguistique le support est amorphe, aussi bien dans l'ordre de l'expression (phonétique) que dans l'ordre [du] contenu (sémantique).

Commençant par le plan du contenu, Hjelmslev reprend les exemples classiques de découpage non concordant d'une langue à l'autre, soit les syntagmes (point de vue du procès) soit les paradigmes (point de vue du système) ; ainsi les désignations des couleurs, la répartition des genres et du nombre, celui du temps. Le « purport » va donc être réputé indifférent à la forme, amorphe, ce qui est une façon plus rigoureuse de définir l'arbitraire du signe par ce rapport entre une forme décisive et un purport amorphe. Continuant par le plan de l'expression, Hjelmslev porte plus loin que de Saussure la distinction forme-substance. La sphère phonétique révèle seulement un continuum analysable en nombreux systèmes phonologiques différents, qui établissent chacun leur limite au sein de cet infini de possibilités. La coupure est totale dès lors entre phonologie et phonétique. 14603/22/ Celui-ci n'est donc que de second mouvement. La pure fonction, au sens de Hjelmslev (d'une dépendance mutuelle interne), entre une forme de contenu et une forme d'expression est en ce sens un artefact de la linguistique³⁸. C'est au sens kantien un phénomène qui a sa condition de possibilité dans la procédure analytique. La tâche de la phénoménologie est non seulement d'en montrer la légitimité, mais la limite.

³⁹On peut maintenant préciser⁴⁰ la fonction-signes ; c'est une solidarité entre deux fonctives qui sont d'une part une forme de contenu, d'autre part une forme d'expression, à l'exclusion du « purport » phonétique ou sémantique.

Ce point mérite à son tour qu'on s'y arrête. Il représente la forme extrême de ce qu'on appelle ici, depuis le début du cours la clôture des signes ; la mise hors circuit du « purport » est un facteur décisif de cette clôture. Maintenant, est-elle complète ? Non, le « purport » est neutralisé, non supprimé. Il est neutralisé comme indistinct⁴¹, inanalysé. Mais il n'est pas supprimé en tant que facteur *commun*, en dépit des différences de langue⁴². N'est-il pas ainsi le représentant de l'élément extérieur, sans lequel le signe ne serait pas signe ? Le « purport » représente la référence commune des signes : « Ce purport, ainsi considéré, existe à titre provisionnel comme masse amorphe, entité non analysée, qui est définie seulement par ses fonctions externes, à savoir sa fonction par rapport à chaque phrase linguistique citée »⁴³. N'est-ce pas accorder que c'est pour le linguiste seulement qu'il est amorphe, en tant qu'extrait par comparaison des langues différentes et abstrait de la forme de ces langues ? D'où l'idée « de masses de pensée amorphe ». La question demeure de savoir si ce support n'est pas structuré ailleurs ou plus bas que le langage, par exemple au niveau des signes prélinguistiques comme Merleau-Ponty a tenté de le

³⁸ *Ibid.*, p. 48, l. 4-8 ; p. 60, l.13-16 (PR).

³⁹ Les paragraphes qui suivent jusqu'à « son formalisme. » (avant « 6 - L'établissement des invariants : la commutation (§14) » se trouvent au verso de 146033. Ils doivent probablement être insérés ici dans le texte.

⁴⁰ 1966 : la préciser

⁴¹ 1966 : en distinct.

⁴² *Ibid.*, p. 50 (PR).

⁴³ *Ibid.*, p. 50s (PR).

montrer dans la *Phénoménologie de la perception*⁴⁴. Il faut bien voir que l'amorphe de de Saussure et de Hjelmslev est lui-même une création linguistique, obtenue par neutralisation mutuelle des formes linguistiques. Or c'est parce que la réalité est dicible, c'est-à-dire articulée autrement et ailleurs, qu'il y a quelque chose à dire, que deux langues peuvent jusqu'à un certain point dire la même chose avec des moyens linguistiques substituables à l'intérieur de la même langue ou traduisibles d'une langue à l'autre. Ni les suppléances à l'intérieur d'une même langue ni les traductions d'une langue à l'autre ne seraient intelligibles si le support était structuré ailleurs et autrement.

Ainsi, c'est dans le support que s'est réfugiée la référence du signe le quelque chose pour quoi il est mis⁴⁵ (ce mot « anneau » est un signe pour cette chose à mon doigt, la chose n'entre pas dans la définition du signe, mais c'est une entité de l'ordre de la substance de contenu, qui, à travers le signe, est ordonné à une forme de contenu et arrangé sous sa dépendance en conjonction avec d'autres entités variées de la substance de contenu).

Qu'un signe soit signe pour quelque chose veut donc dire que la forme de contenu d'un signe peut subsumer ce quelque chose comme substance de contenu. Voilà réapparue sous forme déguisée la relation externe que tout tentait à exclure ; elle a réapparu sur le mode neutralisé de la substance ou du support. Mais n'est-ce pas elle qui fait du signe un signe ?

Rapprochons les deux analyses, celle du signe en non-signes, celles du signe en contenu et expression. Ces deux analyses ont été menées séparément. Ont-elles la même origine ? Il me semble que la première est d'ordre inductif (on peut toujours trouver des inventaires limités de non-signes par changement de niveaux stratégiques) ; la deuxième est d'ordre phénoménologique : c'est une analyse essentielle (c'est ainsi que Hjelmslev parle du but du langage et subordonne la structure à son but⁴⁶). Ainsi le traitement analytique exigé par la méthode présuppose l'induction dans un cas et la phénoménologie dans l'autre pour pouvoir déployer son formalisme.

6 – L'établissement des invariants : la commutation (§ 14)

Cette question qui, selon Godel a dominé la recherche de Saussure (« l'identité linguistique »)⁴⁷ trouve dans la théorie de Hjelmslev sa stricte formulation. Une fois clos le domaine linguistique par la définition purement fonctionnelle du signe, l'inventaire des figures et sous la dépendance exclusive du principe d'économie et du principe de simplicité : « enregistrer le nombre le plus petit d'éléments possible »⁴⁸. Une linguistique dans laquelle l'objet est réglé par la méthode peut seule résoudre le problème de savoir ce qui est « un et le même » à chaque stade de l'analyse.

Voyons ce que cela donne si l'analyse est menée séparément dans les deux plans :

Les invariants du plan d'expression : Hjelmslev les appelle phonèmes, comme Jones et Troubetzkoy. Mais il prétend aller plus loin qu'eux parce que leur méthode est impure : non déductive, au sens défini plus haut, mais inductive. C'est pourquoi le phénomène reste mi-réel, mi-fonctionnel : c'est seulement une classe de sons. Il faut donc éliminer la prémisse non linguistique. Si l'on applique la définition du signe comme fonction dont le contenu et l'expression sont les fonctives, on aboutit à une formulation du principe de commutation qui satisfait entièrement à la méthodologie. On se rappelle que Troubetzkoy définit l'opposition phonématique par l'opposition distinctive : échanger un phonème par un autre, c'est produire une différence dans le contenu. Il faut radicaliser cette définition et éliminer toute référence psychophysiological, « phonétique », dans la définition du phonème : l'entité phonématique doit résulter uniquement d'une relation entre une corrélation d'expression et une corrélation de contenu : « Cette relation est une conséquence immédiate de la fonction de signe. »⁴⁹

La supériorité de l'approche par Hjelmslev est non seulement de radicaliser la phonologie en subordonnant la méthode de commutation à la définition fonctionnelle du signe, mais en prévoyant une procédure semblable à tous les niveaux d'analyse. On doit donc pouvoir traiter le plan du contenu de la même

⁴⁴ Maurice Merleau-Ponty, *Phénoménologie de la perception*, Paris, Gallimard, 1952¹¹, p. xxx-xxx.

⁴⁵ Cf. HJELMSLEV, *Prolégomènes à une théorie du langage* (op. cit.), fin du § 13 (PR).

⁴⁶ *Ibid.*, p. 46s. et 58.

⁴⁷ xxxx

⁴⁸ *Ibid.*, p. 61 (PR).

⁴⁹ *Ibid.*, p. 65 (PR).

manière⁵⁰ : rechercher les figures qui, en nombre limité, permettent une analyse exhaustive du nombre illimité des signes. Maintenant, que sont ces figures au plan du contenu ? Hjelmslev reconnaît que cela n'a pas été fait ni tenté en linguistique, alors que la recherche de figures au plan de l'expression est aussi ancienne que l'alphabet. Faute de quoi l'analyse du contenu reste un problème insoluble. La méthode sera la même : résoudre le plan contenu en composantes, en relations mutuelles et plus petites que les signes minimaux. Ici aussi, le critère est l'épreuve de commutation, par exemple dans une série comportant : (1)bélier, (2)brebis, (3)homme, (4)femme, (5)garçon, (6)filles, (7)étalon, (8)jument, (9)mouton, (10)être humain, (11)enfant, (12)cheval, (13)lui, (14)elle, on peut éliminer du répertoire les termes un à huit et les traiter comme unités relationnelles qui inclut seulement 13 et 14 d'un côté, 9 10, 11, 12 de l'autre ; on a ainsi deux plans et l'échange d'un seul élément contre un autre (« lui » contre « elle » suffit à échanger « homme » contre « femme », « bélier » contre « brebis », etc. ; et l'échange de « mouton » contre « cheval » suffit à échanger « bélier » contre « homme » ; ainsi peut-on passer d'un inventaire ouvert 14604 /24/ à des inventaires clos, puis à des inventaires de plus en plus restreints. Ainsi, dans l'exemple ci-dessus le couple « lui-elle » constitue une catégorie à nombre restreint ; « mouton », « être humain », « enfant », « cheval » appartiennent à un inventaire illimité. Il faut donc poursuivre l'analyse jusqu'à ce que tous les inventaires soient limités au maximum, et pour cela constituer les groupements au sein desquels un contenu est mis en équations avec une chaîne de contenu comportant certaines relations mutuelles. Le dictionnaire tente quelque chose d'approchant, mais d'une façon désordonnée.

On a ainsi opéré une fusion entre le test purement pratique de commutation et la définition toute théorique du « *sign-function* »

C'est sur cette base que l'on peut définir la forme linguistique d'une langue ; rien d'autre ne l'établit que le test de commutation (ainsi, dans l'exemple ci-dessus de l'énumération des couleurs, des genres, des temps, etc.). Le principe de clôture se trouve encore renforcé par cette formalisation ; tout facteur extérieur au langage se trouve en effet exclu. Le support n'est pas une formation universelle à la base de tous les langages puisqu'il est « formé » dans chaque langue. Il y a bien des principes universels de formation, à savoir que tout langage est structuré en contenu-expression ; mais le support ne saurait contenir le principe d'articulation de telle ou telle langue. On ne saurait donc le prendre comme fil de description. On ne pourra donc construire une grammaire sur un système ontologique spéculatif ni sur le modèle d'une autre grammaire. La description de la forme commande à son évidence, non l'inverse. Il faut renoncer au rêve d'un système phonétique ou d'un système conceptuel universel : « Les différences entre les langues ne consistent pas en réalisations différentes d'un type de substance, mais en réalisations différentes d'un principe de formation »⁵¹. Et l'approche non linguistique du support est du ressort de la physique (pour les sons et les choses) et de l'anthropologie pour la description phénoménologique du contenu. Ainsi, est réalisé le rêve saussurien d'une algèbre du langage. Mais au prix du « phonétique » et du « sémantique », si l'on entend par phonétique la réalisation dans une substance expressive et par⁵² sémantique la réalisation dans une substance de contenu. On appellera « glossématique » cette algèbre immanente du langage et « glossèmes » les invariants.

7 - De la dichotomie langue-parole à la dichotomie schéma-usage

La distinction initiale, chez de Saussure, entre langue et parole devient chez Hjelmslev une distinction terminale : schéma-usage. Ce n'est pas là une meilleure énonciation, mais bien une substitution, comme le déclare l'article « Langue et parole » des *Essais linguistiques* de 1943⁵³. Cherchons la « fonction » qui existe entre langue et parole. On commence par établir la tripartition « schéma-norme-usage » à l'intérieur du champ de la langue. La langue est tour à tour forme pure (indépendante de toute réalisation sociale et manifestation matérielle), forme matérielle (c'est une réalisation sociale, mais indépendante de tout détail de manifestation) et usage (c'est-à-dire une réalisation sociale définie par des manifestations observées sous forme d'habitudes). Les trois notions tombent ainsi du même côté : la langue (bien que les expressions « réalisation », « manifestation », témoignent du pouvoir de la parole dans le champ même de

⁵⁰ *Ibid.*, p. 66-67 (PR).

⁵¹ *Ibid.*, p. 77 (PR).

⁵² 1966 : la.

⁵³ L. HJELMSLEV, *Essais linguistiques (op. cit.)*, p. 81ss. (PR)

la langue). /25/ Dans cette séquence, l'usage est subordonné à la norme et la norme au schéma : c'est à lui que s'applique l'algèbre de la langue. La définition saussurienne de la langue comme un ensemble d'habitudes linguistiques est réservée à la notion d'usage. Le schéma est un jeu et rien de plus ; il est la constante, le reste et la variable. Entre la norme et l'usage, le rapport est plus complexe. L'usage et l'acte précèdent logiquement et pratiquement la norme ; le cri spontané est un acte sans norme. Entre l'usage et l'acte comme parole, nous trouvons une véritable interdépendance, une présupposition mutuelle. Mais, pour Hjelmslev, cela n'équivaut pas à une relation réciproque entre schéma et langue. C'est tout l'ensemble « norme-usage-acte » qui est subordonné au schéma ; et la relation d'interdépendance entre l'usage et l'acte est elle-même subordonnée à la dépendance globale des trois autres termes au schéma.

Il est remarquable que Hjelmslev n'ait considéré qu'un aspect de la parole saussurienne, son caractère d'exécution (opposé à l'institution), et écarté d'autres aspects comme son caractère de libre combinaison. C'est pourtant ce caractère qui dominera dans l'analyse de la phrase. Si la parole n'est que l'extériorisation matérielle de la langue, elle n'apporte rien de nouveau dans le langage qui n'ait déjà été de la « substance ». C'est pourquoi dans les *Prolégomènes*, le rapport schéma-usage est entièrement déduit du rapport forme-substance. Il ne reste plus rien alors de la riche séquence « schéma, norme, usage, acte » qu'une opposition squelettique dans laquelle un seul terme est intéressant : le schéma. La norme n'est plus qu'une abstraction de l'usage, et l'acte une concrétisation passagère de la langue, dans un « document » ; l'acte est le document de l'usage individuel et celui-ci le document de l'usage collectif.

Il nous faudra revenir plus loin sur cette réciprocity un moment aperçue entre l'usage et l'acte ; mais alors il faudra faire justice à la parole, qui est beaucoup plus qu'une simple exécution : la libre combinaison des signes, qui a son plan de manifestation dans la phrase.

14605 /26/

CHAPITRE III

Genèse et structure

Introduction

Les deux chapitres précédents reposent sur l'opposition désormais acquise entre deux modes d'intelligibilité : l'intelligibilité historique selon laquelle le changement et la succession sont des principes suffisants d'explication, et l'intelligibilité systématique qui donne le pas aux arrangements simultanés d'éléments dans un ensemble organique. En résulte-t-il que les problèmes de genèse ont perdu tout intérêt et tout sens ? Il n'en est rien. Chaque conquête est en même temps l'oblitération d'autres questions. Sous le titre de genèse, on peut entendre :

1°) La genèse du langage comme telle : le point de vue du paléontologiste peut être ici invoqué.

La genèse des langues particulières, [qui] constituent des familles supposées issues d'un prototype commun ; on retrouvera ici la question de la dérivation des langues, qui occupa la linguistique du XIX^e siècle. Or le structuralisme n'est pas né seulement contre le génétisme, mais en son milieu ; la notion même de famille, c'est-à-dire de classes génétiques, avertit déjà que la filiation repose sur des ressemblances, donc que la dérivation est une conséquence de la classification. Le dernier livre de Hjelmslev, *Le Langage*, vous aidera à discerner ces relations très complexes entre genèse et structure. Un rapport réciproque apparaîtra : si les ressemblances sont fondées sur des régularités, c'est-à-dire des correspondances formelles, en retour, il est légitime d'expliquer les ressemblances par une origine commune.

Mais les problèmes de genèse ne sont épuisés ni par la question de l'origine de la fonction symbolique ni par la filiation des langues. Il reste, et c'est le plus important, à s'interroger sur la genèse des opérations linguistiques. Or, dans les deux points de vue antérieurs, le langage est considéré encore dans ses produits. On évoquera l'œuvre de Wilhelm von Humboldt qui a posé le problème d'une génération simultanée du langage, de la culture et du caractère des peuples.

Ce troisième sens du mot « genèse » nous mettra sur le seuil des problèmes examinés dans la troisième partie de ce cours en particulier à propos de l'œuvre de Chomsky.

Notre tâche sera de montrer jusqu'à quel point les problèmes de genèse peuvent être renouvelés et clarifiés par le point de vue structural et, en retour, jusqu'à quel point le point de vue génétique reste irréductible au point de vue structural et constitue une intelligibilité non seulement propre, mais plus fondamentale encore que celle du système. Mon hypothèse de travail est que le point de vue structural est efficace et fécond aussi longtemps que le langage peut être traité comme un produit et non [comme] une production, comme l'ensemble des latitudes offertes aux combinaisons illimitées d'éléments, enfin comme un inventaire fini d'unités discrètes servant de base à une production illimitée de phrases et de textes inédits.

/27/

1°) *La genèse du langage*

On prendra pour guide l'ouvrage de Leroi-Gourhan, *Le Geste et la Parole*⁵⁴.

Que peut-on attendre d'une telle œuvre ? Alors que la linguistique structurale atteint le langage dans les langues, c'est-à-dire dans des systèmes finis de signifiants discrets, et pénètre ainsi au cœur de la fonction sémiologique qu'elle peut isoler des autres fonctions psycho-sociales, la paléontologie atteint seulement la fonction symbolique (nulle trace en effet du langage avant le graphisme et l'écriture ; on arrive trop tard) ; mais, en revanche ; cette atteinte latérale et par les entours permet de saisir le langage au sein d'une totalité : totalité organique constituée par la séquence : station droite, main et face humaines, totalité fonctionnelle : outil, parole, totalité socioculturelle : syntaxe, pratique, « les syntaxes, graphismes ». On tentera de saisir l'enchaînement de ces trois modes d'application du langage dans une totalité.

a) – Le langage est la conquête de la figure humaine. La conquête de la figure humaine est en même temps celle des « conditions favorables » à l'instauration de la fonction symbolique : passage de la symétrie radiale (adaptée à la capture immobile) à la symétrie bilatérale (adaptée à la locomotion) ; dégagement du champ antérieur (bouche, organes de préhension, d'orientation, de repérage, de coordination) ; conquête de la bipolarité d'un pôle facial et d'un pôle manuel, division du champ antérieur de relations en deux territoires complémentaires. Le paléontologiste dégage ainsi des tendances fonctionnelles, traverse les grands découpages des classes et des ordres (exemple : comment le membre antérieur s'affranchit de la locomotion, se libère pour la préhension – serre de l'oiseau et trompe de l'éléphant). Cette paléontologie fonctionnelle intègre dans une seule image fonctionnelle et articulée des éléments anatomiquement aussi disparates que la mécanique osseuse de la colonne vertébrale et des membres, la suspension crânienne, la denture, la main et enfin le cerveau. Un des aspects les plus intéressants de l'œuvre de Leroi-Gourhan est que les conquêtes liées au développement du cerveau sont subordonnées aux conquêtes liées à la charpente et à ses contraintes mécaniques. C'est ainsi que peut être élaborée l'idée d'une suite de choix orientée vers l'émergence du langage. L'évolution apparaît comme une succession de « libération » du corps hors de l'eau, de la tête par rapport au sol, de la main par rapport à la locomotion, du cerveau par rapport au masque facial. Cette conquête progressive de l'indépendance et de la mobilité, donc de l'espace et du temps, n'apparaît que par une sélection opérée dans le foisonnement des formes et l'isolement de fossiles privilégiés⁵⁵.

L'apparition du langage est alors liée à la résolution d'une série de problèmes. Il faut considérer comme un ensemble cohérent la suite des solutions représentées par la station droite, la main libre et la face courte⁵⁶. La discontinuité des solutions fait que l'homme est aussi loin du quadrumane que celui-ci l'est du quadrupède : « Aussi loin qu'on cherche les traces du l'hom14606/28/me-singe, on ne trouve que des hommes »⁵⁷. L'homme commence par les pieds, continue par la main et s'achève par la parole. Dans cette

⁵⁴ André Leroi-Gourhan, *Les geste et la parole*, 2 tomes, Paris, Albin Michel, 1964-65 (PR).

⁵⁵ On lira les paragraphes les plus intéressants au point de vue de la méthode, *op. cit.*, pp. 47, 50, 56 et 57 (PR).

⁵⁶ *Ibid.*, p. 107s (PR).

⁵⁷ *Ibid.*, p. 108 (PR).

première approximation du langage, la fonction symbolique [----]⁵⁸ par la constitution progressive de la figure terminale de l'homme et par les « critères d'humanité » qui s'y rattachent : station verticale, main libre pendant la marche, possession d'une face courte. Ces faits ne sont pas isolés, ils constituent les pôles multiples d'un unique dispositif.

Cette explication génétique n'est pas étrangère au concept de structure. Le passé n'explique le présent qu'autant qu'une image actuelle [est expliquée] par un développement. Aucune fuite en arrière, mais l'explication d'une structure actuelle par un développement temporel. Ce caractère de l'explication génétique est particulièrement net lorsque l'auteur s'oppose à la « légende de l'homme-singe » qui a dominé la deuxième moitié du XIX^e siècle. La recherche de « l'image de transition » donnait l'illusion d'une intelligibilité propre du changement. Si l'on a une intelligence plus exacte des critères d'humanité, c'est au contraire la différence qui fait problème, la différence entre la lignée humaine et celle des anthropoïdes. Non plus : comment un singe devient un homme, mais : comment se constitue la différence entre l'homme et le singe. L'intelligence génétique n'est plus une⁵⁹ succession cinématographique de formes intermédiaires que la compréhension du problème biologique posé et de la solution donnée par la station verticale d'abord, par la libération de la main ensuite⁶⁰. L'explication génétique est l'histoire de l'instauration d'une⁶¹ structure.

b) *Inférence du langage à partir de l'outil.*

La différenciation est l'action conjuguée du pôle manuel et du pôle facial ; [elle] introduit une histoire qui est celle des rapports de l'outil et du langage : au point où se trouve le zinjanthrope (découvert au Tanganyika en 1959), l'outil apparaît comme une véritable conséquence anatomique, seule issue devenu[e] sa main et sa denture, pour en être complètement inerte et dont l'encéphale est organisé pour des opérations manuelles de caractères complexes⁶². L'outil apparaît alors comme un organe artificiel par lequel l'évolution se produit hors du corps ; à partir de lui commence une seconde inférence du langage, non plus dans ses conditions favorables, mais dans son répondant technique.

Comment ? Essentiellement par l'analyse des conditions de possibilités du geste technique. En effet, la percussion du galet taillé suppose une intervention consciente quant à sa direction et à sa force. Cette percussion ne saurait être un geste de hasard ; une nouvelle normativité prolonge celle de l'organe naturel dans l'organe artificiel. Cette normativité s'exprime dans les stéréotypes⁶³, caractéristiques de chaque période (biface, racloir, burin, etc.). En passant du geste unique, qui crée le tranchant du premier galet taillé, à la taille des éclats qui deviendront des outils, les opérations deviennent non seulement plus nombreuses, mais requièrent une « forme préexistante dans l'esprit »⁶⁴ et une suite d'opérations enchaînées. C'est cette « syntaxe » du geste technique qui permet d'afférer le langage.

/29/Aux témoignages de l'intelligence technique, s'ajoutant les témoignages plus difficiles à interpréter d'une intellectuelleté réfléchie de caractère esthétique-religieux, tels que la sépulture par enfouissement des Néanderthaliens.

Avec l'homo sapiens, les rapports de l'homme et du monde biologique transforment profondément la société ; la société désormais l'emporte sur l'espèce. En même temps, l'évolution du cerveau pousse vers une généralisation illimitée qui tourne le dos à la spécialisation technique des organes naturels. C'est encore l'histoire des techniques qui donne le seul accès indirect au langage.

c) Les témoignages directs du graphisme et de l'écriture permettent de parler pour la première fois des « symboles du langage »⁶⁵. Mais ici encore, l'optique du paléontologiste est spécifique ; pour lui, la société

⁵⁸ 1966 : il manque un verbe dans le texte, sans blanc dans le polycopié.

⁵⁹ 1966 : n'est plus dès lors massivement moins une.

⁶⁰ *Ibid.*, p. 34 (PR).

⁶¹ 1966 : de.

⁶² *Ibid.*, p. 167 ; 1966 : la phrase est corrompue, on essaie de l'émender.

⁶³ *Ibid.*, p. 132.

⁶⁴ *Ibid.*, p. 140.

⁶⁵ *Ibid.*, p. 261-300.

prépare⁶⁶ dans le prolongement de l'évolution biologique commune [une] « option biologique, fondamentale » ; c'est donc sur le fond d'une⁶⁷ « biologie des sociétés » (nourriture, territoire, groupement ethnique, sédentarisation, assujettissement social, hégémonie militaire, etc.) que le langage doit être replacé : organisation sociale, technique de la céramique et des métaux, cités et industries⁶⁸, artisanat et écriture, constituent des constellations qu'il faut prendre comme une totalité.

Deux thèmes sont particulièrement à retenir en ce qui concerne le langage : 1. la naissance du graphisme, avant la linéarisation des symboles de l'écriture (pose des problèmes spécifiques : un nouveau rapport est établi entre les deux pôles opératoires de la main et de la face [tracé, lecture], lié à l'invention des colorants, à l'intérêt pour les objets de parure, à l'établissement de rites incantatoires ou déclamatoires [; 2.] le graphisme naît dans l'abstrait et non dans la représentation du réel ; c'est moins la figure que le rythme ; les figures elles-mêmes sont « des chevilles graphiques sans liant descriptif, support d'un contexte oral irrémédiablement perdu »⁶⁹.

14607/30/

De tels mythogrammes, plus près de l'idéogramme que du pictogramme, impliquent des conventions inséparables de concepts déjà hautement organisés par le langage. Mais ils ajoutent quelque chose de spécifique, qui sera perdu avec l'écriture linéaire : la liberté dimensionnelle qui s'exprime dans le graphisme (cf. l'assemblage rayonnant des animaux de l'art paléolithique, support d'un assemblage verbal analogue). Avant le récit historique unilinéaire, mythes et graphismes ont dû présenter le même caractère multidimensionnel ; l'apparition de l'écriture comme simple notation phonétique marque à la fois un progrès dans la distraction et un recul dans l'expression : l'assemblage figuratif de multilinéaire n'a pas seulement une richesse émotionnelle, mais une valeur inégalable de composition et de coordination.

Quant à la linéarisation des symboles, elle paraît liée avec la « rigueur comptable⁷⁰, contemporaine de la métallurgie, de la hiérarchisation sociale, qui ont exigé des dénombrements d'êtres et d'objets, une fixation de généalogie, une simplification du répertoire figuratif, une schématisation de l'expression des actions. De là, les mythogrammes phonétisés et l'apparition de l'écriture linéaire, lorsqu'il a fallu traduire économiquement des notions pauvres, mais précises, dont l'ajustement linéaire assure l'efficacité. Métallurgie, villes, pensées rationnelles, écriture linéaire vont de pair. Ainsi le langage apparaît-il pris dans une constellation biosociologique, qui relaye la constellation biotechnique ou de la seconde approche et la constellation organique de la première approche⁷¹. Mais, en même temps, cette nouvelle insertion du langage dans le social remanie profondément l'équilibre intérieur, principalement celui de la main et de la face, main et face divorcée en quelque sorte en même temps que le geste technique et la phonation. La figuration graphique avait rétabli un certain équilibre, le geste interprétant la parole, celle-ci commentant le graphisme. « Au stade du graphisme linéaire qui caractérise l'écriture, le rapport entre les deux champs évolue de nouveau : phonétique⁷² et linéaire dans l'espace, [le] langage écrit se subordonne complètement au langage verbal, phonétique et linéaire dans le temps. Le dualisme verbal-graphique disparaît et l'homme dispose d'un appareil linguistique unique, instrument d'expression et de conservation d'une pensée elle-même de plus en plus canalisée dans le raisonnement »⁷³.

Le point de vue du paléontologiste permet d'apercevoir une première fois comment s'articulent point de vue structural et point de vue génétique. Le premier, en fournissant un tableau articulé de critères, apporte en même temps un guide dans l'explication historique, mais le second — au point de vue génétique — en replaçant le langage dans une totalité plus vaste (organique, fonctionnelle, socioculturelle), permet d'apercevoir quelque chose de la fonction symbolique elle-même.

14608 /31/

(2) *La dérivation génétique des langues.*

⁶⁶ 1966 : préparée.

⁶⁷ 1966 : pour le fond, une.

⁶⁸ *Ibid.*, p. 248.

⁶⁹ *Ibid.*, p. 266.

⁷⁰ Guillemets fermants manquent ; à contrôler dans la source.

⁷¹ Phrase corrompue.

⁷² 1966 : phonétiser

⁷³ *Ibid.*, p. xxx.

Dans son dernier livre, *Le Langage*, Hjelmslev revient au problème de la généalogie des langages à partir d'une analyse structurale⁷⁴. Comment genèse et structure s'articulent-elles ?

Le problème de la généalogie des langues, traité[es] comme membre[s] de [la] même famille dans des relations ascendantes et descendantes, ainsi que le problème d'un langage primitif ont été mis provisoirement de côté par l'approche synchronique : le changement est partiel, d'origine non linguistique et contingent. [À] la limite, pour de Saussure, la diachronie serait une simple chronique d'événements. Il apparaît aujourd'hui qu'il est possible de reformuler en termes⁷⁵ de structure les problèmes génétiques eux-mêmes. Nous verrons ensuite si la notion de genèse n'apporte pas en retour quelque chose de spécifique.

Méthode : Constitution de groupes linguistiques sur la base d'une analogie structurale. Si l'on compare la série de mots pour frère, mère et père dans dix langues appartenant au groupe indo-européen⁷⁶, la ressemblance s'établit au niveau des « éléments d'expression », c'est-à-dire des combinaisons syllabiques. On peut alors définir la fonction de ces éléments d'expression en chaque langage, c'est-à-dire sa position dans le système. La parenté linguistique peut être définie par la corrélation entre éléments d'expression, et non au niveau de la ressemblance extérieure. Dans la plupart des cas, la fonction est indépendante de la ressemblance. Après avoir défini un par un les éléments d'expression, il est possible d'établir le système entier des correspondances couvrant la totalité des éléments d'expression : « Nous avons pu montrer qu'il existe entre les langues indo-européennes considérées la relation qui fait qu'un élément d'expression d'une langue, s'il est entouré d'autres éléments d'expression donnés et qu'il occupe une position donnée dans le mot, correspond de façon constante à un élément d'expression donné à chacune des autres langues. Et l'on peut démontrer cette relation pour l'ensemble des éléments d'expression dans l'ensemble des langues indo-européennes. De cette façon, dans chacune des langues le système entier des éléments d'expression est dans un rapport constant avec le système entier des éléments d'expression de chacune des autres langues. C'est cette correspondance constante que nous nommons la fonction élément-expression »⁷⁷.

C'est sur cette base que peut être définie la parenté génétique : « La parenté génétique est une fonction reliant les langues. Elle consiste dans le fait que chaque élément d'expression d'une langue est relié par une fonction et un élément d'expression d'une autre [?] et nous avons vu que la fonction de chaque élément est conditionnée par son entourage et par la position qu'il occupe dans le monde. »⁷⁸

Cette parenté génétique a été généralisée en dehors de l'indo-européen et a permis d'établir des sous-hiérarchies à l'intérieur de l'indo-européen (langue romane, langue germanique, etc.).

/32/

Conséquence pour la théorie linguistique.

1) Choc en retour⁷⁹ sur la linguistique classique. Il apparaît que ce qu'on appelle la révolution linguistique prolonge beaucoup plus qu'il ne semble le travail des comparatistes avant Saussure. La parenté⁸⁰ génétique des langues a recouru dès le XIX^e siècle à des comparaisons de structure à structure. Aussi bien est-ce le fameux mémoire de de Saussure de 1879, sur le terrain même de la linguistique historique, qui a fait la percée vers le structuralisme. Dans *Le langage*, Hjelmslev porte un domaine empirique ancien au niveau des nouvelles conditions de pensée : les genèses de la linguistique classique sont pensées selon les structures de la linguistique nouvelle.

2) Mais la réinterprétation amène à limiter les ambitions du comparatisme ; la caractérisation ne va pas au-delà de la formation des syllabes : « Chaque élément de la langue rentre donc dans une catégorie déterminée, définie par certaines possibilités de combinaisons déterminées et par l'exclusion de certaines autres. Ces catégories constituent avec leur définition le système d'éléments de la langue, ou bien ce que

⁷⁴ L. HJELMSLEV, *Le langage. Une introduction*. Préface de A.J. Greimas, Paris, Minuit, 1966.

⁷⁵ 1966 : forme

⁷⁶ 1966 : aux groupes indo-européens

⁷⁷ *Ibid.*, p. 43 (PR) [citation à contrôler].

⁷⁸ *Ibid.*, p. 54 (PR) [citation corrompue].

⁷⁹ 1966 : Choquant retour [!].

⁸⁰ 1966 : l'apparenté

nous appellerons la structure de la langue. Cette structure détermine quelle syllabe et par suite quel signe sont possibles ou impossibles. »⁸¹ Par contre, « la structure du langage ne comporte pas des règles particulières pour la constitution du signe [...]. Il y a dans la structure de la langue des règles particulières pour les syllabes. C'est par contrecoup que les signes se conforment à des règles, aucun ne pouvant être construit en infraction avec les règles relatives de la syllabe. »⁸²

3) Du même coup, la recherche des origines reçoit une limitation similaire. L'origine n'est plus la naissance totale du langage dans un récit de l'origine. C'est seulement une structure reconstruite d'après les fonctions des éléments. On conjecture une origine commune de la parenté, laquelle est constatée sur les fonctions des éléments. Pourquoi, en effet, deux langues ont-elles une relation de correspondance ? « La seule cause concevable est que les deux langues aient une origine commune. »⁸³ Si l'on ajoute cette conjecture à la définition opérationnelle de la parenté⁸⁴ génétique, on obtient une définition réelle de la parenté⁸⁵ génétique entre deux langues. « [La parenté génétique entre deux langues] veut dire qu'elles se sont développées à partir d'une même langue originelle »⁸⁶. Mais cette origine conjecturée à partir de la corrélation de structure[s] se borne elle aussi à des éléments d'expression, au plus à des segments de mots, mais jamais à des mots entiers. On ne sait rien de son usage. Quel mot ? Quelle désignation des éléments d'expression ? Quel contenu de signification ? À plus forte raison : Qui l'a employé ? Et même : l'a-t-on⁸⁷ employé ? [A-t-on employé] d'autres éléments d'expression et d'autres possibilités de relation que ceux qu'on a définis ? À plus forte raison faut-il renoncer à toutes conjectures sur la culture, le peuple et la race de ces locuteurs hypothétiques. Selon cette méthode, il est « impossible de maintenir quelques rapports que ce soient entre langue et peuple. »⁸⁸ « Nous reconstruisons donc non pas des mots, mais des parties de mots, et sans connaître leur prononciation ni leur sens. »⁸⁹ On assiste ainsi à une extraordinaire réduction du champ d'exacitude. À ce prix, « la linguistique peut être dite absolument exacte et elle est peut-être le domaine le plus exact de toutes les sciences humaines »⁹⁰.

14609b/33/

4) Le résultat philosophiquement le plus important porte sur le départage le plus précis entre structure et usage. On a déjà discuté ce problème à propos des *Prolégomènes*. La linguistique génétique le restitue sous un jour assez : le champ libre laissé à l'usage par la structure a une extension extraordinaire, les permissions combinatoires ne dépassant pas l'ordre des sous-signes syllabiques. S'il en est ainsi, l'usage concerne non seulement la combinaison des signes dans des phrases, mais la formation même des signes en relation à la structure syllabique. L'identité d'un langage ne peut être définie qu'au niveau de sa structure syllabique, et non de son inventaire de signes : « C'est donc la structure de la langue et elle seule qui conditionne l'identité et la constance d'une langue. Tant que nous aurons la même structure de la langue nous aurons le droit de dire que nous avons la même langue. »⁹¹ En même temps que le concept d'emploi est étendu à la formation des signes, la liberté de cette formation reçoit une extension analogue : « Le secret général⁹² de la construction de la langue : on a toujours la possibilité de former des signes nouveaux rien qu'en regroupant d'une manière nouvelle, mais d'après des règles bien connues, les éléments eux-mêmes bien connus, règles et éléments étant peu nombreux et bien appris [...]. Le système des éléments est achevé, mais le système des signes est productif ; les éléments constituent une série close, les signes une série ouverte. »⁹³ Cette inventivité au niveau des signes donne au langage une

⁸¹ *Ibid.*, p. 59.

⁸² *Ibid.*, p. 58.

⁸³ *Ibid.*, p. 112.

⁸⁴ 1966 : l'apparenté

⁸⁵ 1966 : l'apparenté

⁸⁶ *Ibid.*, p. 113 (PR) [citation tronquée].

⁸⁷ 1966 : Et même si on l'a

⁸⁸ *Ibid.*, p. 116 (PR).

⁸⁹ *Ibid.*, p. 119 (PR).

⁹⁰ *Ibid.*, p. 120 (PR).

⁹¹ *Ibid.*, p. 61s. (PR)

⁹² 1966 : génial

⁹³ *Ibid.*, p. 36 (PR).

flexibilité extraordinaire : il peut exprimer n'importe quel champ conceptuel et s'adapter à tous les changements.

Ainsi, en se précisant, l'analyse structurale limite ses prétentions : non seulement la formation des signes est libre, mais même la réalisation des éléments au niveau phonétique ; la notion d'usage ou d'emploi couvre les « idées » et les « expressions ».

5) Ce départage plus serré entre structure et emploi permet finalement de définir un équilibre entre l'invariant et l'historique dans la langue. Là est finalement la pierre de touche de la linguistique : quelle place fait-elle à l'historique, lorsqu'elle part de la structure et non plus de la genèse ? Les dernières pages du dernier livre de Hjelmslev sont consacrées à ce problème⁹⁴. La grande découverte de la linguistique du XIX^e siècle était que la langue se transforme. Mais s'étant placée au plan des signes, de leur prononciation, de leur signification, elle a manqué la notion d'état linguistique. Or ce sont précisément les recherches sur la langue originelle qui ont amené à découvrir une structure originelle et non des sons préhistoriques.

Ici encore s'avère l'importance du premier travail de de Saussure. La résolution des problèmes d'origine par le moyen d'une décomposition algébrique a ainsi ramené à la considération des états. Or [qu']est-ce qu'une transformation sinon une loi de conversion [qui] est elle-même un état, comme la loi qui dit qu'aux échecs les pions qui atteignent l'autre bout de l'échiquier se transforment en reine ?

Ainsi beaucoup de transformations historiques sont elles-mêmes des règles de jeu. Mais cette réduction structurale du concept de transformation n'atteint que les transformations de structure. Les transformations d'usage (prononciation, signification) relèvent d'une autre explication : par les tendances de la communauté linguistique⁹⁵.

14610b/34/

3) Humboldt et le projet d'une genèse totale du langage

En remontant à Humboldt, nous dévoilons le projet génétique dans toute son ampleur : après la genèse extérieure et les relations de dérivation par famille, voici le projet d'une genèse totale qui constitue sans doute le non-dit et l'impensé de toute genèse externe ou partielle. Il apparaîtra que la notion de genèse ne s'épuise aucunement dans celle de diachronie, telle qu'elle résulte de l'opposition diachronie-synchronie. L'intelligence des structures apparaîtra plutôt comme une intelligence seconde, appliquée à des produits échus, figés, morts, par rapport à une intelligence de la production ou de la création [C'est de] cette même intelligence génétique que partirent les théoriciens de la grammaire générative⁹⁶. Ils reprendront à leur compte quelque chose du projet grandiose de Humboldt en ajoutant aux taxinomies des structuralistes une investigation de la « compétence » des sujets parlants, c'est-à-dire de leurs pouvoirs de former des énoncés nouveaux selon des règles.

a) Le principe général d'explication

Tout le monde cite la même phrase de Humboldt : « il faut considérer la langue non comme un produit créé (*erzeugtes*), mort, mais bien plutôt comme une production (*Erzeugung*). [...] Elle n'est pas un ouvrage fait (*Werk = érgon*), mais une activité (*Tätigkeit = energeia*) : sa définition vraie ne saurait donc être que génétique ». Le sens en échappe si on ne le replace pas dans son contexte : la célèbre introduction placée en tête de l'ouvrage en trois volumes : *Sur la langue kaw de l'île Java* (1836). Cette introduction de plus de quatre cents pages s'intitule : « De la diversité dans la construction du langage humain et de l'influence de cette diversité sur le développement spirituel de la race humaine »⁹⁷. Le titre même annonce quelque chose de la totalité du projet. Trois problèmes sont mis en relation : la division de l'espèce humaine en peuples ou nations ; la diversité des langues ; et enfin — ce qui est beaucoup plus embarrassant — l'énergie spirituelle (*Geisteskraft*) et son initiative créatrice (*Erzeugung*) ou productivité ou production. Les deux premiers termes ne suggèrent qu'une corrélation entre des phénomènes de même niveau – le bâti, la

⁹⁴ *Ibid.*, p 161-172 (PR).

⁹⁵ *Ibid.*, p. 171 (PR).

⁹⁶ Cf. la troisième partie de ce cours (PR).

⁹⁷ Wilhelm VON HUMBOLDT, *Über die Verschiedenheit des menschlichen Sprachbaues und ihren Einfluß auf die Entwicklung des Menschengeschlechtes*, Bonn/München, F. Dümmler, 1960 (ND de l'édition originale, Berlin 1836 ; édition en possession de Ricœur).

structure, la construction (*Bau*) ; le caractère propre de l'explication tient au rôle du troisième terme, l'initiative créatrice. C'est elle qui introduit le dynamisme. L'énergie spirituelle apparaît en effet comme un principe plastique : elle donne forme ; comme un principe de développement : elle transforme ; comme un principe d'extériorisation : elle fait passer de l'intérieur à l'extérieur, c'est une manifestation une révélation ; comme un principe de progrès d'élévation : cette révélation est l'idée ultime de l'histoire du monde. Dans ce triangle, peuple-langue-énergie spirituelle, la priorité revient aux rapports entre langue et énergie spirituelle. On se tromperait totalement si on y voyait un « sociologisme » qui rattacherait la langue à l'esprit national. Certes, le *Geist* selon Humboldt n'est pas une entité théologique ni transcendante ; il ne semble pas avoir d'autre champ d'expression que le développement spirituel de l'humanité (c'est pourquoi Humboldt dit souvent énergie spirituelle humaine ou même nationale). C'est ce qui accrédite l'idée d'une sociologie. Mais le caractère des nations est aussi un produit. Dans le cas de la préhistoire, l'initiative vient même de la langue, de ces créations collectives ou individuelles. Il faut donc distinguer les langues « produits » et la langue (pro/35/duction, activité initiative créatrice). Les langues sont des créations médiatisées par les nations, la langue est une création immédiate.

Cette dernière remarque laisse apercevoir le problème qui va dominer la pensée de Humboldt : le passage à la forme est à la fois une extériorisation, une manifestation, une révélation – et une limitation. Une certaine dialectique de la genèse et de la structure apparaît, dans laquelle la forme jouera le double rôle d'explicitation et de frein dans l'élan créateur. C'était déjà le problème hégélien de l'esprit objectif. Il ne faut donc pas attribuer à la civilisation et à la culture, même prise au sens élevé de la *Bildung* des écrivains du XVIII^e siècle, une causalité qui ne revient qu'à l'énergie qui leur a donné naissance. L'opposition n'est donc pas entre une explication qui donnerait une priorité à la langue et une autre aux caractères des peuples, mais entre une explication qui resterait au plan de visibilité des manifestations où s'enchaînent les causes et les effets et une explication qui s'enfonce dans la profondeur des énergies⁹⁸. On pense à la causalité spinoziste comme production interne de la substance distincte de l'enchaînement extérieur des causes⁹⁹. On peut penser aussi à Bergson et sa philosophie de la création avec toutes les séductions et toutes les difficultés d'une pareille entreprise¹⁰⁰. Le recours à une énergie ne signifie pas l'opposition d'une téléologie à un causalisme, mais la hiérarchisation d'une causalité externe et d'une causalité interne¹⁰¹. Il est vrai que l'interprétation de cette énergie (notion d'allure « naturaliste » – comme un travail [*Geistesarbeit*]) semblerait introduire l'idée de but, et cela inévitablement. Si, en effet, on veut hiérarchiser les manifestations de ce travail, il faut bien les ordonner par rapport à une certaine visée à un but : la révélation de l'énergie spirituelle humaine a été appelée dès le début le but suprême, l'idée ultime.

Peut-être peut-on surmonter la contradiction apparente en disant qu'on refuse une téléologie externe superposée à une causalité pour une téléologie immanente, identique à la causalité profonde créatrice. On trouverait des parallèles chez Spinoza et chez Bergson.

Cette identification de la causalité créatrice et de la téléologie immanente caractérise les philosophies du développement : diversification des formes, hiérarchisation des résultats, progression dans l'expressivité marquent le déploiement d'une cause qui est à elle-même son propre but. C'est ce que signifie l'idée d'automanifestation. Il n'y a donc pas lieu d'opposer les textes contre la finalité à ceux qui font jouer un rôle normatif à l'idée : la cause est norme. Peut-être est-ce cela le principe d'intelligibilité ultime d'une pensée génétique qui ne se ramène aucunement à faire du changement un principe d'explication. Il s'agit plutôt d'une énergie *auto-normée*, d'un travail autorégulateur. Appréhender génétiquement les langues, c'est « les considérer comme un travail spirituel dirigé vers un but déterminé »¹⁰². La genèse apparaît alors comme le rapport entre une cause cachée et un but manifesté ; c'est un rapport d'identité profonde qui requiert le temps pour se rendre réel se manifester, se réaliser : « Ce qui procède du tout de l'énergie humaine n'a pas permission de se reposer tant qu'il ne retourne à nouveau dans le tout. »¹⁰³

⁹⁸ *Ibid*, § 4 (PR).

⁹⁹ B. SPINOZA, *Ethica ordine geometrico demonstrata*, Partie I, §§ 17 et 26.

¹⁰⁰ H. BERGSON, *L'Évolution créatrice*, in : ID, *Œuvres*. Texte annoté par André Robinet. Introduction d'Henri Gouhier, Paris, PUF, 1963 (édition en possession de Ricœur).

¹⁰¹ W. VON HUMBOLDT, *Über die Verschiedenheit (op. cit.)*, § 3. [Ce paragraphe] met l'accent sur l'idée d'une cause originelle, expressément opposée à l'idée de fin : idée de puissance spirituelle, humaine, plastique, diversifiante (PR).

¹⁰² *Ibid*, p. 24 (PR).

¹⁰³ *Ibid*, p. 31 (PR).

14611/36/

b) *Place du langage dans le développement spirituel.*

Qu'est-ce qui donne à la langue, au langage, une position privilégiée dans cette création qui nous apparaît comme automanifestation, comme auto-activité ?

Un mot doit nous alerter : *die Rede*. « La diversité des langues, dit Humboldt, peut être considérée comme le *Streben* avec lequel la puissance du discours (*die Kraft der Rede*) placé dans les hommes procède avec plus ou moins de bonheur à l'entière manifestation de l'énergie spirituelle et à la création d'une vision du monde¹⁰⁴. Il faut apprendre à voir chaque langue comme une tentative et une contribution au remplissement de ce grand dessein. Cette puissance du discours peut être appréhendée sans danger à partir de son but puisque nous savons maintenant que le but est la cause même en tant que manifestée. Ce but, en effet, se montre dans les différences de réalisation, dans l'inégalité de l'atteinte¹⁰⁵. Il apparaît tout de suite¹⁰⁶ que l'esprit considéré non comme cause cachée, mais comme accomplissement est bien autre chose que le commerce extérieur que la communication sociale. C'est un déploiement qui a pour visée la promotion d'une vision du monde. À cela contribuent non seulement des traits de logicité visibles dans la langue, mais des traits dénotés comme force et plénitude, comme clarté et intuitivité des représentations, pénétration conceptuelle, force créatrice de l'imagination, agrément lié à l'harmonie et au rythme. Il faut donc avoir une vision ample de la langue pour l'approprier à cette vision ample de l'esprit. La langue apparaît elle-même comme la partie d'une totalité en même temps qu'une expression globale de cette totalité [qu'est le] *Geist*. C'est en tant qu'[elle est] rapportée à cette totalité [qu'elle] peut être appelé un besoin de l'humanité.

Une fois de plus, mais cette fois à la racine, nous voyons que la pensée génétique préserve seule la catégorie de totalité ou de totalisation que manque la pensée structurale dans la mesure où elle reste taxinomique, c'est-à-dire classification. Mais le procès entier du langage requiert en outre la catégorie d'individuation (dans des personnalités individuelles et nationales). Cette liaison tient à une action spécifique, individualisante de l'énergie. Totalisation et individuation sont des procès concomitants. Le langage est ce point médiant où se touchent les deux extrêmes, individu et nation, et à partir duquel l'énergie spirituelle détermine pensée sensation évolution.

14612/37/

c) *La spécificité du langage.*

Nous pouvons maintenant aborder ce qui fait le propre du langage. Les paragraphes 8 et 9 sont ici les pièces maîtresses de la conception de Humboldt. [En voici l'*idée clé* : « Le langage consiste dans le travail éternellement recommencé de l'esprit de rendre le son articulé apte à exprimer la pensée. »¹⁰⁷ Or où se voit ce travail de pensée ? Au sens immédiat et strict, dans chaque acte de parole. C'est même la définition du parler : élever le son articulé au rang de l'expression de pensée. Mais – et c'est à mon avis la phrase clé – « on peut en vérité et au sens essentiel considérer aussi pour ainsi dire la totalité de ce parler comme ce langage »¹⁰⁸. L'acte individuel de parler est donc le modèle d'un travail spirituel qu'il faut étendre à l'activité linguistique dans son ensemble. Là est le cœur de la pensée de Humboldt : chercher dans l'acte de parole le modèle d'une initiative qui engendre les formes. Qu'y-a-t-il dans le parler qui peut servir de guide ? Ceci que, pour l'observation, ce qui s'offre d'une langue, c'est un éparpillement infini de choses particulières : mot, règle, analogie, exception ; une poussière de détails lexicaux et grammaticaux. Ce « chaos déroutant »¹⁰⁹ est incoordonnable avec l'idée d'une énergie spirituelle *une* ; en outre, il ne se prête pas à la comparaison de langue à langue ni à l'évaluation, c'est-à-dire à la localisation sur l'échelle de la réussite de l'énergie spirituelle. Or ce chaos éparpillé est à chaque acte de parole rassemblé et unifié : « Dans le chaos éparpillé des mots et des règles que nous appelons une langue, est seul accessible

¹⁰⁴ 1966 : Manquent les guillemets fermants et la référence.

¹⁰⁵ 1966 : de la teinte.

¹⁰⁶ 1966 : Tout de suite apparaît.

¹⁰⁷ *Ibid.*, § 8 (PR).

¹⁰⁸ xxx

¹⁰⁹ xxx

l'élément isolé promu par ce parler»¹¹⁰. Certes, ce rassemblement n'est jamais complet et exige un nouveau travail pour y reconnaître le parler vivant et donner une image vraie de la langue vivante : « Ce qui constitue proprement la langue réside dans l'axe de son procès effectif, dans le discours lié. Seul le discours doit être pensé comme le facteur véritable et premier en toute recherche qui veut percer jusqu'à l'essence vivante du langage. La décomposition en mots et en règles n'est qu'un déchet mort issu de la désarticulation opérée par la science ». On peut reprendre, à partir de cette déclaration, le fameux texte qui ouvre ce paragraphe : la langue n'est pas une créature morte, mais une initiative créatrice¹¹¹. La genèse qui consiste à remonter du produit à la production s'appuie sur l'acte unificateur du discours ; le produit mort, c'est le divers de mots et de règles. L'énergie créatrice c'est l'acte le procès du discours lui-même.

d) *Genèse et forme*

On objectera que Humboldt a appelé ce paragraphe 8 « La forme des langues » et qu'il introduit la notion de forme précisément pour surmonter le chaos des règles et des mots ; la convergence des traits éparpillés, dit-il, s'opère « dans le tableau d'un tout organique »¹¹². La comparaison des langues tend¹¹³ à leur structure caractéristique [et] requiert une étude soigneuse de leurs formes. Mais il ne faut pas se méprendre sur la forme chez Humboldt. Ce n'est pas la forme qui fait comprendre la genèse, comme dans le structuralisme, où la genèse /38/ fait¹¹⁴ comprendre la forme ; la forme n'est pas du tout du côté du produit, mais de la production ; c'est une méthode, un procédé, et non un inventaire, un mode de classement d'éléments. Comme le schème kantien, elle donne accès à « cette façon de s'assurer de quelle manière chacune résout les problèmes principaux qui se proposent pour tâche à toutes créations linguistiques »¹¹⁵. La forme a la structure des modernes ; elle appartient au travail de l'esprit et élève le son articulé à l'expression de la pensée dont¹¹⁶ le discours est le point critique. [Qu']est-ce alors ? C'est un mode du travail spirituel, à savoir que ce travail opère d'une manière constante et uniforme. Humboldt pense ici à ce qu'on observe dans le discours, à savoir que le travail d'élever le son articulé à l'expression de pensée présente un élément de permanence et d'uniformité au service de la compréhension mutuelle. Dès qu'on détache la forme du travail dont elle est la forme, on n'a plus qu'une abstraction créée par la science¹¹⁷. C'est parce que l'opération nous est cachée que nous devons nous contenter d'appréhender le mode identique de son opération. Mais c'est l'impulsion grâce à laquelle¹¹⁸ une nation accrédite la pensée et la sensation dans la langue qui est l'un et le vivant. Si donc la forme est un procédé régulier de résolution de problèmes, elle dépasse la simple forme grammaticale (construction du discours), s'insinue dans la formation des mots à partir de catégories générales (action, passion, substance, propriété, etc.) et opère jusque dans la constitution des mots radicaux.

Ainsi la forme est à la fois structure et méthode, mais structure parce que méthode : « Il va de soi que dans le concept de la forme de la langue, aucun trait particulier ne peut être appréhendé comme fait isolé, mais seulement dans la mesure où on peut y discerner une méthode de formation de la langue (*Sprachbildung*) »¹¹⁹. C'est par là que la forme est unité spirituelle parce qu'unité opérante. La forme est donc la méthode d'une genèse, et non une taxinomie. Il ne faudra pas l'oublier lorsqu'on se servira légitimement de la forme pour classer les langues, décider de leur identité et de leur parenté. C'est la forme qui décide, mais ce n'est pas un concept premier ni autonome. La forme n'est que la trace d'une méthode.

e) *Le travail de langage.*

¹¹⁰ Xxx.

¹¹¹ Xxx.

¹¹² *Ibid.*, p. 56 (PR).

¹¹³ 1966 : tant

¹¹⁴ 1966 : qui fait

¹¹⁵ *Ibid.*

¹¹⁶ 1966 : et dont

¹¹⁷ *Ibid.*, p. 59.

¹¹⁸ 1966 : quoi

¹¹⁹ xxx

Ce thème est le centre d'intérêt de l'œuvre¹²⁰. Que veut dire : le travail éternellement repris de rendre le son articulé capable d'exprimer la pensée ? Humboldt entend par là le jeu combiné de la forme phonétique (*Lautform*) et de l'usage (*Gebrauch*) appliqué à la désignation des objets et à la combinaison des pensées. Dans ce jeu combiné, la forme diffère selon les langues, elle a partie liée d'une manière obscure avec le caractère des nations. L'usage procède d'une exigence universelle, donc d'une tâche fondamentalement identique chez nous les hommes.

L'approche originelle de Humboldt est de chercher non des analogies structurales entre produits (répertoire de sons, de règles), mais de comprendre le comportement (*Verfahren*) de la langue, le mouvement circulaire entre opérations de pensée et opérations de langue. 14613/39/ C'est un cycle opératoire. Non des formes, mais une formation, une donation de formes. Le concept est issu de cet investissement de la pensée dans le son, mais on peut dire aussi bien investissement du son par la pensée.

Humboldt commence par montrer la convenance mutuelle du son et de la pensée, le pacte originaire entre pensée, voix, ouïe. Il ne la cherche pas dans des aspects statiques (unité discrète d'un côté, loi d'opposition de l'autre), mais¹²¹ dans le caractère de jaillissement de l'une et de l'autre. La pensée mobilise la représentation, elle est un élan des ténèbres à la lumière ; de même le son jaillit comme voix expirée et exprimée. Ainsi l'oreille est-elle sensible au mouvement et à l'action de parler. L'air lui-même, en tant qu'« incorporel », est un analogue sensible de l'esprit.

Certes, Humboldt ne néglige pas les aspects discriminants du son (l'acuité¹²² tranchante du son) et leur appropriation au travail de distinction. Mais le caractère distinctif et articulé est subordonné au caractère dynamique et jaillissant de la parole et de la voix (noter la proximité entre la voix parlante et le souffle de vie de la respiration). Ces remarques préliminaires sont fondamentales. Alors que, pour les structuralistes, le son est une matière quelconque et que seuls comptent les rapports entre invariants, une philosophie du langage qui se place au point de vue de la production cesse de tenir le son pour une matière quelconque. Son dynamisme le rend analogue à celui de la pensée et crée son privilège. Ce n'est donc pas par hasard que le son est chair de pensée si l'on prend l'un et l'autre dans son mouvement d'émission. Une réflexion sur la voix, et non seulement sur le son, en montre l'enracinement dans l'humanité de l'homme. Nous rejoignons par là ce que nous avons dit plus haut avec Leroi-Gourhan sur la station droite et les autres caractères d'humanité : ce n'est pas seulement la face, mais le mouvement de la poitrine vers les lèvres, l'exhalaison réglée de la voix qui appartient aux conditions préalables du langage.

À partir de là peut être déployé le cycle opératoire. En termes kantien : la formation de l'objet par l'activité subjective. Ainsi s'affirme la parenté¹²³ avec le schématisme kantien. Le langage appartient à un procès synthétique de caractère circulaire ; le devenir objet de l'énergie spirituelle correspond au devenir sujet du spectacle du monde. Ce cycle est réalisé sensiblement dans le circuit du son émis comme voix et reçu comme ouïe. En même temps, cet aller et retour de l'intérieur vers l'extérieur et vice-versa, du sujet à l'objet et encore au sujet, est un circuit de communication entre moi et l'autre. Ainsi, la représentation est arrachée à l'intériorité et à la solitude : « Tout parler, fût-ce le plus rudimentaire, est un pont jeté entre l'impression solitaire et la nature commune de l'humanité »¹²⁴.

Ainsi le comprendre est toujours saisi dans son opération ; en cela on peut parler d'énergie linguistique : le parlant et le comprenant font la même chose, sur la base de la même analyse. En ce sens, chaque parlant « possède la langue entière » comme effort réglé d'émission et de compréhension. De l'un à l'autre se produit un éveil mutuel du pouvoir de parler.

Il faut donc abandonner l'idée d'une association inerte entre le mot et la chose, et la représentation d'une langue comme un amas de contenus subsistants qu'on pourrait embrasser du regard. L'apprentissage n'est pas non plus une extension quantitative d'un capital de mots, mais un épanouissement de l'« énergie linguistique », c'est-à-dire 14613/40/ l'élévation à la pensée du son articulé et la précaution¹²⁵ du concept qui lui est concomitante. Suivant Kant et anticipant Cassirer, Humboldt pousse jusque dans la perception

¹²⁰ *Ibid.*, § 9 (PR).

¹²¹ 1966 : ; et dans

¹²² 1966 : laquité

¹²³ 1966 : l'apparenté

¹²⁴ *Ibid.*, p. 70 (PR).

¹²⁵ Lire : précision ?

ce travail de formation spirituelle et linguistique. Il n'y a pas d'abord des objets perçus puis des représentations qui les désigneraient, mais l'objet n'est formé qu'avec le concept, donc avec le mot et la langue. Plus exactement, le mot est contemporain [d'un] « retour à l'âme », c'est-à-dire de l'intériorisation d'un objet lui-même conquis sur l'impression subjective ; il n'est pas une réplique de quelque objet en soi, mais du *Bild* créée par lui dans l'âme. C'est en ce sens que la subjectivité est entrelacée à l'objectivité : elle est au début et à la fin. Le langage exprime le retour à la subjectivité, c'est-à-dire la manière originale de voir le monde qui constitue une individualité humaine : que ce soit une individualité singulière ou une individualité nationale. La notion de langue comme vision du monde consiste en ceci : la langue s'est en quelque sorte mise en tiers entre l'homme et la nature. Tout Cassirer est ici : « L'homme s'entoure de tout un monde de sons pour accueillir et élaborer en lui le monde des objets »¹²⁶. Apprendre une langue étrangère c'est entrer dans une autre vision du monde.

Comme on voit, il ne s'agit pas du tout de ce que Hjelmslev appelait la structure de la langue, qui n'est que la structure de ces sous-signes, mais du procès entier du discours y compris le son et les significations ; bref, il s'agit de l'usage et non du schéma. Aussi ne faut-il pas objecter à cette thèse ce qui ne vaudrait que contre le schéma, par exemple une ontologie d'une grammaire. Humboldt prend la langue au terme de son achèvement lexical, rhétorique [et] stylistique. C'est alors qu'elle est vision du monde.

Qu'est-ce que ce développement mutuel de la langue et de la figure du monde présuppose ? Quelque chose comme l'affinité kantienne qui s'exprime maintenant comme parenté entre la légalité de la nature et celle de la structure des langues. C'est à ce prix que la langue se retrouve dans le monde et le monde dans le langage.

Que la langue soit et reste procès, même quand nous la considérons dans sa structure, une dernière considération l'atteste : une langue n'est pas un inventaire, mais une méthode : [«]À cause des éléments ayant déjà reçus forme, la langue consiste essentiellement en méthodes capables de développer plus avant le travail de l'esprit, en lui prescrivant son cours et sa forme »¹²⁷. C'est par là qu'elle est inépuisable dans son pouvoir de désigner de nouvelles choses et de combiner des éléments : la langue est ouverte sur du pas encore connu et du pas encore senti. C'est ce qui permet au génie d'imprimer sa marque ; comme pour toute prospection et toute découverte, les terres conquises ouvrent sur un horizon. La langue ainsi procède d'une origine ténébreuse, mais débouche sur d'autres ténèbres. La langue est comme placée entre deux infinis. Ce rapport entre un acquis et une méthode figure bien ce que nous cherchons depuis le début : le rapport du produit et de la production. Mais, du même coup, ce rapport est devenu un rapport dialectique. Répertoire lexical et système de règles tendent à devenir une puissance autonome, voire un objet étranger, mais c'est là l'existence spécifique de la langue : elle offre à la reprise subjective une extériorité qui s'est détachée de la subjectivité d'où elle procède. D'où ce rapport entre une dépendance et une indépendance qui est caractéristique de la langue. La langue n'est pas étrangère pour une part et intime pour l'autre. C'est précisément en tant qu'agissant subjectivement qu'elle opère objectivement. Car nulle part, même dans l'écriture, elle n'est une indépendance pure et simple. 14614/41/ Ce qui paraît le plus mort doit être recréé par la parole et la communication, réassumé dans le sujet. Et c'est cet acte même de récréation qui en fait un nouvel objet. Le sujet est lié par ses propres produits. Humboldt n'en reste pas à ce jeu de balancement. La résolution de la contradiction est dans l'unité de la nature humaine, en tant que cercle du sujet et de l'objet, de l'indépendance et de la dépendance. C'est seulement pour chaque individu que les deux se dissocient et s'opposent ; mais l'homme est un cercle entier. Chacun n'est limité que par l'œuvre de tous¹²⁸. Mais même si l'on se place au point de vue de l'individu où la langue paraît opposer sa force massive à la faible énergie de chacun, la langue n'est pas l'étranger absolu. Outre que j'appartiens à cette humanité qu'il a faite, elle est en quelque sorte ouverte à l'initiative de chacun, à l'usage, parfois chacun agit sur¹²⁹ la langue. C'est que l'individualité de la langue dont on a parlé au niveau des notions n'est qu'une individualité analogique. L'individualité véritable est dans celui qui chaque fois parle : « Ce n'est que dans l'individu que la langue atteint sa détermination ultime. »¹³⁰. Chacun achève le sens du mot. [C'est] ce qui précisément rend difficile la compréhension : si chaque compréhension s'achève

¹²⁶ *Ibid.*, p. 74 (PR).

¹²⁷ *Ibid.*, p. 77 (PR).

¹²⁸ *Ibid.*, p. 79 (PR).

¹²⁹ 1966 : réagit sur

¹³⁰ *Ibid.*, p. 80 (PR).

dans une subjectivité singulière, tout comprendre est un non comprendre, tout accord un discours. On peut présenter ce rapport circulaire comme celui de la légalité (de la langue) et de¹³¹ la liberté (de [la] parole), liberté qui achève les déterminations de la langue, légalité¹³² qui constitue l'espace de jeu. Liberté limitée, réciproque d'une légalité ouverte.

Rassemblons quelques conclusions :

La notion de genèse apparaît irréductible à celle de diachronie, entièrement subordonnée à l'intelligence structurale et définie comme passage de structures en structure ; l'idée de genèse exprime le primat de la production sur le produit.

Le lieu privilégié de la genèse, c'est la parole comme acte : il existe un lien étroit entre le point de vue génétique et le primat de la *Rede* comme énergie du parlant. La genèse désigne la parole parlante à l'origine de la parole parlée.

Par la parole, nous avons accès à un travail spirituel, à une énergie qui se norme elle-même.

L'idée d'énergie normée désigne une causalité profonde identique à la téléologie immanente, unité donc de la causalité cachée et du but manifesté.

À partir de ce concept de genèse, il est possible de retrouver celui de structure par l'intermédiaire de l'idée de méthode. La forme est une méthode de l'énergie. Méthode d'une genèse, et non taxinomie. Si l'on admet que le travail spirituel de la langue consiste à élever le son à la pensée, la genèse permet de prendre une vue dynamique de l'action réciproque entre l'articulation de la voix et la constitution du concept. Il s'agit d'une convenance mutuelle, d'une analogie d'émission et de production, plus que d'une homologie structurale. Ainsi la genèse réintègre dans la production totale de la langue ce que le structuralisme exclut sous le nom de substance phonique et sémantique. Voix et concept appartiennent à cette opération réglée.

/41/

Enfin, la genèse désigne le cycle entier de l'objectivation des impressions subjectives et de l'intériorisation de l'objet étranger. Ainsi se précise le caractère de totalité qui s'attache au point de vue génétique : le sujet parlant se comprend lui-même dans le mouvement par lequel il produit l'ensemble de ses objectivations. Le *Geist* perd alors quelque chose de son caractère mystérieux (métaphysique) ; il est le mouvement circulaire qui constitue une vision du monde, en tant qu'empreintes d'un sujet sur les choses et intériorisation d'un monde d'objets.

Ainsi se précise le procès entier de la langue, comme dialectique du produit et de la production, de l'acte et de la règle, de l'énergie et de l'inertie, de la liberté et de la légalité.

L'intelligence dialectique de ce procès entier englobe l'intelligence des structures qui est seulement l'analyse par l'entendement des inventaires et des répertoires discernables dans le produit mort de la création linguistique.

14615b/43/

Deuxième partie

LA PAROLE

INTRODUCTION

Les antinomies de la langue et de la parole.

¹³¹ 1966 : avec

¹³² 1966 : l'égalité.

Cette deuxième partie est consacrée à la deuxième face de la dichotomie saussurienne : langue-parole. La première partie a transformé cette dichotomie en antinomie. On peut l'articuler en plusieurs oppositions fondamentales.

Première antinomie : la structure et l'événement. Le système est atemporel, virtuel ; c'est une contrainte anonyme, un répertoire fini et déjà constitué. La parole en tant qu'« instance de discours » (Benveniste) est un événement transitoire, un acte spontané, une suite de combinaisons inédites, innombrables.

Deuxième antinomie : la clôture et la référence. La langue est un système dans lequel toutes les relations sont internes¹³³, la parole [consiste à] dire quelque chose sur quelque chose. Avec cet acte s'ouvre la double question : Que dit-on ? Sur quoi ? Avec cette relation du « que » et du « sur quoi » se constitue le problème de la référence. Ce problème est tout de suite un problème à deux seuils : dire quelque chose ; dire quelque chose sur quelque chose. Tous les problèmes de l'erreur, du non-sens, de l'absurde naissent du rapport entre ces deux seuils. Or ce problème ne se pose pas avec la langue. Il se pose avec la parole en tant qu'elle n'est plus objet de science, mais médiation d'actes.

Troisième antinomie : l'anonyme et le subjectif. Le système est sans sujet ; il est en deçà de la question « Qui parle ? »¹³⁴. La parole ouvre la question « Qui parle ? » Elle est adressée par quelqu'un à quelqu'un, dans une situation d'interlocution.

Quatrième antinomie : unité analytique et unité synthétique. La langue est composée d'unités définies par commutation ; l'épreuve pratique est aussi critère théorique et principe de définition. Cela n'est possible que parce que ces unités sont discontinues, discrètes¹³⁵. D'où la possibilité de fonder l'analyse sur des relations d'opposition simples¹³⁶. Avec la parole vient une nouvelle sorte d'unité : la phrase. Or cette unité appelle une investigation spécifique, car elle est elle-même un procès d'unification, une unité synthétique¹³⁷. Il ne faut donc pas extrapoler les méthodes valables pour la double articulation aux problèmes liés à la prédication.

Cinquième antinomie : la forme et le sens. À cette sorte d'unités complexes, irréductibles aux unités oppositives de la langue, ressortissent tous les problèmes antérieurs de la référence et de l'interlocution. Ce sont ces problèmes qu'on a classé traditionnellement sous le titre du sens ou de la signification (je ne distingue pas pour l'instant les deux mots) ; on peut les opposer aux problèmes liés à la langue et qui sont tous des problèmes de formes, et non de sens.

/44/Les vaines batailles pour et contre le sens viennent d'une ignorance des niveaux de validité. Nous rattacherons à cette antinomie le problème du mot. Car il se tient sur l'arête des deux versants du langage. D'une part, le mot appartient à la langue comme unité lexicale (mais même considéré ainsi, il ne coïncide pas avec les unités significatives ou monèmes ; il en contient un ou plusieurs). D'autre part, le mot ne revêt une signification que mis en position de phrase (il revêt alors la fonction grammaticale de nom, de verbe, etc.¹³⁸) ; le mot n'est plus alors une réalité de langue, mais de parole. Alors seulement il a une signification : le mot cosignifie avec la phrase¹³⁹.

Il n'y a pas à proprement parler de problème sémantique dans la théorie de la langue. Certes, on parle de sémantique structurale et il faut bien admettre cet usage du mot « sémantique » par les recherches lexicologiques. Mais c'est plutôt par concession à¹⁴⁰ la tradition. Hjelmslev a raison : la sémantique n'appartient pas plus que la phonétique à la théorie de la langue, qui doit rester purement formelle. La sémantique est du côté de l'usage et non du schéma, donc du côté de la parole ou du discours. C'est ce choix que ratifie le plan actuel.

Autant la théorie de la langue peut être élaborée sur un plan très cohérent et systématique, autant la théorie de la parole est dispersée dans des domaines de recherches disparates : recherches de linguistique

¹³³ Cf. plus haut, l'axiome de la clôture de l'univers des signes (PR).

¹³⁴ Cf. la notion de « masse parlante » chez de Saussure (PR).

¹³⁵ Cf. la notion de double articulation : phonèmes et nonèmes (PR).

¹³⁶ Cf. « dans la langue il n'y a que des différences » (PR).

¹³⁷ Cf. en logique, l'opération de prédication (PR).

¹³⁸ Cf. la théorie des « parties du discours » dans la troisième partie (PR).

¹³⁹ Remarque : on peut ainsi reprendre une observation de de Saussure dont on n'a pas tenu compte : s'il est vrai que le signifiant et le signifié, pris séparément, ne sont que des différences dans la langue, cela n'est plus vrai du signe, en tant que totalité. Celui-ci est « une chose positive dans son ordre » (*Cours de linguistique générale* [op. cit.], p.166). Or, c'est dans la phrase que le signe existe « dans sa totalité » ; c'est dans la phrase aussi que l'union de deux différences [en] fait une chose positive dans son ordre. Cet ordre, c'est celui du discours (PR).

¹⁴⁰ 1966 : que

non structuraliste¹⁴¹ ; phénoménologie de Husserl, Merleau-Ponty ; philosophie anglo-américaine, *linguistic analysis*, etc. Ce sera la tâche d'une théorie de la parole de rassembler et de remembrer autour de l'unité complexe de la phrase ces analyses éparses. Ainsi sera préparé le dépassement des antinomies issues de l'opposition initiale de la structure et de l'événement. Mais ce dépassement ne sera possible que lorsqu'on aura élaboré correctement l'un et l'autre terme de l'alternative, et qu'on les aura situés à leur niveau exact : répertoire d'unités d'une part, production de la phrase d'autre part.

CHAPITRE I.

Le logos grec et le problème de la phrase

La connexion entre langue et réalité par le moyen de la phrase est déjà une acquisition de la philosophie grecque : Platon et Aristote savaient déjà que c'est dans la phrase que réside le logos. Le problème est posé par les sophistes ; avec eux naît la possibilité que nos mots constituent un univers clos indifférent à la réalité. Par opposition au langage du poète qui est enraciné dans l'être, la prose du langage ordinaire est une création de la convention sociale (*nomos* contre *phusis*), d'où un nouveau problème, celui de la « correction » ou « justesse ». La relation à l'être n'est plus donnée ; elle devient problématique. Il est possible que le langage soit un pur jeu sans sérieux (antilogie), d'où l'intérêt pour les contradictions et les paradoxes, 1461b/45/ et aussi la tentation de l'arbitraire au service du succès, éventuellement de la tyrannie¹⁴². Il est important que toute philosophie qui se réduit elle-même à des questions linguistiques procède de la sophistique grecque.

1) Le *Cratyle* est la première tentative pour résoudre le problème de la relation entre le langage et l'être. Il échoue parce que le problème est posé au niveau du mot isolé. Cette accentuation du problème du nom (*onoma*) est liée à la recherche de l'*eidōs* dans le premier platonisme¹⁴³. La question de l'essence a pour répondant celle du nom. Le second platonisme sera une philosophie des relations plus que du nom, c'est pourquoi elle sera en même temps une philosophie du logos.

Par les noms, dit le *Cratyle*, nous [nous] instruisons les uns les autres et nous distinguons les choses suivant leur nature. Ainsi, avant tout débat sur la justesse naturelle des mots, il est acquis que le langage a une fonction discriminante. Le problème de l'attribution, de la communication des genres, succède à cette analyse. Cette discontinuité des êtres du langage qui en fait [des] « natures distinctes »¹⁴⁴. Ce principe donne un caractère distributif à l'être dit : chaque être entend qu'il est le même que ce qu'il est. Le problème de l'*eidōs* se greffe sur celui de l'*onoma* comme l'invariant qui gage l'identité du nom. La¹⁴⁵ correspondance du nom et de l'*eidōs* serait complète s'il y avait des noms naturels. Or le nom naturel est introuvable. Le *Cratyle* est bloqué dans cette alternative : ou le « naturalisme » ou le « conventionnalisme ». Le nom est en droit ce que disent les premiers, en fait ce que disent les seconds. Reste la voie de l'étymologie : peut-être nos mots gardent-ils la trace d'une justesse naturelle par une sorte de réminiscence dans le langage, au niveau des racines, voire des sons primitifs. À la fin du *Cratyle* une autre voie est aperçue : le problème du nom n'épuise pas celui du langage. Il faut aussi considérer la phrase, synthèse des noms et des verbes (425a-431c). Sans encore s'engager dans cette voie qui sera celle du *Théétète* et du *Sophiste*, le *Cratyle* commence de ruiner le prestige du problème du nom par une critique de la mimésis¹⁴⁶. Cette imitation peut ne pas être une copie servile, mais une manière de « montrer » (*dêlōma*). Dès lors, il faut que « savoir les noms, ce soit savoir les choses » (435d) et qu'il faut revenir des mots aux choses (438e, et surtout 439b).

¹⁴¹ Cf. A. H. GARDINER, *The Theory of Speech and Language*, Oxford, Clarendon Press, 1951 ; S. ULLMANN, Stephen, *The Principles of Semantics*, Oxford, Basil Blackwell, 1951 (PR).

¹⁴² Cf. Socrate : « rendre puissant le discours faible » (PR) ; cf. le cours « Introduction au problème des signes et du langage » (1962-63).

¹⁴³ Cf. la question : qu'est-ce que ? qu'appelons-nous ? que dénommons-nous ? (PR)

¹⁴⁴ Cf. Goldsmith : le polythéisme des idées repose sur un principe de « détermination distincte » (PR).

¹⁴⁵ 1966 : Mais la

¹⁴⁶ « Tu conviens que le nom est une imitation de la chose. – Absolument ! » (*Cratyle*, 430x) (PR).

2) Le *Théétète* (189b-190a) et surtout le *Sophiste* (259e-262a). Il faut placer en tête d'une recherche moderne sur la phrase comme lieu du discours et première unité de parole, l'admirable texte du *Sophisme* et celui du *De interpretatione* qui lui correspond. Ce texte établit quatre points : le discours établit une théorie de la liaison et non seulement de la distinction ; la distinction meurt dans l'identité et la tautologie : Socrate = Socrate, enseigne = enseigne ; l'éléatisme est l'impossibilité du discours ; le premier acte de discours est celui qui combine (259e-260b) : « C'est la plus radicale manière d'anéantir le discours (*logos*) que d'isoler chaque chose de tout le reste. Car c'est par la mutuelle combinaison des formes que le discours nous est né ». La combinaison des signes dans le *logos* est le répondant de la commu/46/nication des genres. Du côté du discours, cette combinaison première est celle du nom et au verbe : « Nous avons en effet pour exprimer vocalement l'être quelque chose comme deux genres de signes [...] » et la suite (261e-262a). Le verbe exprime une action, le nom est le signe vocal des sujets qui font ces actions. Remarquez¹⁴⁷ les deux expressions *délôma* et *séméion* prises comme synonymes dans ce contexte : le montrer n'est plus un limiter¹⁴⁸ dès que l'on passe de la problématique du nom à la problématique du *logos* : « Alors seulement est fait l'accord et constituée en discours la première liaison de tous les discours, en quelque sorte le premier et le plus vrai. – Qu'entends-tu par là ? Quand on dit : l'homme apprend, il y a là pour toi le discours le plus simple et le premier. – Pour moi, oui. – C'est qu'il y a dès ce moment en lui quelque indication (*delou*) relative à des causes qui sont ou deviennent ou seront ; ce qui ne se borne pas à nommer, mais effectue un achèvement en entrelaçant les verbes avec les noms, ainsi avons-nous dit qu'il discourt (*legein*) et non point seulement qu'il nomme (*onomazein*) ; et à l'agencement qu'il constitue nous allons donner le nom de discours (*logos*). » (262d) C'est l'accord interne du *logos* qui rend possible la visée de quelque chose (« effectue un achèvement »). Quand le langage n'est plus simple dénomination, mais discours, il peut montrer et dire. Alors la communication des genres du côté des choses répond à l'accord interne du *logos* : « Ainsi donc, tout de même que, dans les choses, les choses s'accordaient mutuellement les unes aux autres, de même dans les signes vocaux, certains ne peuvent pas s'accorder et d'autres par l'accord mutuel ont créé le discours » (262d-e).

3) Avec la visée du discours vient la possibilité de l'erreur. En effet, le discours est « sur quelque chose » (262e). À ce titre, il a une « qualité » (*poion*) (262e), la qualité « telle que [...] » ou « autre que [...] »¹⁴⁹. Le discours a ce caractère paradoxal d'être toujours sur *quelque chose*, mais pas *tel que*. Seul le discours a ce privilège. [C'est] ce que désigne le mot *doxa*, qui avant d'être un degré épistémologique opposé à la vérité, à la science, est l'acte même d'affirmer ou de nier (263e-264a). Le *Sophiste* reprend ici l'analyse du *Théétète* : la *doxa* [est] l'achèvement du procès qui, pris dans son parcours, est [la] *dianoia*. Ainsi la vérité et l'erreur sont liées à la parole comme procès : opération [et] achèvement, mouvement et repos.

4) Cette « qualité » du discours, ce pouvoir du vrai et du faux, est, avant l'erreur, le révélateur du non-être qui tient au discours. La question du non-être concerne non seulement le discours comme simulacre, mais toute une désignation en tant qu'elle n'est pas simple imitation¹⁵⁰. L'altérité première est celle même du discours tout entier par rapport à l'être tout entier. L'erreur dramatise cette disparité, cette différence du dire à l'être ; le *logos* « effectue un achèvement » comme différence surmontée. C'est dans ce sens que Platon demande dans le *Sophiste* si le non-être se mêle à l'opinion et au discours (260b). « S'il ne s'y mêle pas, il est inévitable que tout soit vrai ; qu'il s'y mêle, alors se produisent et l'opinion fautive et le discours faux. Le fait que ce sont des non-êtres qu'on se représente ou qu'on énonce, voilà en somme ce qui constitue la fausseté et dans la pensée et dans les discours. » (260c) Tout discours peut être faux. C'est pourquoi le sophiste est possible. Si le philosophe comprend 14617/47/ le sophiste, c'est parce qu'il manifeste la structure même du discours et son altérité ; ce qui le rend possible, c'est aussi ce qui rend possible le discours. C'est pourquoi la philosophie n'a jamais fini avec le sophiste qui suscite sans cesse à nouveau la différence du discours et de l'être. Cette problématique du non-être a une portée moderne. On peut lui donner deux interprétations, l'une en termes de langue, l'autre en termes de parole. En termes de langue : tout signe est absence à la chose (la « case vide » de Lévi-Strauss) parce qu'il est différence d'un autre signe ; la clôture de l'univers du signe intériorise cette altérité de langue. Mais cette altérité n'épuise pas le problème ; Platon a en vue l'altérité du *logos*, c'est-à-dire de la visée de quelque chose, l'altérité

¹⁴⁷ 1966 : ; remarques les deux expressions. Remarquez

¹⁴⁸ 1966 : limité

¹⁴⁹ 1966 : La qualité « telle que des petits points » ou « autre que » des petits points.

¹⁵⁰ Déjà dans le *Cratyle*, le nom est une imitation qui ne ressemble pas mais montre (PR).

non du signe, mais du discours : la possibilité, en visant quelque chose, de ne pas l'atteindre. Cette possibilité¹⁵¹ appartient à la *doxa* comme procès ; c'est une péripétie de la référence et non un ingrédient du système. Peut-être faut-il dire : pour que le langage soit possible, il faut poser la distance du signe à la chose et la différence du signe au signe ; mais il faut ensuite le nier. Il faut que le discours « atteigne » les choses qu'il « montre ». C'est le moment du *logos*, c'est le moment de la « signification ».

Le *Peri Hermeneias* d'Aristote (*De interpretatione*, *De l'interprétation*) [déclare] : « Une affirmation est la déclaration qu'une chose se rapporte à une autre chose ; une négation est la déclaration d'une chose et séparée d'une autre chose »¹⁵².

6) Cette définition est au terme d'une longue préparation dont le point de départ est la parole [comme] symptôme¹⁵³ des « états de l'âme » ; mais la colère n'est expressive que parce qu'elle est significative. La théorie du langage comme fonction expressive appartient à la psychologie, à la « physique ». La fonction significative appartient à un organon de la philosophie parce que, au moyen de la parole, quelque chose est signifié qui introduit au problème ontologique. C'est la fonction sémantique qui est le thème du *De interpretatione*. L'interprétation, c'est le fait même que la parole est à la fois symbole des états d'âme et visée significative de quelque chose. Le concept initial est donc celui de *phonê semantikê*, la *vox significativa* des scolastiques. L'expression même désigne l'unité du son et du sens dans la parole : le mot signifie, mais non les syllabes ou les sons élémentaires. En outre est réservée la possibilité que la parole atteigne ou manque les choses. Dans son commentaire, saint Thomas dit que le traité est intitulé *De interpretatione* comme si on avait voulu dire *De oratione*, discours énonciatif dans lequel se trouve le vrai ou le faux. C'est tout le problème du *dêlôma* de Platon, qui montre ou non. Il y a la même possibilité du « ou non », du « faux ». L'*Hermeneia*, interprétation, souligne cette distance du discours aux choses et l'intention de vaincre cette distance.

L'analyse qui suit du nom, du verbe et de la phrase, récapitule les deux courants du platonisme : d'une part, le primat du nom ; d'autre part, le primat de la phrase. D'un côté, le nom représente une première assise de la signification ; en ce sens, le *Peri Hermeneias* reprend le problème du *Cratyle*, mais tranche d'emblée en faveur de la convention : « Le nom est un signe vocal, possédant une signification conventionnelle, sans référence au temps et dont aucune partie ne présente de signification quand elle est prise séparément »¹⁵⁴. Cette première tendance est renforcée par la définition du verbe à partir du nom : le verbe, c'est un nom plus autre choses : « Le verbe est ce qui ajoute à sa propre signification, celle du temps : aucune de ces parties ne signifie rien prise séparément, et il indique toujours quelque chose d'affirmé de quelque autre chose »¹⁵⁵. Cette fonction de surcroît (les scolastiques disaient que le nom *significat* et que le verbe *adsignificat*) comporte deux moments. « Il désigne l'existence maintenant » ; c'est la fonction de position. D'autre part, il est le signe des choses dites relativement à autre chose ; cette fonction de renvoi est la fonction prédicative : ce qui est dit par le verbe est dit du sujet ; du coup l'accent se déplace du nom vers le verbe, et du verbe sur la phrase. Ce dire¹⁵⁶ quelque chose de quelque chose est le nœud même du *logos*. Comme Platon l'avait vu dans le *Sophiste*, c'est la synthèse qui est signifiante. Aristote l'appelle « composition » ou « division », selon que l'énoncé accorde ou désaccorde le verbe au sujet ; par le verbe, le *logos* affirme quelque chose de quelque chose (*kata*), ou nie quelque chose de quelque chose (*apo*). Le latin a traduit *kata* par *de* et *apo* par *ad*. Parce que le verbe pose, la phrase compose ou dépose : « Une affirmation est la déclaration qu'une chose se rapporte à une autre chose, une négation est la déclaration qu'une chose est séparée d'une autre chose »¹⁵⁷. Tout le poids du sens est passé du terme à la relation – *kata* [ou] *apo* ; d'où les mots *kataphasis* = affirmation et *apophasis* = négation. Parce que le verbe joint, la phrase conjoint ou disjoint ; parce que le verbe pose, la phrase compose ou dépose. En même temps est née la possibilité de dire autre chose que ce qui est : « Et puisqu'il est possible d'affirmer ce qui appartient à une chose [comme] ne lui appartenant pas, ce qui ne lui appartient pas [comme] lui appartenant, ce qui lui appartient comme lui appartenant, ce qui ne lui appartient pas comme

¹⁵¹ 1966 : elle.

¹⁵² xxx

¹⁵³ 1966 : Saint Paul [sic !]

¹⁵⁴ xxx

¹⁵⁵ *Peri Hermeneias*, chap. 3 (PR).

¹⁵⁶ 1966 : se dire

¹⁵⁷ ARISTOTE, *Peri hermeneias*, xxx.

ne lui appartenant pas, et qu'on le peut également selon les temps qui se trouvent en dehors du moment présent, tout ce qu'on a affirmé, il sera possible de le nier et tout ce qu'on a nié, il sera possible de l'affirmer»¹⁵⁸. Ce « il est possible » (*contingit*) des scolastiques caractérise la signification.

14618/49/

CHAPITRE II

Théorie générale de la signification : Sens et signification.

S'il est vrai que la théorie de la parole est distribuée dans plusieurs domaines extralinguistiques, la tâche est de les faire communiquer entre eux en les mettant en rapport d'affrontement avec la théorie structurale. L'unité complexe de la phrase servira de centre de rassemblement ; alors seulement pourra être aperçue, au-delà de l'antinomie de la langue et de la parole, une conception du discours qui intègre les deux perspectives. Dans cette suite d'analyses partielles, dimensionnelles, la dimension *logique* vient en premier elle est représentée par Husserl, des *Recherches logiques* et de *Logique formelle et logique transcendantale*.

1) Sens et signification¹⁵⁹

L'intérêt de l'article de Frege, antérieur de plusieurs années à celui de Husserl, c'est :

1° – *Le dédoublement de Sinn et Bedeutung (Sense et référence)* : le sens est un contenu de pensées, la signification la référence à quelque chose. La distinction est fondamentale : nous ne signifions quelque chose qu'en lui conférant un sens, mais nous n'appréhendons un sens que pour désigner quelque chose. Ainsi, c'est dans la constitution même du signe qu'est aperçu le mouvement de dépassement du sens vers la signification. Remarquez que l'exemple initial est pris dans la catégorie des noms propres¹⁶⁰. « La signification d'un nom propre est l'objet lui-même que nous désignons par là [...]. Un nom propre exprime (*ausdrückt*) son sens (*Sinn*), signifie (*bedeutet*) ou désigne (*bezeichnet*) sa signification ou référence (*Bedeutung*). »¹⁶¹ Par le moyen d'un signe, nous exprimons son sens et désignons sa signification. Le nom propre désigne un objet déterminé, mais il peut lui conférer plusieurs sens : ainsi Aristote, élève de Platon et maître d'Alexandre. Dans le langage ordinaire, le jeu du sens et de la référence est non réglé, il peut y avoir sens sans référence (par exemple : le corps céleste le plus éloigné de la terre ; ou encore : la citation des paroles d'un autre).

2° – *Constitution non psychologique du sens* : Le premier, avant Husserl, Frege lève une hypothèque qui continue de peser sur la linguistique : que le sens serait une réalité mentale, donc accessible seulement à l'introspection, donc indiscernable des impressions variables des sujets ; double défiance à l'égard de la notion de sens chez la plupart des linguistes. Frege dissocie le sens comme « objectif » de la simple représentation (*Vorstellung*), image mentale, trace mnésique, plus ou moins affective. Le sens est « une possession commune à beaucoup, un trésor commun »¹⁶². Donc proche de l'idée saussurienne de langue comme système de termes, ou [de l'idée] postsaussurienne de code. Ainsi le sens est comme /50/ l'image optique dans le télescope : ce n'est ni l'objet lui-même¹⁶³ ni l'impression subjective, mais le médiateur objectif entre le signe¹⁶⁴ et la réalité (Frege est proche par-là de la réalité objective selon Descartes, en

¹⁵⁸ *Ibid.*, chap. 6.

¹⁵⁹ Cf. G. FREGE, « Über Sinn und Bedeutung » (1892) ; trad. anglaise : « On Sense and Reference », in : *Translations from the philosophical writings of Gottlob Frege*, Oxford, Blackwell, 1932, 1960² (PR).

¹⁶⁰ On reviendra souvent sur ce problème du nom propre, qui a occupé également Husserl et Russell (PR).

¹⁶¹ Xxxx.

¹⁶² Xxx (1966 : il manque guillemets fermants).

¹⁶³ 1966 : l'objet de lui-même

¹⁶⁴ 1966 : le sens

tant que distincte de la réalité formelle, c'est-à-dire de l'existence de l'idée comme simple modification de notre esprit ; c'est, on s'en souvient, la réalité objective qui comporte les degrés de perfection)¹⁶⁵.

3° – *Quant au mouvement qui nous porte du sens à la signification*, c'est lui qui nous importe ici. Car il nous indique la voie dans laquelle la philosophie du langage doit s'engager si elle veut se distinguer de la linguistique. Il est frappant que cette analyse commencée avec le nom propre ne puisse s'y achever, mais exige que l'on passe à la proposition déclarative complète (*ganzer Behauptungssatz*). Déjà avec le nom propre, nous pouvons dire que nous ne nous portons au sens qu'en vue de la signification : « nous présupposons une présignification », quitte à nous méprendre ; mais ce peut être quelquefois, mais pas toujours. La raison d'être de cette transgression du sens vers la signification n'apparaît qu'avec la phrase. Pourquoi ? Tout simplement parce que c'est la question de la vérité, c'est la prétention à la vérité de nos phrases qui constitue cette transgression. Dans la phrase, le sens est celui de ses parties, mais la signification s'attache au tout de la proposition ; ainsi, dans la proposition prédicative dont le sujet est un nom propre (Ulysse accosta à Ithaque étant endormi), la valeur référentielle est celle de la proposition comme telle : « Nous attendons une signification de la proposition elle-même, nous ne nous satisfaisons pas du sens : c'est l'exigence de vérité qui nous pousse (*treibt*) à avancer (*vordringen*) du sens à la signification »¹⁶⁶. Bref, c'est la valeur de vérité (c'est-à-dire la circonstance qu'elle est vraie ou fausse) qui constitue la signification ou référence d'une proposition. Quel est alors le rapport entre la théorie du nom propre et celle de la préposition prédicative ? [C'est un] point difficile puisque, d'une part, Frege a admis que le nom propre a une référence et [que], d'autre part, il a défini la référence de la proposition¹⁶⁷ par sa vérité. Il relie ces deux analyses par la considération suivante : les deux valeurs de vérité (puisque'il n'y en n'a pas d'autres) peuvent être appelées par abréviation le Vrai et le Faux ; dès lors, toute proposition déclarative considérée du point de vue de la signification ou référence de ses mots peut être considérée comme un nom propre, et sa signification ou référence, si elle en a une, est soit le Vrai soit le Faux. Ainsi est unifiée la théorie de la signification sous ses deux aspects : signification du nom = objet ; signification de proposition = valeur de vérité. Le vrai comme objet est la référence de la proposition¹⁶⁸ comme nom propre. Mais cette assimilation des valeurs de vérité à des objets ne peut être justifiée que par la théorie du concept et de l'objet¹⁶⁹. C'est ici que Russell et Wittgenstein se séparent de Frege : le nom a un objet, la proposition a un *Sachverhalt*. Il n'y a de question de vérité qu'avec la proposition : dénomination et insertion sont alors dissociées.

2) Husserl face à Frege : signifier, nommer, remplir.

La théorie de la signification de la *Première recherche logique* de Husserl est dans le prolongement de Frege, même s'il annonce, en particulier par son idée de remplissement, une orientation moins 14619/51/strictement logique. Mais le premier Husserl n'est pas moins rationaliste que Frege.

a) Élaboration de la notion d'acte de signification : Husserl prend conscience du champ dans lequel est valable une théorie de la référence ; ce que de Saussure a laissé pour compte comme psychologie de la parole doit être repris dans une théorie des actes signifiants. Alors que le signe saussurien est un objet de science, comme terme dans un système, la signification husserlienne est d'abord un acte, un acte qui a un objet certes, mais un acte appréhendé réflexivement. Il faut être au départ très conscient de la différence d'attitude : pour Husserl, la linguistique est dans l'attitude naturelle, la phénoménologie procède de la réduction (même si elle n'est pas encore thématisée dans les *Recherches logiques*). Comment se comporte l'acte de signifier par rapport au signe, comme réalité à deux faces, signifiant-signifié ? C'est l'acte de signifier qui fait tenir ensemble le signifiant et le signifié, en les traversant d'une visée vers la chose. Nous avons besoin d'une telle notion, parce que la linguistique ne se tient jamais dans la liaison du signifiant et du signifié. Cette liaison est toujours alléguée et jamais maintenue, elle est dissociée dès qu'[elle est] prise en considération. Ainsi la phonologie prend le signifiant et le traite du point de vue des unités distinctives ;

¹⁶⁵ René DESCARTES, *Méditations métaphysiques* xxx.

¹⁶⁶ FREGE, « Über Sinn und Bedeutung » (art. cit), p. xxx.

¹⁶⁷ 1966 : la référence de la proposition de la référence

¹⁶⁸ 1966 : préposition

¹⁶⁹ *Ibid.*, trad. anglaise p. 42-55 (PR).

la sémantique structurale prend le signifié et le traite du point de vue des unités (« sémiques ») ; l'idée même de « double articulation » et la considération de deux systèmes d'unités (distinctives et significatives) consacrent cette dissociation. Or il doit en être ainsi ; c'est une conséquence de la clôture de l'univers des significations que le signe puisse être ainsi décomposé. Seule la visée de l'acte qui confère signification, fait tenir ensemble le signifiant et le signifié en les dépassant vers la chose. C'est la visée intentionnelle de la chose qui assure l'unité duelle du signe. Il apparaît alors que la notion husserlienne de signification n'est pas à « éléments » supplémentaires que la phénoménologie ajouterait à la linguistique ; c'est la considération du tout du signe à partir de sa visée ; et ce tout n'est pas autre chose qu'un acte. La signification, c'est d'abord un « acte qui confère sens » (*Sinn verleihende*) ; en langage saussurien, c'est la parole. La parole n'est pas alors une réalité extérieure à la langue, l'appendice individuel d'une réalité sociale, c'est l'opération même du langage ; c'est plutôt l'enveloppe dont la langue serait le noyau. En effet, c'est l'acte de parler qui se rend saisissable à un acte de comprendre par l'annonce (*Kundgabe*) et la réception (*Kundnahme*) que la communication met en rapport. Mais il n'y a pas autre chose qu'une intention de signification, c'est-à-dire un acte conférant signification. La fonction de la phénoménologie est alors de sauvegarder l'unité intime, l'unité de fusionnement de l'expression et de son sens, par le moyen de l'unique intention par quoi l'acte se dépasse vers son objet. La relation acte-objet est l'apport de la phénoménologie — le seul, mais l'irremplaçable — à la linguistique et à la sémiologie. Or, cette relation dit le contraire de la clôture de l'univers linguistique ; elle dit l'ouverture sur... La phénoménologie se tient dans l'unité du signifiant-signifié parce qu'elle se tient dans la visée du signe. « Notre intérêt, notre intention, notre visée (*Vermeinen*) — toutes expressions qui sont synonymes si on les prend dans un sens assez large — se portent exclusivement sur la chose visée dans l'acte donateur de sens »¹⁷⁰. Par rapport à cette visée, le signifié est le siège d'une « modification phénoménale » : il n'est plus seulement lui-même, mais il devient porteur d'un renvoi à autre chose. Husserl le compare quelquefois à l'animation d'un corps par une /52/ âme. Comme chez Frege, cette intention animant le sens n'est pas réductible à des images, souvenirs, impressions, etc., [qui sont] renvoyés à la fonction d'illustration et de remplissement. Ce n'est pas une réalité psychique, c'est une idéalité logique, « teneur de sens ». Que les trois hauteurs d'un triangle se coupent en un seul point est un sens objectif qui peut être vécu plusieurs fois par plusieurs personnes en des vécus différents : c'est un énoncé, une unité idéale.

Qu'en est-il maintenant de la distinction opérée par Frege entre sens et signification ? Il est curieux que Husserl ait récusé expressément cette distinction alors qu'il élabore quelque chose d'équivalent. Les distinctions, en apparences très différentes, introduites par Husserl satisfont par d'autres moyens à la même exigence que la distinction de Frege. Husserl met en place trois fonctions relatives aux signes : signifier (*Bedeutung*) non distingué de *Sinn*, nommer (*Nennung*), remplir (*Erfüllung*). Les deux extrêmes sont assez faciles à opposer : la première vise une idéalité, la deuxième donne une « réalité ». En les confrontant, on fait apparaître les deux exigences d'une théorie du signe, la constitution d'un signe qui ne fait pas partie de la réalité, qui est « dit », et l'appréhension d'une réalité par le moyen même du signe : double hypothèse. C'est dans l'acte de nommer que se fait le [mouvement]¹⁷¹ du signe de l'idéalité du sens à la réalité de l'objet.

Considérons ces trois fonctions du signe :

1) le sens est une unité « idéale ». Cela signifie qu'il n'a place ni dans la réalité physique, ni dans la réalité psychique : ce n'est pas une représentation, une image ; ce n'est d'aucune façon une réalité mondaine. C'est la teneur logique qui fait « l'unité de sens »¹⁷². Mais plus on accentue le caractère idéal, irréel du « sens », plus on rend nécessaire de compenser l'idéalité du sens par la visée vers l'objet. Le sens est

¹⁷⁰ E. HUSSERL, *Logische Untersuchungen II, 1 : Untersuchungen zur Phänomenologie und zur Theorie der Erkenntnis*. Tübingen, Niemeyer, 1913², p. 40 ; ID., *Recherches logiques*. Tome II, 1^{ère} Partie : *Recherches pour la phénoménologie et la théorie de la connaissance*. Traduit de l'allemand par Hubert Elie, Paris, PUF, 1961, p. 38 (PR ; l'indication de pagination allemande est probablement erronée [JMT]).

¹⁷¹ 1966 : blanc dans le texte.

¹⁷² Un cas limite : les significations flottantes, en particulier les significations occasionnelles qui ne tirent leur sens complet que de l'explicitation dans un contexte ; ainsi les pronoms personnels, les démonstratifs, les adverbes de lieu et de temps et même les noms communs du langage ordinaire dont le sens est explicité chaque fois dans une situation singulière par rapport à une audience déterminée ; mais Husserl pense que toutes les significations, même occasionnelles, ont un noyau de sens qui permet de les rattacher à l'unité de la raison logique ; ainsi le pronom personnel « je » signifie au moins celui qui maintenant parle ; on reviendra sur ce problème à l'occasion de la discussion de Russell [et de] Strawson (PR).

comme l'interception d'un mouvement du signe vers le réel, le détour de l'idéalité en vue de l'objectivité. C'est cet « en vue de » que la théorie de la dénomination vise à manifester. Mais il fallait ce détour pour dépsychologiser la signification et plus radicalement encore la déréaliser. C'est à cela que répond, chez Frege et Husserl le moment « platonisant » du sens.

2)¹⁷³ Nommer : outre la distinction entre ce que le langage annonce (*kundgibt*), à savoir les vécus, et ce qu'il signifie, il faut encore distinguer « entre ce qu'il signifie (le sens, le contenu, la représentation nominale) et ce qu'il nomma (l'objet de la représentation) »¹⁷⁴. Cette distinction entre signifié et nommé est développée au paragraphe 12 de la *Première Recherche logique* : « Toute expression n'énonce pas seulement quelque chose, mais énonce aussi sur quelque chose ; elle n'a pas seulement sa signification, mais elle se rapporte aussi aux objets quels qu'ils soient, ce rapport peut être éventuellement 14620/53/multiple pour une seule et même expression, mais jamais l'objet ne coïncide avec la signification »¹⁷⁵. Voilà donc la signification comme contenu distinguée de la relation à l'objet. Comme chez Frege, c'est le nom, la dénomination, qui supporte la distinction ; il peut y avoir plusieurs sens pour un seul objet dénommé : le vainqueur d'Iéna, le vaincu de Waterloo. Situation inverse : un seul sens pour plusieurs objets dénommés : c'est le cas avec les noms universels, c'est-à-dire les noms communs : une signification identique détermine des rapports différents à l'objet ; c'est le cas de tous les noms en position de prédicat : ils s'appliquent distributivement à plusieurs objets (d'où la distinction entre plurivalence et plurivocité : la première désigne l'aptitude¹⁷⁶ à se rapporter prédicativement à une pluralité d'objets, la deuxième est un défaut du sens lui-même).

Comme chez Frege aussi, c'est dans la proposition que la distinction prend tout son sens : dans « A [est] plus grand que B, B [est] plus petit que A », on a deux contenus de significations, mais une seule « chose », à savoir le même état de choses énoncé prédicativement de façon différente. Alors « l'état de choses dans son ensemble ressortissant à l'énoncé devient l'analogon de l'objet nommé par le nom et [...] distingue cet objet de la signification de la proposition initiative »¹⁷⁷.

On peut ainsi généraliser la nomination comme « propriété de se diriger en la nommant tantôt vers telle réalité objective, tantôt vers telle autre »¹⁷⁸. On dira alors que « l'expression désigne (nomme) l'objet au moyen de sa signification »¹⁷⁹. Bref, dans toute expression, « il y a quelque chose de manifesté, quelque chose de signifié et quelque chose de nommé ou de désigné de quelque autre manière »¹⁸⁰. Ainsi deux mouvements contraires habitent l'acte de signifier : un mouvement qui s'arrête au sens et un mouvement qui va à l'objet. Le premier sépare le sens de la chose, le deuxième réfère le sens à la chose. N'est-ce pas ce qu'a voulu faire Frege ?

3) La référence à l'objet n'est pas encore la présence. La considération du remplissement limite la portée de la distinction précédente en rejetant la nomination¹⁸¹ du même côté que la signification ; le rapport entre signification et remplissement porte [sur] ce que Frege appelle « valeur de vérité ». C'est en effet dans la plénitude intuitive que « se constitue sa référence à une objectivité exprimée »¹⁸². Il y a donc deux actes par quoi l'expression « vise quelque chose et en le visant [...] se rapporte à quelque chose d'objectif ». C'est lorsque « la référence à l'objectivité fait défaut qu'on parle seulement de sens ». Est-ce la même chose que Frege ? On pourrait dire que la signification vide, c'est ce que Frege appelle « sens » et la signification remplie, la *Bedeutung*, au sens fort de Frege. Mais si Husserl ne les distingue pas, c'est que la différence du plein et du vide suppose que même la signification vide visait quelque chose. La visée était là, mais non remplie. « La référence de l'expression à l'objet est alors non réalisée en tant qu'elle est impliquée dans la

¹⁷³ Manque dans 1966.

¹⁷⁴ HUSSERL, *op. cit.*, all. p. 32, fr. p. 39 (PR).

¹⁷⁵ *Ibid.*, all. p. 56 ; fr., p. 55 (PR).

¹⁷⁶ 1966 : attitude

¹⁷⁷ *Ibid.*, all. p. 48 ; fr., p. 57 (PR).

¹⁷⁸ *Ibid.*

¹⁷⁹ *Ibid.*

¹⁸⁰ *Ibid.*

¹⁸¹ 1966 : domination

¹⁸² *Ibid.*, all, p. 37 ; fr., p. 45 (PR).

simple intention de signification »¹⁸³. C'est le cas dans la dénomination où, de toute manière, quelque chose est visé, même non atteint¹⁸⁴. Les actes de remplissement n'ajoutent pas seulement la présence, « ils actualisent la référence objective »¹⁸⁵. C'est pourquoi le remplissement peut fusionner avec la signification dans ce que nous appelons au sens fort connaître. Maintenant, comment se comportent ces deux rapports : relation à l'objet (nommé) et remplissement ? La relation à l'objet fait partie de la visée, qui peut être remplie ou non. Toutefois, ne peut-on dire que c'est 14621b/54/ en tant que nommé que l'intention signifiante peut être remplie ou non ? C'est ce que permet de dire le § 14 : la réalisation du rapport à l'objet est remplissement ; mais le remplissement est remplissement de sens et d'objet ; dans les actes remplissants il faut aussi distinguer le contenu et l'objet.

On comprend alors pourquoi Husserl a refusé de distinguer sens et signification comme Frege : « signification est pour nous synonyme de sens »¹⁸⁶. En voici la raison : « C'est dans la signification que se constitue le rapport à l'objet ; par conséquent, employer une expression avec un sens et se rapporter par une expression à l'objet (se représenter l'objet), c'est là une seule et même »¹⁸⁷.

Qu'il existe ou non un objet correspondant est alors une question de remplissement. Le défaut d'objet est une chose, l'absence de signification ou de rapport à l'objet en est une autre. Par exemple, les expressions sans objet tel que « montagne d'or » ont une signification (donc aussi un rapport à l'objet), mais non rempli. Dès lors, la coupure n'est pas entre sens et signification, mais entre sens (ou signification) et remplissement ; le rapport à l'objet fait partie de la signification.

Ce qui reste commun à Frege et Husserl, c'est l'*opposition* à l'intérieur même de la visée signifiante entre deux seuils : un seuil d'idéalité et un seuil d'effectuation. Nous verrons que cette proposition est le fondement même d'une théorie de la prédication : celle-ci comporte la distinction minimale entre ce qui est dit et ce au sujet de quoi cela est dit.

14622/55/

CHAPITRE 3

La sémantique de la phrase

On considérera ici l'apport de la linguistique saussurienne dans sa branche non structuraliste. Cet apport est double : sémantique de la phrase et sémantique du mot. On réservera à ce second apport un chapitre ultérieur. La sémantique de la phrase prolonge chez les linguistes la théorie grecque du *logos* et la linguistique de la parole de Saussure. Cette sémantique de la phrase est à la fois très séduisante et très décevante. Très séduisante parce qu'elle a parfaitement vu tout ce que la linguistique structurale laisse tomber à savoir le procès de parole. Très décevante, car elle manque non seulement les problèmes posés par la structure de la langue, mais les recherches des logiciens sur la signification, d'où la rechute incessante dans le¹⁸⁸ psychologisme et le retour tenace à l'illusion que la langue est¹⁸⁹ le produit sédimenté de la parole. Il nous faudra donc retrouver avec et contre cette sémantique de la phrase le problème vers lequel s'oriente la philosophie moderne du langage, à savoir une théorie du procès qui ait¹⁹⁰ intégré et traversé l'apport de la linguistique structurale. Cela¹⁹¹ ne pourra être fait que par remembrement des approches disparates qui constituent aujourd'hui la linguistique de la parole et en connexion avec la structure de la langue.

¹⁸³ *Ibid.*, fr., p. 45 (PR).

¹⁸⁴ Lire p. 45 (PR).

¹⁸⁵ *Ibid.*, all., p. 38, fr., p. 46 (PR).

¹⁸⁶ *Ibid.*, fr., p. 61 (PR).

¹⁸⁷ *Ibid.*, f. p. 63 (PR).

¹⁸⁸ 1966 : au

¹⁸⁹ 1966 : est

¹⁹⁰ 1966 : est

¹⁹¹ 1966 : ceci

Trois contributions de la sémantique de la phrase :

- 1 – Replacer l’acte de parole dans le circuit entier de la communication.
- 2 – Instituer à la phrase toutes ces dimensions autres que la simple insertion.
- 3 – Retrouver la fonction de l’opération prédicative derrière la forme grammaticale sujet-objet.

1 – *L’acte de parole et*¹⁹² *le circuit de la communication.*

À l’encontre de la linguistique structurale qui cherche ce qu’il y a de spécifiquement linguistique dans le langage, à savoir le système, on va rechercher ce qui replonge le langage dans la vie, comment il fonctionne. D’où une tentative pour reconstruire l’intention¹⁹³ de l’acte de parole de l’extérieur vers l’intérieur, à partir des facteurs impliqués. [Aller] du non-spécifique au spécifique, de l’environnement concret à la constitution intime. Va-t-on perdre l’élément spécifique dans une sociologie de la communication et une psychologie de l’intersubjectivité ? C’est le danger. Mais la parole remet précisément la langue dans le milieu de la vie.

Karl Bühler avait déjà tenté de reconstituer le cycle de la communication à partir de la triade « je », « tu », « ça ». Il en tirait la triade fonction émotive (optatif), fonction conative (impératif), fonction référentielle (indicatif). Gardiner part d’un exemple simple : je perçois la pluie, je veux attirer [l’attention] de l’autre et je dis : tiens il pleut ! L’autre le remarque et agit en conséquence¹⁹⁴. Cet exemple donne l’idée d’un drame en miniature qui a pour première signification de communiquer une expérience singulière. Le paradoxe /56/ de la parole y apparaît : la victoire partielle sur l’incommunicabilité du vécu comme tel. Il est impossible de transférer une pensée d’une conscience dans l’autre, du moins comme vécu, mais il est possible de la transférer comme signe (grâce à des caractères du son sur lesquels Humboldt avait déjà insisté : production à volonté et sans délai, organe disponible en dehors de la nutrition, variété infinie de combinaison, efficacité d’attendre l’autre en dépit de lui-même). Mais surtout, cette petite expérience met au premier plan la fonction de l’interlocuteur (*listener*).

1) [Cet exemple est tourné]¹⁹⁵ contre une définition du langage comme expression de la pensée : parler, c’est d’abord parler à autrui de ce qui l’intéresse, de sa vue des choses et de ses désirs. Le langage est donc d’abord activité sociale : influencer autrui en référence à des choses. La deuxième intention [de cet exemple est de montrer que] les choses dont on parle, c’est la base « réaliste » de la parole, à la différence de la langue. Mais l’auteur en traite sans rigueur philosophique : les choses dont on parle, c’est à la fois le sens de la proposition, l’objet de la dénomination et la chose. Il est clair qu’une simple psychologie sociale de la communication ne suffit pas. Néanmoins, un sur-instinct nous guide : la parole est doublement tirée au-dehors par l’autre et par la chose, par quelqu’un et par quelque chose. Avec les ressources de l’analyse de Frege, on peut sauver cette analyse. Le locuteur vient seulement en troisième rang : c’est la fonction expressive du *speech act*. C’est de lui que procède le mouvement intentionnel, l’intention d’influencer l’autre en référence à quelque chose de particulier ; le discours est cette activité intentionnelle. Le locuteur est le siège de l’impulsion à sortir du silence et à impliquer autrui dans son vécu, soit pour informer, soit pour questionner, pour exhorter, pour gagner sa sympathie. Cette intention individuelle à adresse sociale est la parole (il y a d’autres exemples d’activités individuelles et sociales : acheter et vendre, enseigner, etc.). Le mot vient enfin en quatrième rang ; c’est celui que les théories courantes surestiment, soit au dépens de l’interlocuteur soit au dépens de la chose signifiée. La réaction est saine contre le postulat méthodologique de la clôture de l’univers des signes. Mais il reste à montrer comment la phrase compense par sa fonction intentionnelle la « forme du mot » qui l’enferme dans son périmètre de signification. Ce sera la fonction de la sémantique de la phrase¹⁹⁶ de reprendre le signe en signification. Ici, Gardiner offre

¹⁹² 1966 : est

¹⁹³ 1966 : attention

¹⁹⁴ A.H. GARDINER, *Speech and Language (op. cit.)*, p xxx (PR).

¹⁹⁵ 1966 : Ceci

¹⁹⁶ 1966 : de la sémantique et de la phrase

une suggestion intéressante même si elle est techniquement discutable : le discours s'ajoute lui-même en prédicat à la réalité. Le prédicat n'est pas seulement une partie du discours rapportée au sujet ; la phrase entière se prédique de la réalité comme sujet : le discours est adjectif d'un univers substantif. C'est là l'expression la plus énergique de l'ouverture du langage sur... Mais cette analyse dépasse le but si elle va jusqu'à dissoudre la signification dans son usage. C'est une tendance aussi bien de « l'analyse linguistique » que du « behaviorisme » de tout tirer de l'usage¹⁹⁷. Il est vrai que le mot, en tant que résidu de ses applications passées, est comme une table¹⁹⁸ d'emploi que le contexte de la nouvelle situation vient spécifier. Le mot est comme un territoire ou une aire qui couvrent un champ d'application correcte possible. Cela est vrai, mais nous n'avons aucune expérience de créer ces valeurs d'emploi ; tout emploi présuppose une place dans le système. Une théorie de la signification doit donc être menée d'abord dans la langue (le signe comme valeur 14623/57/ différentielle) puis dans la parole (la signification comme valeur d'emploi). Une théorie moderne de la signification doit satisfaire à ces deux exigences.

Faut-il ajouter un cinquième facteur, la situation ? C'est l'agglombant du locuteur, de l'interlocuteur et de la chose dite, ce dans quoi se tient l'acte de parole. On peut le dire par rapport à tous les facteurs : situation spatiale et temporelle, appartenance à un même milieu de communication (audience), situation de présence (nous sommes au théâtre), situation de connaissance (nous avons la même référence culturelle), situation d'imagination (on raconte une histoire, etc.). La situation est le plus souvent implicite ; elle est le bien connu, le familier. Elle permet l'identification elliptique du sens des mots : Encore ! Au feu ! C'est pourquoi les mots sont de simples repaires (*cluse*) et peuvent rester ambigus en eux-mêmes ; la référence implicite à une situation connue et reconnue tranche. D'ordinaire, toute phrase est elliptique. Ce problème a été rencontré par les logiciens sous le nom de significations occasionnelles ou circonstancielles dont on a parlé dans le chapitre précédent.

2) Les dimensions multiples de la phrase.

Le second intérêt de cette sémantique de la phrase réside dans son attention à la variété des formes et des fonctions de la phrase. Ce goût résulte de son dessein constant de subordonner la structure à l'intention, la forme à la fonction. Déjà les sophistes avaient distingué entre questionner et répondre, déclarer, commander, trier. Gardiner reconstruit ces fonctions diverses par combinaisons variables des facteurs énumérés. Que l'accent soit mis sur le locuteur, nous avons l'exclamation ; sur l'auditeur, nous avons la demande (demande d'information : la question ; demande d'action : la requête, l'ordre) ; que l'accent soit mis sur la chose dite, nous avons l'assertion. Dans tous ces cas, les formes grammaticales sont seulement des moyens d'identifier la « qualité de phrase ». Mais il faut bien voir que la qualité est investie dans la forme ; elle ne se désigne pas elle-même. Je ne dis pas que je questionne, je questionne. L'autre reconnaît la qualité de la question à la forme. Et la qualité révèle l'intention du parlant. Il y a donc unité entre la spécificité du propos, la fonction et la forme grammaticale. Cela amène à porter attention aux aspects du langage qui véhiculent cette information. Ce ne sont pas seulement les aspects discrets, articulés du langage, mais les aspects prosodiques (non articulés : la mélodie de la phrase, le geste, la physionomie) : Gardiner appelle *illocutionary* cet aspect du langage pour le distinguer¹⁹⁹ de l'aspect locutionnaire ; il donne des exemples où le facteur locutionnaire est presque rien : interjection, signe de tête, mouvement d'épaules, silence illoquant... Il y a intention ; cela suffit pour caractériser un *speech act*. On a surestimé selon lui l'élocution articulée et dans celle-ci l'assertion. Tout ce qui contribue à identifier une intention intelligible relève de la qualité de phrase. D'où l'importance de l'exclamation pour une théorie de la parole. Même quand l'aspect locutionnaire l'emporte, l'autre aspect, illocutionnaire, sert à décider et à identifier. Car la forme illocutionnaire fonctionne toujours de façon correcte : elle « trahit l'intention ». Le danger de cette analyse est de sous-estimer le phénomène linguistique de l'articulation. Y-a-t-il encore phrase lorsque l'élément structural spécifique disparaît ? Gardiner lui-même admet que l'acte de parole doit présenter la structure minimum qui rend possible la distinction du sujet et du prédicat, à savoir dire quelque chose sur quelque chose.

¹⁹⁷ Cf. chapitre 5 (PR).

¹⁹⁸ 1966 : tabme

¹⁹⁹ 1966 : ésigner.

/58/On trouvera dans les *Essais de linguistique générale* de Jakobson²⁰⁰ une tentative plus rigoureuse pour mettre en ordre les facteurs et les fonctions multiples du procès de communication.

Jakobson distingue six facteurs : le message, le contexte, le contact, le code, le destinataire, et le destinataire. A ces six facteurs correspondent six fonctions : « La structure verbale d'un message dépend avant tout de la fonction prédominante »²⁰¹. L'intention de l'analyse étant de réhabiliter les autres facteurs, le facteur contexte et la fonction référentielle qui lui correspond (« orientation vers le contexte ») sont traités sommairement bien qu'elle soit « la tâche dominante de nombreux messages »²⁰². Mais les philosophes ayant tout subordonné à la fonction dénotative ou cognitive, il importe de s'étendre davantage sur les autres fonctions. D'abord la mise en relief des deux protagonistes. La fonction émotive est centrée sur le destinataire ; [c'est l']attitude du sujet à l'égard de ce dont il parle²⁰³ (214), mais aussi à l'égard de son auditeur²⁰⁴. Une certaine information est transmise, non sur les choses, mais sur le sujet parlant, sur son vécu. C'est une information en ce sens que les différences sont transmises (entre ironie et colère par exemple) par interjection et par prosodie. Cf. l'acteur qui tire de multiples messages différents de la même expression « ce soir » ; du moment qu'elles sont correctement interprétées, on peut bien parler d'un message encodé et décodé. Dans la fonction conative, l'orientation principale est vers le destinataire ; c'est le commandement. Avec la fonction phatique, on a des messages relatifs au contact comme tel (établir, prolonger, vérifier, interrompre la communication : « allo, allo, s'pas ! », « eh bien ! » « m'entendez-vous ? », etc.). Peu d'information est communiquée ; néanmoins cette « vérification de lignes » a affaire avec la communication. On parlera de fonctions métalinguistiques – orientées vers le code, si l'on parle non des choses, mais du langage ; comme quand on vérifie si l'on dispose du même code. C'est une fonction considérable. Toutes les fois qu'on définit un terme nouveau par des termes connus (qu'est-ce que ? c'est un...), on explique un élément du code par un autre élément. Donc, on explique le langage par le langage. Tout l'apprentissage de l'enfant, puis l'extension de notre lexique, puis la réflexion sur le sens (définition...) ressortissent à cette fonction métalinguistique. Ici, la linguistique s'annexe une distinction fondamentale de la logique symbolique. Carnap : « si nous avons à parler à propos d'un langage-objet, nous avons besoin d'un métalangage »²⁰⁵. Par généralisation, on peut appeler métalinguistique « toute interprétation d'un signe linguistique aux moyens d'autres signes de la même langue, homogènes sous certains rapports »²⁰⁶ ; synonymes, circonlocution, prédication équationnelle sont du même ordre. Vient enfin la fonction : l'accent émis sur le message comme tel²⁰⁷. « Cette fonction, qui met en évidence le caractère palpable des signes, approfondit par là même la dichotomie fondamentale des signes et des objets »²⁰⁸. Jakobson ne s'est pas intéressé à la poésie en tant que création de sens et à l'affinité entre cette création de sens et des aspects de lettres. Il s'est intéressé aux aspects formels de la poésie, impliquant une configuration optimale du message. Son avantage est de mettre en relief le rôle des rapports d'équivalence (phonétique, métrique, etc.). Or le principe d'équivalence met en jeu un axe de substitution des signes à la même place qu'il faut dessiner perpendiculairement à l'axe des combinaisons ou des concaténations. Si donc la répétition des mêmes figures est la règle, on peut exprimer en ces termes la fonction poétique : elle consiste 14624/59/ dans la projection du principe d'équivalence de l'axe de la sélection sur l'axe de la combinaison²⁰⁹. Même si la fonction poétique est amputée de sa sémantique, elle est néanmoins incluse dans le grand cycle de la communication à la faveur du rapport entre le message et le code. Même si la fonction poétique a été réduite au caractère formel du message, elle a été reconnue dans l'enceinte de la linguistique.

3) L'opération prédicative.

²⁰⁰ R. JAKOBSON, *Essais de linguistique générale. I : Les fondations du langage*. Traduit et préfacé par Nicolas Ruwet, Paris, Minuit, 1963, p. 28ss et spéc. p. 213-220 (PR).

²⁰¹ *Ibid.*, p. 214.

²⁰² *Ibid.*

²⁰³ *Ibid.*

²⁰⁴ *Ibid.*, p. 29.

²⁰⁵ R. CARNAP, *Meaning and Necessity*, Chicago, 1947, p. 4, cité par R. JAKOBSON, *op. cit.*, p. 53.

²⁰⁶ R : JAKOBSON, *op. cit.*, p. 54 (PR).

²⁰⁷ *Ibid.*, p. 30s.

²⁰⁸ *Ibid.*, p. 218.

²⁰⁹ *Ibid.*, p. 220.

La tentative pour réinterpréter les catégories grammaticales du sujet [et] du prédicat constitue le troisième intérêt de cette sémantique de la phrase. La phrase présente en effet un mode d'unification spécifique ; nous l'avons déjà appelé unité synthétique ou idée complexe. En ce qui concerne l'unité, elle procède de l'acte intentionnel simple et indivisible qui traverse le « *purpose* », le « *meinen* », « la doxa », de « ce que je veux dire ». On peut ajouter avec Gardiner à cette unité d'intention une unité d'accomplissement (*Fulfilment*) : la phrase est accomplie lorsque l'autre a compris et marqué son accord par un acquiescement ou une action attendue appropriée ; alors il y a « satisfaction » du désir de communication qui a mis en mouvement le processus. Le cycle est fermé, on peut alors parler d'accomplissement et pas simplement de visée. On peut la définir par rapport aux deux facteurs extraverbaux : la convenance à la chose signifiée et l'à-propos de la relation à l'audience. L'autre est atteint. C'est le plus important dans le cycle de la question et de la réponse qui sert ici de modèle. Mais ce n'est pas le seul cas. L'ordre aussi attend quelque chose de l'autre ; l'assertion attend aussi une réponse spécifique, la compréhension ; toute phrase attend, atteint ou non une réponse. C'est donc quand la phrase a atteint son but qu'elle a elle-même obtenu son unité. Corollaire : la phrase n'est pas caractérisée par le nombre de ses éléments, mais par l'unité de son rassemblement. Un mot suffit : « Non ! », « Forge ! » « Une phrase est un mot ou un ensemble de mots révélant une intention intelligible »²¹⁰. La signification est cette intention d'un locuteur en référence à quelque chose, adressée à quelqu'un dont on attend réponse. C'est ce qu'Aristote avait appelé *hermenéia* (interprétation). Cette première moitié d'analyse se heurte à l'objection de « mentalisme ». Je la crois forte aussi longtemps que l'on sépare l'analyse de la phrase du phénomène d'articulation, autrement dit aussi longtemps qu'on se soustrait à la relation dialectique de la langue et de la parole. La phrase n'est pas le non-structuré ; [elle est]²¹¹ autrement structurée que les éléments d'un répertoire. Aussi faut-il compenser cette première analyse par celle de la complexité minimale requise par la phrase. La phrase a une unité intentionnelle, mais c'est une unité complexe : l'unité intentionnelle n'est pas indifférenciée, la phrase est une structure intentionnelle intégrative.

La complexité minimale de la phrase est la prédication elle-même. La phrase est un certain divers unifié. C'est ici la partie la plus intéressante de Gardiner. La prédication est une fonction avant d'être une forme. Certes, il faut combattre l'illusion que la forme grammaticale du sujet et du prédicat soit universelle et canonique. Mais cette illusion même cache une vérité : en toute phrase, il y a une dualité minimale, la polarité entre quelque chose [qui est] dit et ce sur quoi cela est dit. Dire quelque chose sur quelque chose (Aristote) contient le principe de la distinction [du] sujet et du prédicat. Le sujet : ce sur quoi ; le prédicat : ce que on dit. Telle est la relation intentionnelle /60/ à l'intérieur de la phrase elle-même.

Une pareille analyse ne peut être conservée qu'en relation avec la théorie de Frege et de Husserl concernant le rapport du sens et de la référence. La phrase est une relation intentionnelle à double seuil ; la fonction prédicat correspond au « sens » (idéal), la fonction sujet correspond à celle de la « référence ». Ainsi, appuyée sur cette analyse logique, l'analyse intentionnelle de la phrase est justifiée. On peut même faire un sort à l'idée la plus originale, quoi que la plus fragile de Gardiner, à savoir que le langage s'ajoute comme prédicat à la réalité. En effet, la relation intentionnelle de renvoi du prédicat au sujet permet de comprendre le renvoi de la phrase elle-même à la réalité ; en ce sens, on peut dire que la prédication interne (le prédicat est dit du sujet) est le signe de la prédication externe (la phrase tout entière est dite des choses). En effet ; le sujet est dans la phrase, la chose signifiée est prochaine, mais il est mis pour la chose même, qui est la chose signifiée ultime. C'est ce que Husserl appelait « remplissement ». Le sujet « absolu » du discours n'est pas dans le discours. Voilà ce que signifie l'intentionnalité. On retrouve ainsi l'idée précieuse que le prédicat qualifie le sujet, tandis que le sujet sert à identifier la chose ; il est seulement un « guide » vers la chose au sujet de laquelle on parle. Par cette double intentionnalité – intentionnalité interne du prédicat vers le sujet grammatical ; intentionnalité externe de la chose signifiée prochaine vers la chose signifiée ultime – la phrase s'échappe à elle-même. C'est par là que le langage désigne le monde, et parfois l'atteint.

14625/61/

²¹⁰ Xxx.

²¹¹ 1966 : et

La phénoménologie de la parole : le dernier Husserl et Merleau-Ponty

La théorie de la signification exposée au chapitre II n'épuise pas le problème du langage dans la phénoménologie, elle en constitue seulement la préface logique. Comment se situe le langage par rapport à la teneur logique de la signification ? Si l'on considère comme un tout *Les recherches logiques*, il apparaît que le langage occupe une position intermédiaire — une fonction de transition — entre deux niveaux : le niveau logique et le niveau de l'expérience muette. Le niveau logique est dessiné par la théorie des *Prolégomènes*, qui définit la tâche de la logique comme théorie de toutes les théories possibles, comme un système clos de principes. Cette théorie pure est exempte²¹² de toute contamination psychologique : [elle est] la vérité en elle-même. C'est alors la tâche d'une phénoménologie de la signification de situer le contenu logique à l'intérieur du cercle plus large des signes (*Zeichen*).

Parmi ces signes, les signes porteurs de significations se distinguent des simples indices. Comme tels, ce ne sont pas seulement des espèces d'expressions signifiantes, de purs cas ; ils déploient une fonction spécifique : ils représentent le *telos* de tout langage. Mais parce que la structure logique est seulement le *telos* du langage ordinaire, les expressions signifiantes couvrent un champ plus vaste que les contenus logiques, et la phénoménologie doit précéder la logique (exemple de discordance entre la valeur signifiante et la valeur logique : les essences « inexactes » telles que celles du vécu ; les significations circonstancielles ou occasionnelles : pronoms démonstratifs, locutions adverbiales, etc., qui achèvent leur signification en relation à une signification et une audience avec lesquelles les interlocuteurs sont familiers). Mais à son tour, la signification porte une visée : elle exige un remplissement. Cette visée n'est pas propre au langage, elle est elle-même le cas d'une propriété universelle qui définit la conscience comme conscience intentionnelle. De même, par conséquent, que la signification logique est un cercle étroit dans le cercle plus large des expressions signifiantes, celles-ci sont un cercle intermédiaire dans le cercle beaucoup plus vaste des vécus intentionnels. Le langage se trouve ainsi doublement référé : à un *telos* logique et à une origine, à savoir à des structures prélinguistiques du vécu qui rendent le langage possible. Nous sommes ainsi ramenés de la logique au langage et du langage à l'expérience.

C'est la tâche de la *Cinquième Recherche logique* d'élaborer un concept de conscience comme procès de transcendance impliqué en tout vécu (perception de, imagination de, désir de, volonté de). Après avoir fondé les contenus logiques sur des expressions linguistiques, la phénoménologie fonde celle-ci sur le pouvoir de l'intentionnalité qui est plus primitif que tout langage et définit la conscience comme telle. Le langage est ainsi l'intermédiaire entre deux niveaux. Le premier constitue son idéal de logicité : toute signification doit pouvoir être convertie dans le logos du rationnel. Le second ne constitue plus un idéal, mais un fondement un sol, une origine (*Ursprung*). Le langage doit donc pouvoir être atteint « par en haut », à partir de sa limite logique, et « par en bas », à partir de sa limite par l'expérience muette et sauvage. En lui-même, il est une médiation, un échangeur entre le *telos* et l'origine.

La dernière philosophie d'Husserl procède directement de cette remarque. En quoi consiste ce renvoi du plan linguistique au plan préreflexif ? La notion de remplissement avait été une première réponse ; mais elle est un problème beaucoup plus qu'une solution. La difficulté est en 14626/62/ effet à la fois de fait et de droit. Difficulté de fait : le remplissement se donne lui-même comme un *telos*, le *telos* de la complète identification, entre signification et intuition ; mais c'est un idéal, l'idée de remplissement ultime, ce que la philosophie classique avait appelé « adéquation » ou « être au sens de la vérité ». Dans ce remplissement ultime, l'acte qui donne sens et l'acte remplissant — l'objet visé et l'objet vu — sont le même. Or, le mouvement de la connaissance, tel que nous le vérifions, reste toujours un remplissement en cours, une lutte du dire et du voir. Jamais le « soi-même absolu » de l'objet n'est atteint ; la pleine concordance entre le viser et le donner est seulement une limite. Le jugement de perception le montre bien : il contient des « ceci », « cela », « ici », « là-bas », des noms propres, des classes de noms universels, des classes de qualité, des classes de relations ; il en résulte que, pour remplir le sens de la simple proposition perceptive,

²¹² 1966 : élément

il faudrait remplir non seulement²¹³ la signification du nom propre par la présence d'une chose singulière, mais aussi²¹⁴ toutes les autres sortes de significations, démonstratives, universelles, etc. Bref, [il faudrait] requérir quelque chose comme une intuition catégoriale qui serait au complexe ce que l'intuition du singulier serait au nom propre. Bref, il faudrait traiter comme un nom propre toutes nos phrases.

Mais à supposer qu'on puisse éliminer le syntaxique de nos énoncés de perception, la perception supposée est elle-même une chose complexe à un autre point de vue ; toute la phénoménologie de la perception, de Husserl à Merleau-Ponty, a développé ce thème que la perception totale d'un objet n'a pas de sens. Je perçois une chose d'un côté puis d'un autre, sous un aspect, puis sous un autre. Ce que j'appelle la chose est la synthèse présumée d'un cours de perceptions convergentes, d'un flux d'esquisses de profil. Je présume cette convergence dans une synthèse d'identification que Kant avait déjà décrite dans la première édition de la *Critique* : parcourir, retenir, identifier²¹⁵. Où est alors la « chose même » ? La présence ne se réduit-elle pas à l'esquisse présente, au profil présent ? Ce que j'appelle une chose, n'est-ce pas autant une attente et un souvenir qu'une présence actuelle ? Ne retrouvons-nous pas le *belief* de Hume par la voie de la phénoménologie de la perception ? Dès lors, tout remplissement est en cours, présente des degrés d'achèvement indéfiniment distincts de l'adéquation parfaite.

Difficulté de droit : le remplissement s'énonce dans la métaphore du voir ; *intueri*, c'est voir. Or la vision est hétérogène à la parole, qui est d'abord entendue. Comment un sens visé et une présence vue peuvent-ils s'ajuster et se recouvrir, être le même ? Ne faut-il pas que la vision soit elle-même sens pour qu'elle « recouvre » le sens de la parole ? C'est ainsi que Husserl a été amené à poser dans des termes de moins en moins naïfs la question du remplissement. C'est cette recherche qui l'a amené, à partir de la deuxième section de *Logique formelle et logique transcendantale*²¹⁶ à la notion d'un sens prélinguistique, antépédicatif, qui serait l'origine, le seul préalable de la logique.

Mais on ne saurait comprendre de quoi il s'agit si l'on n'introduit pas en même temps la méthode qu'Husserl appelle *Rückfrage* – question à rebours. Le danger de tout recours à l'idée d'intuition sensible, ou de vécu, ou de monde de la vie, est en effet de postuler un donné non linguistique, une impression au sens de Hume, absolument étranger à l'ordre du langage et finalement introuvable pour nous homme parlant et cultivé. La méthode dite de la *Rückfrage* exclut expressément le recours à un donné brut, hétérogène à l'ordre des signes. Question à rebours veut dire d'abord que c'est de l'intérieur du monde des signes et à partir des énoncés, des phrases, que nous questionnons. C'est du sein de la *doxa* que nous interrogeons. *Doxa* ne veut pas opposer opinion à vérité, *doxa* est prise au sens positif du *Théétète* où l'opinion est l'arrêt de notre jugement au terme d'un dialogue de l'âme²¹⁷ avec elle-même. La *doxa*, c'est le tenir pour vrai, c'est la prise de position du jugement en face d'un état de choses. Il n'est donc pas question de partir d'autre chose que d'un ordre du sens déjà articulé porteur de syntaxe. Mais à partir de lui, il est possible de développer un questionnement régressif en direction d'un primordial qui ne sera jamais vu face à face, mais toujours désigné par un mouvement de renvoi à renvoi. Ce renvoi est une genèse. Non une genèse chronologique qui nous ramènerait à une histoire de nos acquisitions depuis l'enfance ou depuis les débuts de l'humanité ; ce n'est pas une épistémologie génétique au sens de Piaget. C'est une genèse du sens, c'est-à-dire la recherche de ce qui est légitime, de ce qui fonde, non de ce qui précède dans une histoire. Elle porte sur des présuppositions cachées, pour les dévoiler dans une « intentionnalité d'horizon »²¹⁸. Une « critique de l'évidence » sera une critique intentionnelle, c'est-à-dire un dévoilement des intentions cachées préalables à la constitution d'un formalisme logique. Élargissant la discussion du jugement occasionnel à une théorie intentionnelle du jugement, nous dirons que toute vérité prédicative renvoie à d'ultimes objets sur quoi nous jugeons, à des substrats de jugements lesquels renvoient à des noyaux élémentaires qui ne contiennent plus de syntaxe²¹⁹, bref à des individus. C'est

²¹³ 1966 : outre.

²¹⁴ 1966 : remplir

²¹⁵ I. KANT, *Critique de la raison pure*, 1^{ère} édition (1781), « De la déduction transcendantale concepts purs » (= Déduction transcendantale des catégories), A 98-A 110.

²¹⁶ E. HUSSERL, *Logique formelle et logique transcendantale. Essai d'une critique de la raison logique*, Paris, PUF, 1957.

²¹⁷ 1966 : de larmes (!)

²¹⁸ Husserl reprend ici l'analyse des jugements occasionnels ou circonstanciels, lire *Logique formelle et logique transcendantale (op. cit.)*, p. 269s. (PR).

²¹⁹ *Ibid.*, p. 274 (PR).

donc la logique de la vérité qui nous réfère à des « noyaux derniers » qu'on se doit de rendre intuitifs²²⁰. Ce renvoi, cette référence, n'est plus une implication qui appartient à la sphère logique. La logique ignore l'individu ; elle ne connaît que le quelque chose en général comme l'a établi la première partie de *Logique formelle et logique transcendantale*²²¹. Non une implication, mais un renvoi intentionnel du logique au prélogique.

Avons-nous réintroduit un élément opaque, radicalement hétérogène au discours ? Non, nous ne parlons plus de remplissement, mais de fondation et d'horizon : horizon du monde et horizon des individus. Ce ne sont pas là des expériences immédiates d'où nous pourrions partir ; c'est toujours dans une genèse du sens, dans une réduction du logique au primordial que nous en parlons. C'est pourquoi Husserl parle « d'implication intentionnelle cachée »²²², ou encore de « renvoi phénoménologique ». Le mouvement même du questionnement à rebours exclut que l'on transforme l'antéprédicatif en point de départ. En outre, ce renvoi ne nous met jamais en présence d'un inarticulé absolu, mais d'une expérience qui se prête au langage, d'une expérience foncièrement dicible : il y a des syntaxes antéprédicatives aussi bien dans la perception que dans l'affectivité. Pour être fondées dans l'expérience, la syntaxe et la logique requièrent une motivation dans l'expérience. Ainsi le jugement de perception n'est possible que par le procès de convergence des profils qui laissent présumer la même chose. Ce procès prend la forme temporelle d'une rétention et d'une protension. Cette structure temporelle est un exemple de syntaxe antéprédicative ; elle atteste que les « ceci » dans lesquels semble s'éparpiller la référence à l'individu ne sont pas un divers absolu, mais ont de l'affinité entre eux et laissent présumer un achèvement, un cours concordant, une unité d'expérience. C'est cette cohésion des apparences (le « avoir affaire ensemble ») qui fait que notre langage est lié par les prescriptions de l'expérience. Alors que les conventions d'une logique symbolique sont libres, la logique de la vérité est liée par cette « cohésion des choses », par la « convenance matérielle des matériaux des jugements possibles »²²³.

On comprend maintenant dans quel sens l'exercice du langage requiert deux pôles : un *telos* et une origine. C'est dans le questionnement à rebours que je comprends à la fois le *telos* et l'origine. Dès lors, il serait entièrement faux de se représenter Husserl comme le philosophe qui aurait commencé par le logique pour se retourner vers le monde. C'est parce que nous sommes toujours dans le langage, dans la culture, dans le mouvement vers la formalisation et la théorétisation que l'originaire reste ce à quoi renvoie nos signes. Nous sommes de part en part signifiants et le réel est ce que vise la totalité de nos signes. Nous ne reviendrons jamais au point tranquille de l'immédiat, nous sommes renvoyés à l'originaire du sein du logique. La logique de la vérité est ce qui nous ramène sans cesse du logique vers le monde.

2) Merleau-Ponty et le langage²²⁴.

a) Ce que Merleau-Ponty a repris de la phénoménologie de Husserl

Il y a beaucoup plus de distance entre Merleau-Ponty et le dernier Husserl qu'entre celui-ci et le Husserl des *Recherches logiques*. Merleau-Ponty refuse deux choses : l'idée que les langues naturelles seraient seulement le brouillage d'une langue essentielle accessible à une eidétique du langage et à une grammaire universelle ; en outre — liée à cette première exigence — la prétention de constituer souverainement le langage comme un objet transparent devant la pensée : les langues actuelles seraient le cas particulier d'un langage possible dont la phénoménologie détiendrait le secret et qu'elle pourrait expliciter totalement. Dans sa lutte contre l'idée d'une conscience constituante universelle, Merleau-Ponty tourne le dos à toute recherche sur l'idéalité du sens, et par corollaire à l'organisation systématique de la langue. Par contre, ce qu'il a repris du vieux Husserl, c'est sa description de l'intention de signifier comme limitant et habitant le

²²⁰ 1966 : doit se rendre intuitif ; corriger d'après la conférence.

²²¹ *Ibid.*, p. 276 et la fin du §, p. 282 (PR).

²²² *Ibid.*, p. 280.

²²³ *Ibid.*, p. 296.

²²⁴ Cf. Maurice MERLEAU-PONTY, « Sur la phénoménologie du langage », in : id., *Signes*, Paris, Gallimard, 1960, p. 105-122, maintenant in : ID., *Éloge de la philosophie et autres essais*, Paris, Gallimard (Idées), 1965, p. 83-112 ; ID., *Phénoménologie de la perception*, Paris, Gallimard, 1945², p. 203-232 (PR).

mot. Mettant en relation cette vue sur la corporéité du langage avec sa philosophie du corps propre, qui n'est ni sujet ni objet, il déplace le problème de la signification du logique (teneur de sens) vers le pouvoir signifiant du corps (les qualités sensibles comme signent les unes des autres, comme jeu d'intersigne et comme signe d'un objet présumé). Il reprend en outre à Husserl l'idée de constitution intersubjective de la nature et des objets culturels. Enfin, il reprend à « *L'origine de la géométrie* » de Husserl²²⁵ sa tentative d'engendrer l'objectivité et toute existence idéale à partir d'un procès de temporalisation. Une vérité « éternelle », c'est ce à quoi je peux revenir parce que c'est une œuvre qui a produit un acquis. Cet « acquis » survit aux opérations qui l'ont engendré et reçoit l'apparence d'intemporalité : origine temporelle de l'intemporel.

Une phénoménologie de la parole naît ainsi de la conjonction :

- 1) du problème du corps propre comme médium de signification,
- 2) du problème d'autrui comme promotion d'un intersujet porteur de sens,
- 3) du problème de la temporalité comme source de l'idéalité du sens.

Voilà ce qui est derrière comme « retour au sujet parlant »²²⁶.

b) *Comment Merleau-Ponty a-t-il interrogé la linguistique ?*

Toute l'œuvre de Merleau-Ponty combat sur deux fronts : l'intellectualisme (philosophie néo-kantienne du jugement) et le naturalisme (objectivité du corps, behaviorisme). Ces deux fronts se retrouvent d'une autre manière à propos du²²⁷ langage : l'idéalisme husserlien est encore un intellectualisme (langage essentiel dont les langues seraient des variations ; de son côté la linguistique relève des objectivations naturalistes). C'est pourquoi Merleau-Ponty a peut-être manqué ce qui fut l'apport spécifique de la linguistique de Saussure. [Ce serait] non pas le système actuel dans sa synchronique, mais le produit de l'histoire : « le savant, l'observateur, voit le langage au passé »²²⁸. D'où le curieux propos d'attribuer le point de vue diachronique aux linguistes et de réserver aux phénoménologues le point de vue synchronique, le système actuel. « Du point de vue phénoménologique, c'est-à-dire pour le sujet parlant qui use de sa langue comme d'un moyen de communication avec une communauté vivante, la langue retrouve son unité ; elle n'est plus le résultat d'un passé chaotique de faits linguistiques indépendants, mais un système dont tous les éléments concourent à un effort d'expression unique tourné vers le présent ou l'avenir, et donc gouverné par une logique actuelle »²²⁹. Le philosophe abandonne²³⁰ au linguiste la linguistique diachronique de la langue et garde pour lui la linguistique synchronique de la parole. Ainsi engagé, le dialogue avec le linguiste est mal parti, celui-ci n'étant pas reconnu pour ce qu'il est (on verra si on ne peut pas néanmoins en garder quelque chose et même comprendre l'erreur sur de Saussure). Ce n'est donc pas la dialectique du système et de l'événement dans une théorie des opérations que la phénoménologie peut se proposer d'élaborer. Ayant en face d'elle une science diachronique, elle se propose un problème plus facile : comment le langage au présent enveloppe-t-il le langage au passé ? Si c'est dans l'actualité de la parole qu'un système s'institue, il s'agit de montrer comment la synchronie de la parole enveloppe la diachronie de la langue.

c) *La description phénoménologique de la parole.*

Premier temps : théorie du signifiant. Le pivot de la description est l'analyse de l'*expression*, ou plutôt du vouloir exprimer, du passage de l'intention à l'expression. Là est la véritable originalité de Merleau-Ponty. Bien peu de philosophes ont tiré toutes les implications de la notion d'expression. Or le modèle de l'expression est dans une réalité non linguistique, dans le geste ; c'est là que l'on peut saisir sur le vif ce qu'est un « dépassement signifiant ». Le geste se porte vers, se dirige, vide et circonscrit ; le geste est le modèle de la signification en cours et non épuisée. En outre, le geste est le modèle de tout usage d'un

²²⁵ E. HUSSERL, *L'origine de la géométrie*. Traduction et introduction de Jacques Derrida, Paris, Gallimard, 1962.

²²⁶ M. MERLEAU-PONTY, *Signes (op. cit.)*, p. 106 (PR).

²²⁷ 1966 : quant au

²²⁸ *Ibid.*, p. 107 (PR).

²²⁹ *Ibid.*

²³⁰ 1966 : livre

appareil ou d'un montage sans recours à la représentation ; de la même manière que j'use des montages neuromusculaires dans le geste de prendre, sans me les représenter, de même la médiation entre mon intention encore vide et muette et les mots se fait par une médiation d'ordre pratique et non représentatif. « Les signes font tous ensemble allusion à une signification toujours en sursis, quand on les considère un à un, et vers lesquels je les dépasse sans qu'ils ne la contiennent jamais. [...] Les signes organisés ont leur sens immanent qui ne relève pas du "je pense", mais du "je peux" »²³¹. C'est donc l'entre-deux de l'intention muette et de la phrase étalée en mots qui est le véritable domaine de la parole parlante ; entre le silence et les mots, c'est une intentionnalité de type corporel : le geste aussi est entre l'intention et le mouvement accompli. En ce sens, on peut parler de « geste linguistique »²³² ; la parole prononcée est seulement la trace de cette médiation qui porte la signification vivante dans la texture de son déploiement. Cette description est très proche de celle du schéma dynamique chez /14631/66/ Bergson²³³. De la même manière, on peut parler de la « quasi-corporéité du signifiant »²³⁴. La langue est à la parole comme le « quasi-corps » d'un quasi-geste²³⁵.

Deuxième temps : théorie du signifié. Le passage de l'intention vide de signifié à la signification, entendue comme objet de pensée, comme signifié thématisé, se fait par « sédimentation ». En effet, prise dans l'instant, l'intention de signifier n'est qu'« un vide déterminé à combler par les mots, l'excès de ce que je veux dire sur ce qui est ou ce qui a été déjà dit »²³⁶. La signification comme telle n'est pas donnée : c'est le pôle idéal de multiples actes de paroles convergentes, c'est une idée au sens kantien, régulatrice. Ainsi, le « sous-entendu » est le lot de toute signification : « Si la thématisation du signifié ne précède pas la parole, c'est qu'elle en est le résultat »²³⁷. Cette thématisation sert non seulement à communiquer à l'autre, mais à savoir pour nous-mêmes ce que nous voulons dire. Il en est ici comme dans la perception d'une chose : il n'y a que des esquisses, mais leur convergence désigne une chose une et même. De même, « quelque chose a été dit quand les esquisses de significations se contractent dans ce que nous appelons une idée ». Alors nous savons ce que nous disons. Mais l'idée dépasse toujours la parole par cette unité présumée²³⁸.

Quel est alors le rapport de cette promotion du sens avec la langue disponible ? Sur le trajet du vide à l'effectuation, la parole procède à un réarrangement des instruments déjà signifiants ou des significations déjà parlantes. C'est du déjà institué ; je l'« ai » comme un acquis issu d'un usage antérieur, et celui-ci était une opération expressive de la vie. Par ce réarrangement, je fais dire à cet outil signifiant disponible ce qu'il n'a jamais dit : la production d'inédit à partir d'un appareil disponible, voilà l'essentiel.

On remarque que c'est exactement le problème initial de Chomsky, mais il le pose en termes proprement linguistiques de générations de phrases au lieu de rester dans l'analogie du geste qui est éclairante au début, mais bloque ensuite. À son tour, cette novation de sens vient grossir l'appareil signifiant disponible ; d'où l'impression que l'appareil s'inscrit dans la culture, alors que celle-ci est incluse dans l'acte novateur. L'acte de parole est comprenant-compris. Ce procès de « sédimentation » est la racine de la « tradition ». Ainsi la comparaison du geste et de la perception vaut dans les deux sens : le premier offre le rapport du disponible à l'acte, le passage de l'acte à l'acquis ; l'autre fournit le passage de l'esquisse au thème, à l'idée, à l'objet idéal. Idéalisations et sédimentations sont une seule et même chose.

Il manque une claire vision des opérations proprement linguistiques qui soutiennent ce double procès et que l'analogie du geste ou du regard masque finalement.

d) *Interrogation critique.*

²³¹ *Ibid.*, p. 110s (PR).

²³² *Ibid.*, p. 111 (PR).

²³³ Xxx.

²³⁴ *Ibid.*, p. 110 (PR).

²³⁵ Cf. les textes parallèles dans la *Phénoménologie de la perception* (*op. cit.*), p. 214 à 217 : « Le geste linguistique comme tous les autres dessine lui-même son sens » (p. 217) (PR).

²³⁶ *Ibid.*, p. 112 (PR).

²³⁷ *Ibid.*, p. 113 (PR).

²³⁸ Cf. *Phénoménologie de la perception* (*op. cit.*) : « Seule de toutes les opérations expressives, la parole est capable de se sédimenter et de constituer un acquis intersubjectif » (p. 221) ; « la parole installe en nous la vérité comme limite présomptive de son effort » (p. 221) (PR).

On peut se demander si une analyse qui assimile le langage à un geste ne manque pas le fait central de langue, le fait structural, l'autonomie du système. À la vérité, ce n'est pas le dialogue avec le linguiste qui importe à Merleau-Ponty, /14632/67/, mais les conséquences pour la philosophie phénoménologique de la description de l'acte de parole. Si je ne puis m'exprimer qu'en réactivant des significations sédimentées et disponibles, la parole n'est jamais transparente à elle-même et la conscience n'est jamais constituante. La conscience est toujours tributaire de la « spontanéité enseignante »²³⁹ de mon corps, avec ses pouvoirs acquis et son outillage verbal disponible. C'est toute une philosophie de la vérité qui est ici en jeu. « La vérité est ce procès même de reprise des significations disponibles dans des significations neuves, en l'absence de tout passage à la limite dans une signification pure, totale, absolue : la vérité est un autre nom de la sédimentation... »²⁴⁰ Ainsi est récusé le rêve d'un savoir transparent à lui-même, d'une idéation pure qui survolerait la praxis toujours en cours. La phénoménologie contre le savoir absolu. Or Merleau-Ponty a cru en voir la résurgence dans l'idée de Husserl d'une constitution des objets par la conscience. À quoi il oppose l'idée d'un sujet qui s'est préconstitué au moment où il fonctionne comme constituant. C'est pourquoi le problème de la parole n'est qu'un des fronts à tenir, comme l'expérience d'autrui, comme le phénomène de l'incarnation. Finalement il est subordonné à celui du corps, car celui-ci est par excellence le sujet constitué-constituant. Cela explique qu'il ne pouvait rencontrer le problème posé aujourd'hui par les théories du système, qui sans doute lui paraîtraient une nouvelle version du savoir sans perspective. Cela explique enfin que la linguistique ne pouvait lui offrir que le thème de la diachronie, puisque la synchronie est un effet de sens lié à la parole, une effectuation idéalise. Bref, le système devait être un résultat du procès et non l'inverse. C'est une philosophie de la temporalité qui tient exactement la place du problème contemporain du système.

Dans ce rapport manqué avec le linguiste, tout n'est pas dénué de sens. S'il est historiquement faux que de Saussure ait opposé linguistique diachronique de la langue à linguistique synchronique de la parole, il est phénoménologiquement vrai que, du point de vue de l'événement de parole, le système entre dans l'événement que constitue l'instance de discours sous la catégorie du passé. Le système à vrai dire n'est ni passé ni présent ; il est intemporel parce que virtuel. C'est comme du « ayant été » qu'il est repris. C'est l'acte de parole qui historicise le système et il l'historicise au passé : le déjà-là est de l'antérieur. La langue me précède, il ne faut pas dire que la linguistique est diachronique, mais que le système lui-même appartient à la diachronie de l'acte. L'actualité de l'acte temporalise derrière lui le système comme l'antérieur qu'il reprend au présent.

En ce sens la parole est la seule synchronie. En reprenant ainsi le système au bénéfice de la parole comme quelque chose qui existe au moment où je parle, Merleau-Ponty fait apparaître un caractère du système que l'abstraction linguistique ne peut apercevoir, à savoir l'instabilité qui lui permet de changer²⁴¹. Une question se pose en effet à toute considération systématique : si la langue est un système, comment entre-t-elle dans des opérations, se prête-t-elle à un usage et s'offre-t-elle à une histoire ? L'idée d'un système inachevé, rongé de contingences, est posée comme une pierre d'attente. Or elle ne pouvait apparaître que si l'on prenait le système lui-même dans son actualité comme une coupe transversale dans une opération en cours. Alors, il existe maintenant, mais là, à la manière d'une totalisation imparfaite, il se révèle être seulement système en puissance, jamais tout en acte, chargé de changements latents ou en incubation. Dans les termes de Merleau-Ponty, « la contingence du passé linguistique envahit jusqu'au système synchronique »²⁴².

14633/68/La théorie du mot nous permettra, à la fin de ce cours, de donner un sens plausible à cette idée de totalisation imparfaite. Ainsi l'erreur de Merleau-Ponty sur de Saussure tient en réserve des questions non résolues par le structuralisme.

CHAPITRE V

²³⁹ M. MERLEAU-PONTY, *Signes (op. cit.)*, p. 121 (PR).

²⁴⁰ *Ibid.*, lire toute la page 120 (PR).

²⁴¹ *Ibid.*, p. 108s.

²⁴² *Ibid.*, p. 109 (PR).

L'« analyse linguistique » et la théorie de la signification.

Ce chapitre tente de faire concourir à une théorie englobante de la signification dans le discours l'analyse linguistique des Anglais. Le parallélisme avec la phénoménologie est frappant en dépit de présuppositions très différentes. Parallélisme de développement : d'une confiance entière dans le langage bien fait où grammaire et logique coïncideraient [à] une théorie de l'usage qui [se] rapproche du dernier Husserl.

On peut donner deux exemples de la première tendance : la théorie des dénominations de Russell et la théorie du tableau de Wittgenstein I, et deux exemples de la deuxième tendance : la théorie de l'emploi ou de l'usage de Wittgenstein II et la théorie de la référence de Strawson. On se bornera dans ce cours à Russell et à Strawson. Quelques mots d'abord de l'analyse linguistique, dans ce qui l'oppose précisément à la phénoménologie.

1) Alors que la phénoménologie interroge l'intention, l'acte, la visée signifiante du sujet, l'analyse linguistique ne considère que les énoncés et leur constitution. Wittgenstein les traitera même comme des « faits ». Par là est éliminé tout idéalisme résiduel (la philosophie anglaise vient de l'hégélianisme avec lequel G.E. Moore et Russell ont rompu au début du siècle).

2) Ces énoncés ne peuvent pas être compris dans leur constitution actuelle ; il faut les reformuler à l'aide de la logique symbolique. C'est cette reformulation qui est proprement « analytique » au triple²⁴³ sens de : décomposition ou réduction, remontée à une forme canonique, procédure démonstrative.

3) La reformulation permet de faire saillir des formes primitives dans lesquelles le problème de la référence est soluble. Ici, nous touchons à quelque chose qui est moins opposé à Husserl I et qui est même issu de la même source : Frege, *Sens et référence*²⁴⁴. Ce que la philosophie anglaise a repris de Frege, c'est l'idée même de référence comme saisie de la chose même par-delà le sens qui est seulement idéal (on se rappelle le texte de Frege : c'est l'exigence de vérité qui nous pousse à procéder du sens vers la référence).

4) Maintenant, cette référence, on la cherche d'abord du côté des noms, la dénomination. Recherche des vrais noms propres, des noms logiquement propres. Le tournant de la philosophie anglaise se fera là. Dès sa première phase²⁴⁵, Russell tente de résoudre toutes les apories de la référence dans le cadre de la dénomination par sa théorie de description. De même aussi, le « tableau » de Wittgenstein²⁴⁶ peut être considéré comme une vaste extrapolation de la dénomination en dépit de son op/69/position entre les noms et les propositions.

C'est ainsi du moins que Wittgenstein II considérera rétrospectivement la théorie du tableau (dans les *Investigations philosophiques*). La théorie de l'usage dont on verra deux exemples (Wittgenstein II et Strawson) est essentiellement une théorie de la phrase²⁴⁷. La philosophie anglaise n'est pas seulement allée d'une théorie logico-mathématique à une théorie pragmatique, mais d'une théorie où le modèle est le mot (le mot comme nom) à une théorie où le concept n'est plus le modèle de l'énoncé. Le modèle logico-mathématique accroché au niveau du *nom* est remplacé par le modèle pragmatique ajusté au niveau de l'énoncé. Ce n'est pas étonnant s'il est vrai qu'en passant des unités linguistiques lexicales aux unités du discours, on passe à un autre type de problème. En particulier, il n'est pas étonnant qu'on rencontre une notion comme celle d'usage, qui est liée à l'instance de discours et non au mot en tant que tel, ou plutôt qui est communiquée de la phrase au mot. On verra que c'est la solution de Strawson : l'usage des expressions est autre chose que leur signification logique.

On s'attachera aux exemples précis de l'analyse anglaise pour faire saisir l'originalité de cette méthode de pensée : la minutie dans la discussion d'exemples traités comme des apories à résoudre à la manière des

²⁴³ 1966 : double

²⁴⁴ Cf. chapitre II, section 1 ci-dessus.

²⁴⁵ 1966 : phrase.

²⁴⁶ Cf. L. WITTGENSTEIN, *Tractatus logico-philosophicus*, 4.001 ; dans la traduction de Pierre Klossowski, le terme « tableau » rend l'allemand « Bild ». Ricœur discute cette conception de Wittgenstein dans « Husserl and Wittgenstein of Language » (1967) ; la conférence repose sur le cours de l'année 1965-66, cf. les annexes du dossier.

²⁴⁷ En réalité, Ricœur n'aborda pas le Wittgenstein des *Recherches philosophiques* dans le cours de 1966-67. Ici aussi, il faut se reporter à une conférence de Ricœur datant de 1966 : « Le dernier Wittgenstein et le dernier Husserl sur le langage » (*Ricœur-Studies*, 2014/1, p. 7-27). Elle repose également sur le texte du cours de 1965-1966, comme le montre une comparaison entre le manuscrit de la section du cours consacrée à Husserl et le texte de la conférence. Il en va probablement de même pour la section consacrée à Wittgenstein ; les pages correspondantes du cours n'ont pour l'instant pas pu être retrouvées.

paradoxes mathématiques, ainsi le fameux exemple de Russell « l'actuel roi de France est chauve ». Vrai ? Faux ? Non-sens ?

1) *Le problème de la « dénotation »*. Ce problème est posé sur fond de philosophie mathématique d'une part, et sur la base de paradoxes particuliers d'autre part. Selon les *Principles of mathematics* (1913)²⁴⁸, logique et mathématiques se laissent unifier dans un unique formalisme qui permet de rendre compte de toutes les formes du discours lorsque ce discours est bien constitué. Ainsi celles que notre grammaire nomme « nom », « verbe », « prédicat » peuvent être justifiées dans un tel formalisme. Le chapitre IV des *Principles* s'emploie à une telle justification. Il les place toutes sous le titre général de *Significations* par quoi Russell entend, en un sens quasi platonicien, le renvoi à autre chose que soi : « Les mots, dit-il, ont tous une signification en ce sens simple que ce sont des symboles qui tiennent lieu d'autre chose qu'eux-mêmes »²⁴⁹. Le signe est un tenant lieu. La confiance dans un langage bien fait est telle que Russell admet l'être de tout terme dont on peut parler : « Tout ce qui peut être objet de pensée ou peut se produire par quelque proposition vraie ou fausse : un homme, un moment, un nombre, une classe, une relation, une chimère, tout ce dont on peut faire mention est nécessairement un terme »²⁵⁰. Les nombres, les dieux homériques, les relations, les chimères, l'espace quadridimensionnel ont tous l'être (*being*), car s'il n'y avait pas d'entité de ce genre, nous ne pourrions faire de proposition à leur sujet.

Donc l'être est une propriété générale de toute chose et faire mention de quelque chose, c'est montrer que cela est (*to mention anything is to show that it is*)²⁵¹. Mais à l'intérieur de cette théorie générale de la signification, une diversité apparaît avec les catégories de mots : nom propre, adjectif, verbe. Cette différence est elle-même logique et pas seulement grammaticale. Il n'y a que trois classes : les noms généraux renvoient aux adjectifs, les prépositions et adverbes aux verbes ; restent les noms, les adjectifs, et les verbes. Ils correspondent à la distinction des choses-sujets et des quiddités-prédicats, et à la distinction du sujet de relation et des relations. Les choses se compliquent avec les noms qui sont issus des prédicats (huma donne humanité) ou des relations (Socrate meurt, donne la mort). 14634/70/ Donc prédicats et relations qui se nomment eux-mêmes donnent des sujets logiques. Bien plus, et c'est ici que se pose le problème de la dénotation : le concept peut jouer le rôle du nom propre, se référer à une classe : un homme, quelques hommes. Il est alors en position du sujet, sans que ce soit de lui que l'on parle : « de tels concepts sont pour ainsi dire symboliques dans leur nature logique même. Ils ont la propriété que j'appelle *denothing*, dénotation »²⁵². Un concept dénote lorsque s'il se produit dans une proposition, la proposition n'est pas sur le concept, mais sur deux termes en rapport d'une certaine manière avec le concept. Si je dis : « Je rencontre un homme », la proposition n'est pas sur un homme, mais sur « un bipède qui marche effectivement dans la rue »²⁵³.

Tel est le problème : non plus (a) le cas normal où un concept déterminant est dans la position du prédicat (Socrate est un homme)
non plus (b) un concept qui est un prédicat nominalisé (l'homme est un vertébré),
mais (c) le concept prenant un objet déterminé pour termes : l'homme d'hier est venu.

(a) et (b) se laissent encore expliquer comme dénomination (dans (b), « homme » est le nom du prédicat ou du verbe). Si (c) est à l'origine de la catégorie de l'adjectif (humain), c'est un adjectif qui ne renvoie pas à son concept (la notion d'homme), mais à quelqu'un, donc à un objet normalement signifié par un nom propre (Socrate, etc.). Dans « un homme », nous avons donc : une signification première : humain (adjectif), qui donne une deuxième signification : homme (concept), qui donne une troisième signification : le terme dénoté. Comment analyser un signe qui se réfère à un terme réel (tel homme dans la rue) par le moyen d'un terme conceptuel (homme) ? Comme on voit, toutes les discussions portent en réalité sur le mot comme nom. [-----] de résoudre le problème de la référence sur la base des noms ? Pourquoi Russell s'intéresse-t-il à ce problème ? Parce que cet usage indirect du concept risque de ramener à la conception

²⁴⁸ B. RUSSELL, *Principles of Mathematics*, vol. 1, Cambridge, 1903.

²⁴⁹ *Ibid.*, § 51 (PR).

²⁵⁰ *Ibid.*, § 47 (PR).

²⁵¹ *Ibid.* [1966 : § 427] (PR).

²⁵² *Ibid.*, § 51.

²⁵³ *Ibid.*, § 56.

réaliste de la signification : le signe n'adhère plus à son *designatum*, il le vise indirectement et par là même prend une consistance propre. Il s'agit donc de reformuler l'énoncé de manière à ce qu'il n'y ait que des sujets-choses, des prédicats-concepts et des relations. La réduction doit se faire à la forme canonique pour laquelle est vraie la théorie de la référence immédiate que Russell appelle *acquaintance*, qui est la connaissance directe, soit perceptive (suppôts), soit conceptuelle (les quiddités).

L'article « *On denoting* » de 1905²⁵⁴ tente de résoudre le [problème en le] reformulant en termes de logique symbolique. Le principe de la solution est en gros celui-ci : éliminer de la position de sujet des expressions comme²⁵⁵ : un homme, quelque homme, chaque homme, tout homme, l'actuel roi de France, le centre de gravité du système solaire au premier instant du XX^e siècle, etc., et les rejeter du côté du prédicat, ce qui ramène aux cas connus du concept-prédicat. Pour cela on introduit une variable *x* et une proposition, ou plus exactement une fonction propositionnelle de la forme : « (e)*x* ». On peut alors considérer les deux notions : « (c)*x* est toujours vrai » et « (c)*x* est quelquefois vrai ». « Tout », « rien », « quelques » sont alors [à] interpréter comme suit : « C (tous) » signifie « (c)*x* est toujours vrai », « C (rien) » signifie « (c)*x* est faux est toujours vrai », « C (quelque chose) » signifie « il est faux que ((c)*x* est faux) est toujours vrai ». Ainsi, on remplacera « je rencontrais un homme » par « (je rencontrais *x* et *x* est humain) n'est pas toujours faux ». D'une manière générale, en définissant la classe des hommes comme la classe des objets ayant le prédicat humain, nous disons que « c'est (un homme) » signifie « (c)*x* et *x* est humain ». À la place de : un homme, on a introduit 14635/71/ une variable, donc un terme dépourvu de sens par lui-même, et rejeté « un homme » du côté du prédicat, ce qui ramène au cas connu du concept-prédicat. On a éliminé l'énigme de la dénotation. À partir de là, on peut reconstruire tous les cas où un concept est en position de sujet (tous, le, quelques, etc.).

L'avantage de la réduction est manifeste dans le cas des paradoxes : par exemple, « l'actuel roi de France est chauve », sous-entendu « mais il n'y a pas de roi en France actuellement ». Chez Meinong, « l'actuel roi de France » est un « un objet », bien qu'il lui manque l'existence, ce qui menace de le faire exister au point de vue de l'objet et ne pas exister à un autre (subsistance) ; on risque alors de violer le principe de contradiction : [la même chose] existe et n'existe pas. Chez Frege, on évite la difficulté en distinguant le sens et la référence (par exemple : « Scott est l'auteur de *Waverley* » ; deux sens différents, une seule référence). Mais, pense Russell, le recours à un « objet » ou un « sens » est trompeur, car l'énoncé ne porte pas sur la signification complexe : « roi de France », « roi d'Angleterre » qui sont des classes, mais sur un homme réel dénoté par la signification. On n'a pas affaire à un sens auquel manquerait une référence, autrement dit à une classe nulle, parce que ce n'est pas sur elle que porte l'énoncé, mais sur l'homme réel dénoté par la signification ; c'est pourquoi la dénotation est un cas qui ne rentre pas dans la signification de Frege. Le roi de France actuel n'est pas un vrai sujet, car s'il était un vrai sujet, il faudrait en vertu du tiers exclu, le trouver soit dans la classe des chauves, soit dans celle des non-chauves (on ne pourrait sauver la proposition entendue comme portant sur un vrai sujet déterminé par un vrai prédicat qu'en le mettant parmi les porteurs de perruque !). Solution de Russell : « (Il existe un *x* qui est roi de France et qui est chauve) n'est jamais vrai ». Ainsi s'évanouit le paradoxe des propositions dénotantes qui ne dénotent rien, c'est-à-dire [de] tous les concepts se tenant²⁵⁶ en position de sujet logique qui semblent²⁵⁷ renvoyer à des objets existants alors que ceux-ci n'existent pas. L'expression dénotante ne fait mention de rien, ne montre rien qui soit, non seulement au sens de la perception, mais même au sens de l'intuition intellectuelle. Et pourtant on a affaire à un sujet logique porteur de prédicats ou de relations en vertu de sa forme. Cette forme, c'est l'article qui la désigne ; l'article oriente l'intention de la signification pour la diriger vers un sujet réel. Autrement dit, l'article qui assure la fonction de dénomination semble tirer l'expression entière vers un terme de référence de portée existentielle. Pour sauver l'unité de la doctrine (le concept est attribut déterminant et le sujet est le nom de quelque chose), il faut éliminer ces pseudo-sujets, rétablir leur position de prédicat, de simple attribut déterminatif. Alors ce sont de vraies significations (« roi de France », « auteur de *Waverley* ») : mais de quoi [sont-ils des significations] ? D'une inconnue qui est aussi une variable. Alors on peut conserver la dénomination comme principe explicatif de la signification moyennant une reformulation syntaxique. Ainsi le langage ordinaire mêle les vrais sujets –

²⁵⁴ 1966 : est de 1905,

²⁵⁵ 1966 : sujet, telle que l'a l'expression :

²⁵⁶ 1966 : produisent

²⁵⁷ 1966 : , semblant

le roi de France est chauve (il y a un roi de France) est vrai sujet – et [des pseudo-sujets – l'actuel roi de France (il n'y a pas de roi de France actuellement)]; il présente des unités significatives semblables par la forme, mais dont les unes ont une référence et les autres pas. C'est que certains sujets sont de pseudo-unités; les vrais sujets sont les noms propres et les démonstratifs (ceci, cela). On atteint l'essence du langage par une reformulation selon les règles du symbolisme logique.

Les difficultés sont alors reportées plus loin; la correspondance des noms propres symboliques à des choses singulières, des adjectifs 14636/72/ à des universaux, des relations à des connexions réelles, bref le renvoi du symbole au symbolisé.

C'est ce qu'a voulu thématiser et systématiser Wittgenstein dans *Tractatus* sous le nom de « tableau ». Dans une langue bien faite, toutes les structures du discours sont homologues des structures du monde.

2) La théorie du tableau chez Wittgenstein (ce paragraphe manque)

3) Signification et emploi (*use*) dans les *Investigations philosophiques* de Wittgenstein (ce paragraphe manque)²⁵⁸

4) La théorie de la référence chez Strawson²⁵⁹

Rappeler les caractères généraux de l'évolution de la philosophie anglaise sur le langage²⁶⁰. L'article porte sur la classe des expressions qui font mention ou référence à des individus (personne, chose, événement, classe, procès) à l'occasion d'énoncés sur ces individus. Quatre classes: les prénoms démonstratifs (ceux-ci, ceux-là), les noms propres (Venise, John), les prénoms personnels, enfin les expressions constituées d'un nom précédées de l'article « *the so and so*; le roi de France ». Ce quatrième groupe correspond aux expressions définies chez Russell. Il faut en effet distinguer les expressions qui font mention de quelque chose de singulier (la baleine heurta le navire) de celles qui ne font pas mention d'un individu (la baleine est un mammifère).

Russell a voulu résoudre le quatrième cas (*the so and so*) [par] sa théorie de description; selon lui la proposition peut être signifiante même s'il n'existe rien qui réponde à la description qu'elle contient. Il suffit que le « tel et tel » ne soit pas sujet. Pour cela, il faut reconstruire la proposition à l'aide de la logique symbolique et dégager analytiquement la forme valide de l'énoncé dans lequel le problème de la référence est soluble. Dans cette forme canonique, les sujets grammaticaux sont éliminés; les vrais sujets logiques sont des noms logiquement propres tels qu'une chose et une seule leur correspond. « Le tel et tel » apparaît comme une description déguisée. Un énoncé susceptible d'être vérifié, c'est-à-dire rendu soit vrai soit faux, résulte de cette reformulation qui dissocie entièrement le sujet grammatical du sujet logique. On sauvegarde ainsi le postulat que, dans les formes véritablement prédicatives, le simple fait d'être signifiant, d'avoir une signification, garantit qu'il y a quelque chose à quoi le sujet logique se réfère. D'où les deux postulats: les seuls sujets logiques de propositions vraiment prédicatives sont les noms logiquement propres; deuxièmement, ils désignent quelque chose qui est, leur signification est l'individu que l'expression désigne.

Strawson récuse l'alternative: soit des noms logiquement propres soit des descriptions définies (au sens de Russell); il revient à l'idée de Frege qu'il peut y avoir une signification sans référence, donc sans valeur de vérité. Pour cela, il faut distinguer entièrement la phrase, qui peut être une signification pour elle-même, et son usage, auquel est liée la valeur de vérité. Dans l'exemple « le roi de France est sage », on a une signification indépendante de son emploi, de l'existence éventuelle du roi de France. Cette signification peut être énoncée à divers moments, sous plusieurs règnes. C'est une seule et même phrase énoncée dans les temps différents. Quant aux emplois ils concernent des occasions différentes: le règne de Louis XIV, celui de Louis XV. Selon 14637/73/ les circonstances, on parle au sujet d'individus différents; et pourtant deux personnes qui ont énoncé la même proposition dans deux occasions différentes, ont fait

²⁵⁸ Ricœur n'a pas traité ces deux objets dans le cours de 1966-67, cf. l'introduction de ce chapitre. On se reportera aux deux conférences indiquées aux notes 245 et 246.

²⁵⁹ P. STRAWSON, « On Referring », in: Anthony Flew (éd.), *Essays in Conceptual Analysis*, London, Melbourne, Toronto, MacMillan, 1956, p. xx-xxx (PR).

²⁶⁰ Cf. ci-dessus, l'introduction à ce chapitre (PR).

emploi²⁶¹ de la même phrase. Dès lors, la phrase n'est ni vraie ni fausse, mais elle est employée dans un cas pour faire une insertion vraie, dans l'autre fausse. Elle ne porte pas sur une personne particulière ; seul un emploi de cette même phrase porte sur une personne particulière.

On peut appliquer analogiquement « les mêmes différences (analogie et non identité), puisque seules les propositions sont vraies ou fausses et seules, elles portent sur... » aux noms eux-mêmes. L'emploi de l'expression « le tel et tel » constitue ce que l'on appelle faire mention ou référence à une personne particulière dans le cours d'une phrase qui porte sur elle. C'est donc l'emploi, non l'expression elle-même, qui « fait mention », de même que c'est l'emploi de la proposition, non la proposition, qui est vrai ou faux. La même expression peut avoir plusieurs « *mentioning uses* ». Faire mention n'est pas quelque chose que l'expression fait ; il caractérise l'emploi de l'expression. Autre exemple : le pronom personnel « je » dans « j'ai chaud » permet d'innombrables emplois de cette phrase, donc aussi du pronom personnel. Il est absurde de dire que l'expression « je » en elle-même se réfère à une personne particulière ; seul un emploi particulier de l'expression désigne tel ou tel.

L'erreur de Russell est d'avoir confondu²⁶² le type et son emploi : la signification du type et la référence qui ne convient qu'à l'emploi. Donner la signification, c'est donner des directives générales pour son emploi dans la formation d'assertions vraies ou fausses. La signification ne porte pas sur une occasion particulière de l'emploi, aussi ne peut-elle être identifiée à l'objet auquel on se réfère dans une occasion donnée. La signification concerne certes l'emploi, mais non tel emploi, seulement les règles qui gouvernent son emploi correct en toutes circonstances. La signification n'a donc rien à voir avec la question de savoir si la phrase énoncée dans des circonstances particulières est employée de façon à produire un énoncé vrai ou faux et si l'expression est employée de manière à faire mention de quelque chose. Cette confusion, chez Russell, de la signification et de la référence entraîne sa mythologie des noms logiquement propres. La signification se borne aux conventions qui gouvernent l'emploi de cette expression, elle ne donne aucunement l'objet auquel elle se réfère. Cette expression ne se réfère à rien bien qu'elle puisse être employée selon les circonstances de manière à se référer à d'innombrables choses. La signification n'est pas l'ensemble de choses ou les choses singulières auxquelles un emploi circonstanciel se réfère : la signification est « l'ensemble des règles, habitudes et conventions requises par son emploi quand on fait mention »²⁶³. « La table est couverte de livres » a son sens sans référence à telle table [en particulier] ; c'est dans un emploi déterminé que la phrase porte sur un objet ; aussi n'est-elle ni vraie ni fausse ; [c'est] seulement un de ces emplois portant sur tel ou tel objet... [qui est vrai ou faux]. Néanmoins [la phrase] est signifiante en ce qu'elle peut être employée correctement pour parler de quelque chose et qu'en l'employant, on peut faire une assertion vraie ou fausse. Il faut donc distinguer la signification (habitude, convention, règle permettant l'emploi tel que l'on puisse parler sur quelque chose) de l'emploi dans toute circonstance.

L'équivoque vient de ce que je laisse croire (*imply*) que je suis en train de faire un énoncé descriptif. Il y a un implicite qui n'est pas dit alors que Russell veut que tout soit déclaré : laisser entendre 14638/74/ n'est pas impliqué (*entail*). On ne saurait élaborer dans un dire toutes les présuppositions, tout le contexte. L'énonciation signifiante laisse seulement entendre que la phrase pourrait être employée dans certaines circonstances pour dire quelque chose de vrai et que « le tel et tel » pourrait mentionner une personne particulière. Connaître leur signification, c'est savoir quelle sorte de circonstances justifie cette attente. Mais je peux manquer de mentionner quelqu'un ou quelque chose : dans le roman et la fiction, personne ne suppose que je mentionne quelqu'un. Certes, on parle de (*about*), mais sans entrer dans l'alternative « vrai » ou « faux ». Les cas ambigus sont ceux où l'on paraît mentionner, où l'on laisse croire, où l'on²⁶⁴ mentionne. L'article défini y invite ; parmi ses fonctions²⁶⁵, il a celle de signaler que nous faisons référence à un individu. Lequel ? Le contexte, la situation de l'énonciation en décide. Nous dirons que l'article laisse entendre (*implies*) que nous sommes en train de décrire, sans établir (*state*) que nous le faisons. Mentionner n'est pas encore faire assertion (*statement*).

Ainsi, la théorie de l'emploi consolide la distinction de Frege entre sens et référence en donnant de la référence une interprétation pragmatique proche de la théorie des jeux de langage de Wittgenstein. En

²⁶¹ 1966 : fait de l'emploi

²⁶² 1966 : de voir confondus

²⁶³ Xxx (il manque les guillemets ouvrants).

²⁶⁴ 1966 : ou

²⁶⁵ 1966 : parmi cette fonction

particulier la distinction entre « laisser entendre » et « asserter » explicitement oriente vers une théorie des contextes familière par ailleurs à la linguistique anglaise (*firth*).

Quant à l'assertion (*statement*), elle [com]porte deux tâches correspondant aux deux questions « sur quoi parlez-vous ? » et « que dites-vous ? » Tâches d'identification, tâche d'attribution (classification ou assimilation). À quoi correspondent dans nos langues les expressions grammaticales conventionnelles du sujet et du prédicat, mais avec des suppléances dans les méthodes. La²⁶⁶ première tâche, c'est employer une expression dans le mode de la référence unique. Quelle convention d'emploi préside à cet usage ? Il faut un procédé pour montrer qu'une unique référence est visée et quelle elle est. C'est ici que le contexte intervient (temps, lieu, situation, identité, locuteur, thème des intérêts) plus les conventions d'emploi d'un certain nombre d'expressions auxquelles est assignée la fonction de référence. L'essentiel de ces conventions est qu'elles sont irréductibles à la fonction d'assignation d'un sens dans le rôle d'attribut (genre, espèce, classe, sorte, etc.). Par exemple, la convention d'emploi du mot « je » est de renvoyer au locuteur ; c'est autre chose qu'une ascription de sens, la référence est uniquement contextuelle. Alors que le sens d'un mot dans sa fonction attributive fait partie de ce qui est posé par le mot, « le remplissement des conditions pour un emploi référentiel correct d'une expression ne fait jamais partie de ce qui est posé (*stated*) quoiqu'il soit suggéré (*implied*) par cet emploi. »²⁶⁷ On fera la comparaison avec la théorie des indicateurs de Benveniste nés aussi du sujet comme indice pour identifier le vrai sujet qui est dehors (chez Gardiner)²⁶⁸. Dans l'exploration du langage ordinaire, le souci des logiciens pour les définitions et pour les systèmes formels ne nous sert de rien : les définitions résolvent le problème du rôle attributif ; c'est une spécification des conditions pour l'emploi assignatif ou classificatoire. La logique ne tient aucun compte des « *requisit* » contextuels.

Le problème de Russell des expressions « le tel et tel » trouve alors sa solution ; l'article « le » signale qu'on opère une référence unique et le nom qui suit, joint au contexte, montre *quelle* référence unique est faite. Les noms communs ont une dominante référentielle, les adjectifs une dominante attributive bien²⁶⁹ que le nom commun ait un noyau descriptif/14639/75/tif et que l'adjectif, parce qu'il qualifie, participe à la fonction référentielle. Ainsi, les rôles ne correspondent pas toujours à des entités grammaticales. On n'a donc pas besoin de recourir au nom propre logique. Il n'existe pas de mots, dans le langage ordinaire, qui satisfassent d'ailleurs à son signalement. Les noms propres ordinaires ne sont pas des mots qui désignent une chose et une seule. Ce sont simplement des mots sans noyau descriptif et sans règle générale d'emploi, comme dans le cas de « je », de « ceci » et de « le » ; ils ne comportent que des règles par convention *ad hoc* pour chaque ensemble particulier d'application à une personne donnée. L'essentiel du nom propre est que son emploi correct ne suit aucune règle générale d'usage. Que le nom soit un nom propre signale que je me réfère à une personne ; il y a quelqu'un à qui je me réfère maintenant, et c'est celle à laquelle on se réfère conventionnellement par tel nom. Nous aurions des noms propres logiques s'il y avait un système d'allocation des noms qui reviendrait à une classification fine (par date de naissance, différence physiologique et autre). Mais ce qui finalement justifierait ce système, c'est encore qu'il satisfasse au dessein de faire une référence unique. Le caractère adéquat du système des noms aurait son critère dans les exigences de la tâche de référence. C'est pourquoi les systèmes sont indifférents, pourvu qu'ils permettent d'identifier. Ce qui est toujours autre chose que classer et décrire.

Conclusion : Ni les règles aristotéliennes ni les règles russelliennes ne donnent la logique exacte d'aucune expression du langage ordinaire, car le langage ordinaire n'a pas de « logique exacte »²⁷⁰.

Ainsi Strawson recoupe le problème husserlien du renvoi au dernier noyau. Mais alors que la phénoménologie le fait dans une philosophie de l'intuition, dans un voir, Strawson le fait dans une théorie plus pragmatique du montrer.

En outre, cette analyse renforce la phénoménologie de la phrase : c'est dans la phrase que s'articulent la fonction descriptive et la fonction référentielle, c'est elle qui contient intentions (*purposes*) et tâches. Le mot ne fait mention que dans le cadre de la phrase ; c'est aussi la phrase qui se réfère à un contexte, à des circonstances, à une situation.

²⁶⁶ 1966 : Oublions la

²⁶⁷ xxx

²⁶⁸ xxxx

²⁶⁹ 1966 : pour

²⁷⁰ B. RUSSELL, *Principles (op. cit.)*, § 52 (PR).

Enfin, la notion d'emploi ramène aux concepts opérationnels de règles d'emploi (la signification gouverne tout emploi possible) et de méthode ; le rôle attributif et le rôle référentiel sont des méthodes du langage pour remplir une tâche et satisfaire à une intention. Ce qui serait discutable, c'est la tournure purement conventionnaliste et pragmatiste de cette conception du langage, à quoi il faudrait opposer d'une part la logicité du sens selon Frege et [d'autre part] la grammaticalité de la phrase selon Chomsky. Ainsi pourraient être freinés le conventionnalisme de la signification et le pragmatisme de la référence. Ces correctifs pourraient être le résultat d'une confrontation soigneuse entre l'analyse du langage ordinaire dans la tradition anglaise, et la phénoménologie de la signification issue de Frege et du premier Husserl.

14640/76/

CHAPITRE 6

Le sujet du discours

La question « qui parle ? » n'a pas de place dans une théorie de la langue comme système de signes. C'est le postulat de la sémiologie : elle se constitue par une double exclusion, celle de la référence transcendante au système clos des signes, celle du locuteur et de l'interlocuteur. Si les deux postulats d'exclusion sont solidaires du côté de la sémiologie, il est légitime de lier également du côté de la théorie de la parole et du discours la visée du discours (le « dire quelque chose ») et la position du sujet parlant dans l'instance du discours. *Dire* implique à la fois que l'on parle *sur* quelque chose et que *quelqu'un* parle. Mais cette question ne peut être abordée que la dernière. Premièrement parce que c'est une question réflexive : en première intention, le langage désigne son *quoi ?* et son *sur-quoi ?*. Il ne désigne son *qui ?* qu'en deuxième intention ; la rétro-référence et tributaire de la référence. Deuxièmement, les moyens dont dispose le langage pour désigner le locuteur sont un cas particulier de la fonction de dénotation étudiée plus haut.

La question du sujet est d'abord une question extralinguistique : la phénoménologie husserlienne et post-husserlienne a élaboré le concept d'intentionnalité comme une propriété universelle de la conscience ; elle ancrerait ainsi dans la subjectivité la relation signifiante. Cette fondation de la visée signifiante du langage dans l'intentionnalité primordiale du vécu doit servir de fil conducteur pour une investigation de la face subjective du langage : il y a langage là où un sujet peut reprendre dans un acte, dans une instance singulière de discours, le système entier de signes que le langage met à sa disposition ; ce système reste virtuel tant qu'il n'est pas accompli, réalisé, opéré par quelqu'un qui, en même temps, s'adresse à un autre. La subjectivité de l'acte de parole est d'emblée l'intersubjectivité d'une allocution. Mais, ici encore, il serait vain de répéter ces analyses classiques de la phénoménologie. Il faut les incorporer au domaine linguistique selon le style proposé plus haut. De même qu'il faut montrer le passage sémiologique au sémantique dans la phrase, il faut montrer comment le sujet parlant advient à son propre discours.

Or la phénoménologie du sujet parlant trouve *un appui solide* dans les recherches de certaines linguistiques sur le pronom personnel et les formes verbales apparentées, sur le verbe et les temps du verbe, sur l'affirmation et la négation et en général sur les formes de l'allocution inhérente à toute instance de discours.

On partira de l'exemple du pronom personnel et des relations de personne dans le verbe en prenant pour guide les travaux d'Émile Benveniste²⁷¹. Les pronoms personnels (je, tu il et...) sont certes d'abord des faits de langue : une étude structurale des relations de person/77/nes dans le verbe doit précéder toute interprétation de l'incidence du pronom dans chaque instance de discours. Ainsi, « je » et « tu » s'opposent ensemble à « il », comme la personne à la non-personne, et s'opposent entre eux, comme celui qui parle à celui à qui on s'adresse. Mais cette étude structurale ne saurait épuiser l'intelligence de ces relations ; elle en constitue seulement la préface. La signification « je » [n'est] référée²⁷² que dans l'instant où celui qui parle s'en approprie le sens pour se désigner lui-même ; la signification « je » est chaque fois unique : elle se réfère à l'instance de discours qui la contient et uniquement à elle : « je est "l'individu qui dénonce

²⁷¹ Cf. Émile BENVENISTE, *Problèmes de linguistique générale [I]*, Paris, Gallimard, 1966 (PR).

²⁷² 1966 : déformée

la présente instance de discours contenant l'instance linguistique *je* »²⁷³. Hors de cette référence [à] un individu particulier qui se désigne lui-même en disant « je », le pronom personnel est un signe vide dont n'importe qui peut s'emparer. Le pronom attend là dans ma langue, comme un instrument disponible pour convertir cette langue en discours, par²⁷⁴ l'appropriation que je fais de ce signe vide²⁷⁵.

Du pronom personnel on peut passer à l'ensemble des « indicateurs », dont ils sont un cas particulier : démonstratifs, adverbes de temps et de lieu²⁷⁶. Ces signes ne connotent pas une classe d'objets, mais désignent la présente instance de discours ; « ici », le « maintenant », le « ceci », bref, la relation d'un sujet parlant avec une audience et une situation. L'admirable est que « le langage est ainsi organisé qu'il permet à chaque locuteur de *s'approprier* la langue entière en se désignant comme *je* »²⁷⁷.

Le problème du verbe est l'exemple le plus remarquable. Il y a d'une part une structure des relations de temps caractéristique d'une langue donnée ; il y a d'autre part l'énonciation du temps dans une instance de langage, dans une phrase, qui en tant que telle temporalise globalement son énoncé. C'est cette énonciation qui se désigne elle-même par le temps présent, et par ce moyen met en perspective tous les autres temps. Cette référence au présent est tout à fait comparable au rôle ostensif (ou déictique) des démonstratifs (ceci, cela...) et des locutions adverbiales (ici, maintenant). « [C]e "présent" n'a comme référence temporelle qu'une donnée linguistique : la coïncidence de l'événement écrit avec l'instance de discours qui le décrit »²⁷⁸.

Est-ce à dire que le « je » et toutes les fonctions subjectives du langage qui s'y rattachent soient une création du langage ? On serait tenté de dire que le langage fonde la subjectivité. Mais cette relation de fondation est réciproque : « Le langage n'est possible que parce que chaque locuteur se pose comme *je*, en renvoyant à lui-même comme *je* dans son discours »²⁷⁹. Le langage présuppose donc la capacité du locuteur à se poser comme sujet et à s'opposer à autrui comme interlocuteur ; c'est la présupposition extralinguistique du pronom personnel. Ce n'est qu'un cas particulier de la distinction générale du sémiologique et du sémantique, selon laquelle c'est seulement dans la langue que les signes se réduisent à des différences. À ce titre, « je » et « tu » comme signes vides sont des créations de la langue ; mais l'usage ici et maintenant de ce signe vide, par lequel le vocable « je » devient une signification et acquiert une valeur sémantique, /14641/77/ suppose l'appropriation de ce signe vide par un sujet qui se pose en s'exprimant. La position « je » et l'expression « je » sont contemporaines ; l'expression « je » crée aussi peu la position « je » que le démonstratif « ceci » ne crée le spectacle de ce monde vers lequel pointe l'indicateur ostensif. Le sujet se pose comme le monde se montre. Pronoms et démonstratifs sont au service de cette position et de cette monstration. Ils désignent l'un et l'autre comme l'en-deçà et l'au-delà du langage ; l'en-deçà personnel dont le langage procède en tant qu'acte de parole, l'au-delà mondain vers quoi il se dirige en tant qu'il dit quelque chose sur quelque chose.

Si le sujet a le même statut que le « ceci », il faut dire que le sujet est à la fois une catégorie linguistique et une catégorie extralinguistique. Une catégorie linguistique : les expressions de la personne sont liées au verbe, figurent dans des paradigmes constitués par un système fini de différences – ces expressions figurent dans le lexique et appartiennent à la grammaire. Mais la lexicalisation et la grammaticalisation sont seulement la trace linguistique d'un acte extralinguistique à partir duquel peuvent être constituées l'opposition de la personne à la chose et l'opposition de la première à la deuxième personne. Finalement, la position « je » et le *cogito* lui-même s'inscrivent dans le langage. Ce rapport du linguistique au non linguistique est le caractère général de toutes les expressions qui dénotent ou mentionnent : le sujet se mentionne lui-même, comme il mentionne les choses.

Cette détermination mutuelle de l'expression linguistique et de la position du sujet amène à mettre en doute l'affirmation de Saussure et de Hjelmslev que la substance est toujours amorphe. Toute analyse antérieure suppose une sémantique universelle²⁸⁰ et qui permet de comprendre les découpages particuliers

²⁷³ *Ibid.*, p. 252 (PR).

²⁷⁴ 1966 : car

²⁷⁵ Lire BENVENISTE, *ibid.*, p. 254-257 (PR).

²⁷⁶ Cf. *ibid.*, chap. 19-21 (=p. 237-266) (PR).

²⁷⁷ *Ibid.*, p. 262.

²⁷⁸ *Ibid.*

²⁷⁹ *Ibid.*, p. 260.

²⁸⁰ Cf. N. CHOMSKY, Partie III, ch. 2, ci-après (PR).

des langues et de les comparer les uns aux autres. Les indicateurs (allocutifs et ostensifs) sont par excellence des mixtes, à double structuration, linguistique et extralinguistique ou phénoménologique. Le « je » est l'indicateur d'une position comme le « ceci » est l'indicateur d'une monstration. Poser « je » et montrer « ceci » sont les deux pôles extralinguistiques présents à l'instance du discours, en tant qu'il est un « exercice », un « emploi ».

C'est cette double détermination linguistique et phénoménologique des indicateurs qui rend possible le passage de la langue à la parole. En m'appropriant les signes vides du langage, je les applique à moi-même et à des situations dans le monde.

Au terme de ce parcours, il est clair que la linguistique de la parole n'est pas une page blanche. La parole ne se réduit pas à actualiser ce qui serait déjà tout constitué dans la langue. L'appropriation, caractéristique des indicateurs, constitue véritablement le sens ; le passage sémiotique au sémantique est une véritable promotion de sens.

Conclusion sur le concept d'emploi (emploi dans l'analyse du langage).

Dégageons la portée philosophique des recherches sur la notion d'usage ou d'emploi telle qu'elle ressort d'une part de la théorie de la dénotation, d'autre part de la théorie des indicateurs (pronom démonstratif, adverbe, temps du verbe, etc.). Le rapprochement de ces deux séries d'analyses permet de donner un contenu à l'opposition proposée par Hjelmslev entre schéma et emploi. Loin que cette notion d'emploi constitue un appendice à la théorie du langage, elle est au centre de la notion de parole. La clé de cette notion serait à chercher /14642/79/ dans le concept kantien de « faculté de juger » (*Urteilkraft*).

Certes, Kant n'a pas réfléchi sur le langage comme tel, mais il a donné le transcendantal du concept d'usage dans sa théorie du jugement. Le problème du jugement est en effet lié à la question de savoir comment un concept peut « s'appliquer » à une intuition (*Anwendung*)²⁸¹. Toute la théorie transcendantale du jugement, sous le nom de subsomption, tente à résoudre ce problème. C'est le même [problème] qui surgit en termes d'analyse linguistique sous le nom de référence. On pourrait même dire que le passage de la langue à la parole correspond au passage de l'entendement, « pouvoir des règles », au jugement « pouvoir de subsumer sous des règles, c'est-à-dire de décider si une chose est ou n'est pas soumise à une règle donnée »²⁸². Or, dit Kant, le jugement est un don particulier qui ne peut pas du tout être « appris », mais seulement « exercé » (*geübt*)²⁸³. C'est la tâche de la logique transcendantale, dans sa partie consacrée au jugement, « de rectifier et d'assurer le jugement par des règles déterminées, dans l'usage (*Gebrauch*) qu'il fait de l'entendement pur »²⁸⁴. La linguistique empirique de la phrase et la logique transcendantale du jugement se rencontrent donc dans ce concept d'emploi ou d'usage, qui est aussi celui d'application d'une règle. Plus précisément, l'exploration de l'emploi en analyse linguistique correspond à ce que Kant avait tenté dans le chapitre sur le²⁸⁵ schématisme, qui devait traiter de la condition sensible « qui seule permet d'employer les concepts purs de l'entendement »²⁸⁶. Et Kant avait bien déterminé le problème en disant qu'il s'agissait de surmonter un hiatus, de vaincre l'hétérogénéité du concept et de l'intuition. Nous dirons, à notre plan linguistique : l'hétérogénéité du signe et de l'expérience, le passage de la clôture à l'aperture. À quoi il répondait par « le troisième terme qui soit homogène, d'un côté à la catégorie de l'autre au phénomène et qui rende possible l'application de la première au second. »²⁸⁷ Or la théorie du schématisme contient les conditions de possibilités de la notion d'emploi :

1°) C'est le temps qui fournit par sa double appartenance à l'intelligibilité et à la sensibilité le principe de l'application²⁸⁸.

²⁸¹ « Wie ist nun die *Subsumption* der letzteren unter die erste, mithin die *Anwendung* der Kategorie auf Erscheinung möglich, da doch niemand sagen wird : diese, z. B. die Kausalität, könne auch durch Sinne angeschaut werden und sei in der Erscheinung enthalten ? Diese so natürliche und erhebliche Frage ist nun die Ursache, welche eine transzendente Doktrin der *Urteilkraft* notwendig macht, um nämlich die Möglichkeit zu zeigen, wie *reine Verstandesbegriffe* auf Erscheinungen überhaupt angewandt werden können. » (I. KANT, *Kritik der reinen Vernunft*, B 176s./A 137s.)

²⁸² *Ibid.*, Introduction à l'analytique des principes : du pouvoir de juger transcendantal en général, B 171/A 132 (PR).

²⁸³ *Ibid.*, B 172/A 133.

²⁸⁴ *Ibid.*, B 174/A 134.

²⁸⁵ 1966 : du

²⁸⁶ *Ibid.*, B 175/A 136.

²⁸⁷ *Ibid.*, B 177/A 138.

²⁸⁸ *Ibid.*

Ce n'est donc pas du côté du système intemporel, représenté par la notion de structure, mais du côté des opérations temporelles qu'il faut chercher la notion d'emploi.

2°) L'imagination est le niveau propre du schème (ni concept ni intuition) ; cette imagination n'est pas l'imagination reproductrice, mais l'imagination productrice²⁸⁹. Cela signifie que nous avons besoin de concepts génétiques du niveau imaginatif pour rendre compte des opérations médiatrices entre le signe et l'expérience.

3°) Le schématisme n'est pas le schème : le schème est encore le produit, le schématisme la production, c'est-à-dire la méthode que suit l'entendement à l'égard du schème : « C'est ce procédé général de l'imagination pour procurer à un concept son image que j'appelle le schème de ce concept »²⁹⁰.

Ce que Kant dit dans la théorie transcendantale du jugement, nous devons le dire dans la théorie empirique de la phrase : temporalité, production, méthode sont les traits du concept d'usage ou d'emploi qui se conservent quand on passe des conditions transcendantales à la description du fonctionnement effectif. Ce sont ces conditions transcendantales du concept d'emploi qui empêchent de virer au conventionnalisme et au pragmatisme la notion d'emploi ou d'usage qui est aujourd'hui à la base de l'analyse du langage ordinaire.

14643/80/

²⁸⁹ *Ibid.*, B 181/A 142.

²⁹⁰ *Ibid.*, B 179s./A 140.

Troisième partie

LE DISCOURS –THÉORIE DES OPÉRATIONS

14644/81/

INTRODUCTION

On se propose dans cette troisième partie d'explorer une voie qui ne serait ni celle de la langue ni celle de la parole, mais, au sens propre du mot, du discours, c'est-à-dire des conditions de la discursivité²⁹¹. Les deux premières parties procédaient de la disjonction de la langue et de la parole, introduite par Saussure et consolidée par Hjelmslev, le structuralisme de la langue appelant la contrepartie d'une linguistique de la parole. Celle-ci, axée sur l'instance de discours ou phrase, a trouvé un appui et un développement dans le concept phénoménologique de la référence et dans le concept d'emploi venu de l'analyse linguistique des Anglais²⁹². Ces développements ont transformé la distinction saussurienne en une véritable antinomie. Certes, le mode de pensée antinomique n'est pas ruineux : il permet d'atteindre un point de « crise » fécond pour la pensée. Mais la philosophie du langage paraît aujourd'hui liée à la solution de cette antinomie. Le moment est sans doute venu d'explorer de nouvelles voies où la synthèse des deux points de vue serait à nouveau pensable. Il s'agirait de trouver des instruments de pensée capable de maîtriser le phénomène essentiel du langage qui n'est ni la structure ni l'événement, mais la conversion incessante de l'un dans l'autre : le discours.

Ce nouveau pas est suscité par l'œuvre même de Saussure. Ce qu'il appelait « le mécanisme de la langue » se situe à la charnière de la langue et de la parole²⁹³. On relira les pages 170 et suivantes du cours où Saussure exprime son embarras à propos des combinaisons syntagmatiques qui, en toute rigueur, relèvent de la parole par leur caractère successif, mais qu'il place dans la langue en raison de leur absence de liberté. Le mécanisme de la langue paraît bien irréductible à l'un et l'autre point de vue. Ce qui est en question ici, c'est la notion même de *grammaire*.

Qu'appelle-t-on « grammaire » ? Ce mot souffre d'une ambiguïté considérable ; en un sens large, il désigne le système entier de la langue, soit qu'on le compare avec la psychologie des sujets parlants pour le traiter comme un code irréductible à la conscience de chacun, soit qu'on le compare avec la cohérence logique pour en dénoncer le caractère incohérent et arbitraire²⁹⁴. Pris en ce sens, le mot « grammaire » fait double emploi avec celui de « système ».

En un sens étroit, la grammaire est la théorie des parties du discours (catégories telles que nom, verbe, etc.). Grammatical s'oppose alors à lexical. Ainsi, dans un nom, la marque du pluriel par opposé au radical, dans un verbe, la marque d'une personne, du temps, du mode, de la voix. En ce sens étroit, « grammaire » tend à se confondre avec « syntaxe ». Et « lexical » avec « sémantique », quoique l'on puisse dire que la syntaxe a aussi un caractère sémantique dans la mesure où l'on explique les formes syntaxiques par le sens des opérations correspondantes ; ainsi, le pluriel exprime la quantité, le nom lui-même, comme catégorie du discours, exprime des choses ou des qualités, le verbe des procès ou des états. Mais si la grammaire est ainsi opposée à la sémantique lexicale, le mot fait double emploi avec « syntaxe ».

14645/82/Un troisième sens du mot « grammaire » est né d'une autre considération ; ce qui est commun aux deux premières définitions, c'est de rester à l'intérieur du point de vue classificatoire : la grammaire est alors ou bien le système entier ou bien une partie du système des éléments de la langue. Une leçon de grammaire prend un sens spécifique lorsque l'on oppose le *fonctionnement* du langage au *classement des unités de la langue*.

²⁹¹ 1966 : l'indiscursivité

²⁹² 1966 : des emblées.

²⁹³ Cf. GODEL, *Les sources manuscrites du cours de linguistique générale (op. cit.)*, p. xxx. (PR).

²⁹⁴ Ainsi Russell et Wittgenstein parlent de la « grammaire de notre langue » comme responsable des malfaçons et des sophismes de notre philosophie (PR).

Pour comprendre cette opposition, partons d'un trait fondamental de l'expérience linguistique des sujets, bien mis en relief par Chomsky : « La maîtrise normale d'une langue implique non seulement la capacité de comprendre immédiatement un nombre indéfini de phrases entièrement nouvelles, mais aussi l'aptitude à identifier des phrases déviantes et éventuellement de les soumettre à une interprétation [...] Il est clair qu'une théorie du langage néglige cet aspect créateur n'a qu'un intérêt marginal »²⁹⁵. Ainsi, la grammaire ne désigne pas un niveau de signes dans une classification hiérarchique, mais le pouvoir de former de nouvelles phrases (méthode d'invention) et le pouvoir de décider ce qui est correct et ce qui ne l'est pas (pouvoir de discernement et d'appréciation). L'opposition entre ce qui est grammatical et ce qui est non grammatical devient alors fondamentale. Cette opposition ne coïncide pas avec celle du significatif et du non significatif. Une phrase peut être bien formée et n'avoir pas de sens, ou mal formée et être parfaitement intelligible. Ainsi se dégage l'idée d'une activité conforme à des normes et celle d'une science, la grammaire définie comme l'ensemble des lois dont l'application mécanique produit toutes les phrases correctes et elles seules. Pour ce troisième sens, la grammaire ne s'ajoute pas au niveau déjà considéré par l'analyse des signes, elle fait appel à une autre modalité de l'intelligence : non plus l'intelligence mise en œuvre par une conception taxinomique (observer, analyser, classer, bref découvrir un ordre), mais une intelligence des opérations, permettant de prévoir de nouveaux faits autant que d'expliquer les anciens. Ce sens structuraliste de la grammaire fait en même temps retour à une notion antérieure à la grammaire historique que le structuralisme a vaincu : elle ramène à la grammaire raisonnée du XVII^e siècle, celle des cartésiens et celle de Port-Royal ; elle trouve en outre des racines dans la philosophie du langage de qui ramenait du résultat aux opérations, du produit à la production et qui mettait déjà en œuvre le rapport entre la forme « de la langue et la méthode qui engendre les formes »²⁹⁶.

14646/83/

CHAPITRE 1

La conception du discours chez Gustave Guillaume

Avant de considérer l'œuvre poststructuraliste de Chomsky, on cherchera dans l'œuvre trop méconnue de Gustave Guillaume cette intelligence des opérations que nous venons d'opposer à la science des taxinomies.

La linguistique de Guillaume est d'abord une linguistique du discours. Son point d'application est la morphologie telle qu'elle s'inscrit dans les mots en tant que parties du discours. Mais cette morphologie [est] abordée par les opérations qui font de chaque forme la résolution d'un problème spécifique ; ces opérations sont pour l'essentiel l'instrument par lequel le mot est mis en position de phrase, entre en discours. Mais si le discours est le champ d'observation, le système opératoire qui le sous-tend reste brouillé sur ce²⁹⁷ plan ; il faut le construire plus bas. Comment ? Il faut retrouver les opérations de pensée mises en jeu dans chaque résolution de problème : aller du construit en pensée au construit en signes. Est-ce un retour au « mentalisme » ? Autant la réaction contre le psychologisme et le mentalisme (ou des éléments contenus, « image », concept) est juste, autant elle est excessive et déplacée lorsqu'il s'agit d'opération de pensée, et non plus de contenu psychique. Il s'agit alors moins d'une psychologie d'atomes psychiques qu'une noétique entièrement reconstruite.

À leur tour, ces opérations mettent en jeu un temps opératoire qui n'est plus temps d'univers ni temps vécu, ni temps chronologique du sens commun, mais qui est déployé par les opérations constructrices elles-mêmes de la grammaire. Enfin, ces opérations nous rapprochent du débat de l'homme avec l'univers beaucoup plus que du rapport d'homme à homme dans la communication. La syntaxe profonde de la langue concerne l'effort de l'homme pour exprimer le pensable avant de satisfaire aux rapports sociables de communication.

²⁹⁵ N. CHOMSKY, *Current issues in linguistic theory*, Mouton, 1964 (PR).

²⁹⁶ Cf. N. CHOMSKY, *Cartesian Linguistics. A Chapter in the History of Rationalistic Thought*, New York, Harper & Row, 1966 ; trad. fr. : *La linguistique cartésienne* suivie de *La nature formelle du langage*, Paris, Seuil, 1969.

²⁹⁷ 1966 : à ce

Les trois exemples que nous allons maintenant prendre dans l'œuvre de Gustave Guillaume illustreront progressivement cette découverte des opérations et de la noétique correspondante, puis le temps opératoire, enfin la fonction de la grammaire dans la reconversion des signes à l'univers.

1 – La théorie de l'article²⁹⁸.

En observation superficielle, la liste des articles français présente un grand désordre (défini et indéfini, simples et composés, partitifs) ; en outre, leur application paraît arbitraire. « Un » et « le » ne sont-ils pas tous deux universels dans des expressions telles que « un soldat ne fuit jamais » ou « l'homme est mortel » ? Et ne sont-ils pas tous les deux particuliers dans des expressions telles que « un homme entra » ou « l'homme frappa » ? Guillaume part de ceci que l'article est un nom dématérialisé (il n'a plus de substance nominale, mais garde le genre et le nombre). N'ayant plus d'appui antérieur dans le sémantème, il se donne le support d'un mot grammatical qui s'applique au mot suivant. Que va-t-il se donner comme substance propre ? Les tensions formatrices du substantif lui-même, à savoir : 1) une tension dite tension singularisante, qui referme la saisie du général vers le particulier ; 2) une tension dite tension universalisante, qui ouvre la saisie du singulier vers l'universel. À la première tension correspond l'ar/14647/84/ticle indéfini, à la seconde l'article défini. On comprend alors que chaque article distribue ses emplois le long de la tension 1 et de la tension 2 et qu'on trouve à la première extrémité (universelle 1) un emploi de l'article indéfini où la visée singularisante est interceptée au moment initial de plus grande ouverture (« un soldat ne fuit jamais »). On retrouve un second universel, mais cette fois à l'extrémité 2 de la tension 2, dans les emplois où l'article défini arrive en fin de course : « l'homme est mortel ». Par contre, la tension 1 s'achève sur un singulier de fermeture : « un homme entra », et la tension 2 s'ouvre sur une ouverture minimale, orientée vers la généralité, mais interceptée à son point de départ : « l'homme frappa ». Ainsi, dans l'usage, le locuteur n'emploie pas l'entier de la tension 1 et de la tension 2, mais seulement une position dans l'une ou l'autre tension.

Ce qui est remarquable dans cette explication, c'est que les opérations auxquelles elle fait appel se ramènent finalement au travail d'universalisation et de singularisation, c'est-à-dire finalement de l'intellection et du²⁹⁹ discernement, qui³⁰⁰ sont à l'origine même de la constitution sémantique³⁰¹ des mots. L'article exprime seulement les « tensions » dont la trace a disparu dans la constitution statique des notions et que la linguistique synchronique élimine entièrement de sa représentation taxinomique.

2 – La théorie des mots³⁰².

Elle introduit au cœur du problème de l'opération et du temps opératoire. Ici aussi, les formes sont [trop] enchevêtrées pour une simple description : aspect, mode, temps. Il s'agit de retrouver le système sous-jacent qui s'est accommodé à des conditions mécaniques extérieures et qui paraît réalisé dans un compromis, mi-systématique et mi-fortuit, qui est le « système des temps » d'une langue donnée.

Guillaume propose une chronogenèse qui traverse plusieurs plans d'effectuation ; c'est seulement au terme de cette chronogenèse que l'on rencontre la représentation commune du temps comme une ligne où un présent sépare un passé et un futur. Au premier stade de la chronogenèse, on ne rencontre qu'un temps imposé (courir, courant, ayant couru), qui ne comporte encore aucune idée d'époque, aucune référence à l'actualité d'un présent. Le temps se ramène à un « aspect » de tension (l'infinifitif : courir), de tension et de détension (courant), enfin de détension (ayant couru).

Le temps *in fieri* est celui qui s'exprime dans l'emploi du subjonctif après des verbes comme « désirer », regretter, etc. Si on les compare avec d'autres verbes comme « espérer », « croire », qui commandent l'indicatif, il apparaît que le problème du mode est lié à l'interception d'une certaine visée de pensée par un milieu non transparent : doute, incertitude, crainte, etc. D'où l'idée d'une dioptrique de la visée selon

²⁹⁸ Cf. Gustave GUILLAUME, *Le problème de l'article et sa solution dans la langue française* (1918) ; ID., *Particularisation et généralisation dans le système des articles français* (1944).

²⁹⁹ 1966 : en

³⁰⁰ 1966 : ou qui

³⁰¹ 1966 : de sémantique

³⁰² Cf. Gustave GUILLAUME, *L'architectonique du temps dans les langues classiques* (1945).

les milieux plus ou moins transparents ou plus ou moins interceptifs que la visée doit traverser. Il n'y a donc aucune idée d'actualité dans cette saisie du temps, interceptée dans sa phase d'éventualité³⁰³.

Le temps *in esse* est celui de la représentation linéaire où le présent sépare le passé du futur. Mais la complexité des temps français exigent que l'on discerne dans le présent deux instants : un instant virtuel et incident, et un instant pré-réel et décadent. Le premier adhère encore au futur, le second déjà au passé d'où la genèse de deux passés (impératif et passé simple) et de deux futurs (conditionnel et futur d'indicatif) pour ces deux présents.

14648/85/La théorie du temps et du verbe de Guillaume pose un difficile problème : Faut-il postuler l'existence virtuelle d'un système unique sous les architectures irrégulières des langues ? On reviendrait comme Chomsky le propose par ailleurs à l'idée d'une grammaire raisonnée. Guillaume résout le problème ainsi : les systèmes du verbe (français, latin, grec, russe, etc.) reposent sur des choix différents à la base de l'organisation des temps, mais ces choix peuvent être incorporés à un unique système, par changement de base ou d'axe (par exemple en latin, on part de l'opposition présent-passé, en français de l'opposition de deux parcelles de présent, etc.). C'est en ce sens qu'il y a *un* système et *des* architectures. Le problème serait insoluble si l'on restait au point de vue de la description et du classement. Si l'on remonte aux conditions du discours par une véritable genèse des systèmes, on peut *engendrer* la diversité des solutions apportées au même problème.

C'est ce déplacement de l'analyse vers les opérations ou procès constitutifs du discours que va confirmer le troisième exemple.

3) *Le problème de l'achèvement du mot dans la « partie du discours ».*

Les recherches de Guillaume sur les différentes solutions apportées au problème de l'incorporation des fonctions grammaticales dans le mot représente la tentative la plus remarquable pour reconstruire un unique système morphologique à l'arrière des solutions grammaticales propre aux diverses langues. Il y a en effet plusieurs manières d'incorporer au mot la « partie du discours » (que ce soit les formes du genre et du pluriel, ou les désinences du nom, ou les conjugaisons du verbe) ; les flexions nominales et verbales représentent des solutions diverses du même problème qu'on peut appeler la grammaticalisation du mot à partir de son noyau sémantique. Or il est possible de répartir la variété des solutions le long d'un même axe, d'un même temps opératif, et de traiter les diverses manières de fermer le mot comme une clôture survenant à des « seuils déterminants » distincts.

a) Restons d'abord dans le domaine indo-européen ; il offre déjà une grande variété de solutions. Partons de ceci que le sémantème est déjà lui-même le résultat d'opérations opposées de discernement et d'intellection, discernement d'une notion particulière dans l'univers pensable, universalisation qu'il élève au concept. Sur ces deux opérations s'appuie celle qui engendre les parties du discours. [On] rencontre d'abord deux modalités d'achèvement, le nom et le verbe, qui vont porter ensuite les flexions. La distinction du nom et du verbe est elle-même la solution d'un problème. Comment singulariser, tout en restant dans le domaine formel, une notion qui a déjà traversé le double processus du discernement particularisant et de l'intellection généralisante ? [La] solution [passe] par une opposition qui est encore une opposition d'entendement entre un univers-espace et un univers-temps. Le mot est ainsi reversé à l'univers comme nom ou comme verbe par un discernement 14649/86/ final qui le singularise à l'intérieur même de l'univers formel conquis à la phase de l'opération sémantique. Ainsi le nom et le verbe sont deux modalités d'achèvement, selon que le discernement l'applique à un univers-espace ou à un univers-temps (cf. le nom « la course », le verbe « courir »). Ainsi, la partie du discours met le mot en position de phrase et par là même en position de saisir le réel. On retrouve le problème rencontré plus haut de l'application (Kant) et de l'emploi (Wittgenstein et Strawson) du langage, mais au plan d'une analyse d'opérations. La grammaticalisation du mot par laquelle la partie du discours est incorporée au mot est donc une opération qui rend possible l'entrée du mot en phrase. C'est une opération qui prend du temps et se perd dans le temps. Il est donc possible de repérer les seuils déterminants de ce temps, en faisant une série de coupes transversales dans le mouvement de grammaticalisation. La différence des langues correspond à un choix différent de seuils. Dans les langues indoeuropéennes, le mot est fermé au dernier de ces seuils : le mot

³⁰³ L'espoir qui passe outre à l'obstacle de l'incertitude s'exprime à l'indicatif ; pour lui ne compte plus que la distance temporelle au présent : j'espère qu'il viendra (PR).

a opéré le premier parcours, qui lui donne une signification ainsi que des marques non particulières et généralisantes. Mais la progression génétique du mot lui fait franchir sans suspension tous les seuils pour inclure dans le mot les marques du nom et du verbe. Mais, même dans le domaine indo-européen, le seuil de fermeture s'avère être un seuil mobile ; il peut survenir plus tôt ou plus tard. : l'intervalle entre le seuil de signification et le seuil de grammaticalisation peut se raccourcir ; ainsi, dans les langues à désinence, la fonction du nom est encore incorporée au mot. Mais dans les langues modernes, elle se réalise de plus en plus hors du mot par le moyen de mots (les prépositions) ou par l'ordre de la phrase.

Par contre, le verbe des langues modernes continue d'englober de nombreuses expressions de temps par le moyen de la déclinaison ; mais il arrive, comme en anglais, que certaines de ces expressions sont confiées à des signes distincts (le futur et le conditionnel). Ainsi, la clôture du mot peut survenir avant que le mot ait incorporé toute la morphologie dont il est capable. De toute manière, il ne peut assumer toutes les fonctions grammaticales sous peine de devenir lui-même phrase. C'est sans doute pour opposer le mot à la phrase que nos langues ferment le mot par la partie du discours avant d'avoir produit tous les effets de sens d'ordre morphologique. Ainsi, le même seuil ferme le mot et dissocie la morphologie interne (inséparable) du mot de la morphologie externe (séparable) ; selon que la fermeture est précoce ou tardive, le partage des deux sortes de morphologie varie de lui-même, la somme totale du champ morphologique externe et interne restant fixe.

Cet exemple permet de préciser la notion de temps opératif. Les opérations de discernement se succèdent ou se superposent, l'achèvement de l'une coïncidant ou non avec l'achèvement de l'autre : dans le cas des langues à déclinaisons, l'opération d'entendement crée la partie du discours ; [elle] reste coextensive à l'opération de discernement qui crée le sémantème. Si l'opération d'entendement surpasse l'autre, le support du sémantème fait défaut, la partie du discours se réalise hors du mot. On rejoint ainsi l'analyse de l'article, qui est un cas de réalisation de cette fonction d'entendement hors de l'espace du mot : l'invention de l'article résout la discordance entre la tendance 14650/87/ universalisante du sémantème et la nécessité d'une application singulière et momentanée. Le remplacement des déclinaisons par des mots libres et la formation de l'article sont deux effets de la même cause profonde : le jeu combiné du discernement et de l'intellection.

b) Les solutions différentes du même problème en dehors du domaine indo-européen vont fournir à la fois une contre-épreuve et une généralisation de la notion de genèse du mot dans le temps opératif. Gustave Guillaume considère deux solutions différentes : celle du chinois (mots sans morphologie) [et] celle des langues sémitiques (groupes consonantiques à inclusion vocalique). Ces deux solutions révèlent deux seuils différents, deux coupes d'interception du temps opératif.

Dans le mot chinois, la coupe tombe entre l'opération de particularisation et celle de discernement ; manque alors la « réplique » de l'entendement généralisateur qui, dans le mot indo-européen « oblige le mot à devenir, après n'avoir été que matière, forme générale, partie du discours »³⁰⁴. Le mot indo-européen avait donc franchi un seuil antécédent de séparation entre le lexical et le grammatical, [seuil] que le mot chinois ne franchit pas ; son seuil de conclusion est antérieur à toute morphologie, c'est la phrase (mots grammaticaux, ordre, tons) qui y supplée, mais alors d'une manière éphémère, sans recourir à des signes permanents.

Dans le mot sémitique, la genèse est interceptée. Le groupe consonantique n'est ni nom, ni verbe, mais racine ; il exprime la seule opération de discernement ; l'opération ultérieure de généralisation se poursuit à l'intérieur du groupe de consonnes par adjonction de voyelles. Ainsi, dans nos langues qui n'ont pas de racines à proprement parler, mais des radicaux, ces deux stades sont indiscernables. Le radical est une partie du mot, jamais en position d'intégrant, mais toujours d'intégré, conjointement à d'autres éléments formateurs. Le mot sémitique révèle le tout premier seuil, antérieur à la grammaticalisation. C'est donc dans une perspective génétique que l'unicité du système apparaît : un mécanisme intelligible se dégage ; chaque phase représente une opération isolable ; le processus formateur dans son ensemble est orienté par l'application du langage à l'univers du pensable, sous les catégories de l'espace et du temps. Ce qui fait l'unité du système, c'est qu'il est ordonné à la solution d'un unique problème, la mise en position de phrase du mot au-delà de la simple conquête conceptuelle concentrée dans la partie sémantique. La différence des langues s'inscrit à l'intérieur de cet unique système, selon que sont conjointes ou disjointes

³⁰⁴ xxx

certaines phases, ce qui produit des aiguillages différents de l'esprit humain. Là est la place de l'accidentel. Mais par le jeu des compensations et des suppléances, chaque langue constitue une solution intégrale du problème de l'expression de la pensée.

4) Portée philosophique de la linguistique de Guillaume.

a) Hasard et système. Reprenons le problème laissé en suspens après l'exemple des expressions du temps dans le verbe. La pluralité des solutions linguistiques ne contredit pas l'idée d'un unique système. Mais le système est virtuel ; il est réfracté par l'action de causes aveugles, les architectures grammaticales représentent un compromis entre ces deux séries de causes : ainsi l'abrègement du mot avant désinence dans les langues modernes est à 14651/87/ la fois un effet mécanique, aveugle et sans dessein, et la solution permise par le système dans sa tendance à séparer le mot de la phrase. On retrouvera chez Chomsky la même idée : le linguiste doit supposer une sémantique universelle, [une] phonétique universelle et une grammaire universelle.

b) La morphologie est le lieu privilégié du langage pour apercevoir son caractère systématique : Gustave Guillaume oppose la production libre des idées et leur saisie sous des formes finies d'organisation. Si la production des idées est asystématique et la morphologie systématique, la phrase est le lieu du langage où le côté libre et le côté contraint s'articulent ; la morphologie achève le mot au moment où il rentre en phrase, donc en parole, donc comme production libre. Ce système est plutôt un système des systèmes. La morphologie se constitue en cercles concentriques par une répétition des mêmes procédés de l'extérieur vers l'intérieur : distinction du nom et du verbe, flexion de l'un et de l'autre, adverbe, préposition, nombre, article ; dans cette répétition, « itération », les formes du discours constituent des circuits de plus en plus étroits. Ainsi, le système de l'article est plus léger que celui du nombre : de la multiplicité nombrée n'est retenue que la tension singularisante ou la tension universalisante correspondant aux articles indéfinis ou définis. D'où l'idée considérable : le système se répète concentriquement à l'intérieur de lui-même en créant des catégories grammaticales. Le mot apparaît alors comme la combinaison de la liberté sémantique et de la contrainte morphologique. Il résout dans ce que Meillet avait appelé la transcendance de la langue³⁰⁵ (Chomsky parlera de structure de surface) une contradiction qui réside dans la profondeur de la langue (dans son « immanence ») : production des idées et saisie de ces idées sous des catégories grammaticales, qui sont deux opérations contraires, se combinent dans cet effet visible que nous appelons un mot ; celui-ci met en continuité les deux opérations en développant successivement le sémantème et la partie du discours.

c) Les opérations mises en jeu par la morphologie visent toutes à rendre possible l'application du langage à la réalité, la saisie du réel comme pensable. Cette idée paraît contredire le caractère formel, et même de plus en plus formel des constructions morphologiques. N'a-t-on pas dit que les cercles concentriques sont ordonnés vers l'intérieur du langage ? C'est pourtant une idée fautive que les contenus lexicaux atteindraient seuls le réel, et non les formes grammaticales. Il y a du « sens » dans le grammatical, dans la mesure où ce sont les mêmes opérations de discernement et d'intellection qui jouent. Mais on peut dire que les formes grammaticales conditionnent la valeur référentielle des contenus lexicaux : c'est en revêtant la forme du nom et du verbe que le sémantème se développe en représentations spatiales et temporelles. Nous retrouvons l'idée que la morphologie reverse le discours à l'univers. Toute la morphologie remplit ce rôle dans la mesure où elle assure l'entrée du mot en phrase. C'est par là qu'elle recourbe le langage vers le monde. Aussi paradoxal qu'il paraisse, c'est le sémantème qui se sépare du réel ; la clôture de l'univers des signes ne fait que consacrer par une procédure épistémologique cette coupure du signe et de la chose. Depuis le *Cratyle* et le *Théétète*, nous savons que c'est la phrase qui a une référence³⁰⁶. La morphologie, en reliant le sémantème à la phrase, est le médiateur de cette fonction de référence du mot. Un mot n'a de réfé/14652/89/rence qu'achevé en partie du discours. Il n'est donc pas paradoxal de dire que ce sont les éléments les plus formels du langage qui recourbent le langage vers le monde parce qu'ils engendrent le discours [qui] seul dit les choses.

³⁰⁵ Cf. G. GUILLAUME, *Esquisse d'une grammaire descriptive de la langue française (V)*, § 12, maint. in : ID., *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume 1946-47 et 1947-48*, Québec/Paris, Presses de l'Université Laval/Klincksieck, 1997, p.4.

³⁰⁶ Cf. le cours « Introduction au problème des signes et du langage » (1962/63).

d) Dernières conclusions du côté du sujet cette fois, et non plus du côté de la référence (mais nous savons que les deux problèmes sont solidaires). La linguistique de Gustave Guillaume est une linguistique du locuteur, du sujet parlant. Il faut bien entendre ce que signifie ici subjectivité : non la conscience offerte à l'introspection, ni même l'intention de l'instance de discours, accessible à la réflexion. La constitution d'un système comme celui de l'article ou du verbe ou encore la genèse du mot et sa clôture plus ou moins tardive sont les solutions apportées par une subjectivité qui n'est pas d'abord une conscience, une conscience de soi personnelle. C'est une subjectivité liée aux opérations. En ce sens, il faut dire que la subjectivité opérante précède la subjectivité réfléchissante. Ainsi pouvons-nous sortir de l'antinomie : langue anonyme, parole personnelle. La subjectivité opérante est irréductible aux consciences individuelles, mais prête pour la réflexion parce qu'opérante. Une opération, un procès, c'est de l'activité prête pour de l'activité réflexive. Alors que le système au sens taxinomique oriente vers un enseignement catégorial sans sujet transcendantal (Lévi-Strauss), une organisation de caractère opératoire oriente vers l'idée d'une subjectivité préréflexive : l'esprit³⁰⁷ au sens hégélien ou humboldtien. Les opérations mises en jeu par la morphologie ont une vocation à la réflexivité, parce qu'elles sont à la fois systématiques et subjectives.

14653/90/

CHAPITRE 2

La grammaire générative de Noam Chomsky.

1 – *Le projet*

Trois idées directrices :

a) prendre le langage par son côté créateur ; le fait essentiel du langage consiste à inventer et comprendre des phrases nouvelles. Dès le point de départ, l'intérêt se déplace des simples classements d'éléments et des inventaires taxinomiques vers les formations nouvelles du langage.

b) cet aspect créateur réside d'abord dans la performance, c'est-à-dire dans chaque acte du discours³⁰⁸, mais cette créativité de performances n'est pas l'objet de la linguistique. Celle-ci se propose de construire un modèle de la compétence grâce à laquelle les sujets parlants produisent des phrases appropriées à une situation et une audience : c'est la grammaire qui constitue l'ensemble des règles de cette compétence. Cette distinction entre performance et compétence est comparable à la distinction saussurienne entre parole et langue. Mais le principe avec elle³⁰⁹. Elle coïnciderait plutôt avec la notion de mécanisme de la langue que Saussure plaçait difficilement entre langue et parole : du côté de la langue en ce que la compétence a priorité sur la performance, du côté de la parole en ce que cette compétence porte sur l'interprétation et la formation des phrases.

c) la grammaire réside essentiellement dans le rapport entre la composante syntaxique, qui engendre des suites bien formées, d'une part, et les deux composantes phonologiques et sémantiques qui, d'autre part, permettent d'interpréter la phrase. Cette position de la composante syntaxique entre les deux composantes phonologiques et sémantique est très originale. La grammaire ne s'ajoute pas comme une couche supplémentaire d'éléments : c'est le médiateur entre le son et le sens, qui permet de rattacher une interprétation sémantique à un nombre infini de signes acoustiques. C'est par ce troisième trait que Chomsky se rapproche le plus de : la grammaire est un opérateur du sens ; la grammaticalité est la condition sous laquelle une phrase devient interprétable sémantiquement.

Mais ces caractères fondamentaux de la grammaire n'apparaissent que si l'on s'éloigne d'un modèle simplement taxinomique (segmenté, classé, distribué) et si l'on s'attache aux opérations et aux transformations d'opérations constitutives de la grammaire d'où le titre de grammaire générative (ou génératrice).

³⁰⁷ 1966 : si l'esprit

³⁰⁸ Cf. l'instance du discours selon Benveniste, ci-dessus Partie II, ch. 6 (PR).

³⁰⁹ Phrase corrompue.

2 – La mise en œuvre : la notion de transformation.

Ici apparaît le caractère spécifique de l'entreprise ; à la fois très classique et très moderne.

14654/91/

Très classique : par sa double parenté a) avec le programme de grammaire générale et raisonnée du XVII^e siècle³¹⁰ ; b) avec la philosophie du langage de Humboldt : la langue comme création, la langue comme méthode générale et non comme classe de signes, l'apprentissage de la langue comme apprentissage d'une méthode et non d'un recueil de signes, etc.³¹¹.

Très moderne : de par le recours aux mathématiques. On peut en effet formuler le programme d'une grammaire plus génératrice en termes de combinatoires : a) combiner les signes dans une infinité de suites de longueur finie ; b) répartir ces suites dans deux classes de combinaisons possibles : les combinaisons correctes et les combinaisons incorrectes ; [c)] définir les règles qui engendrent les combinaisons appartenant à la première classe à l'exclusion de celles de la seconde. Ainsi posé, le problème est susceptible de solutions beaucoup plus radicales que celles de la grammaire ordinaire qui se borne à établir la liste des exemples de correction et à leur faire correspondre une explication par la fonction (sémantique)³¹² ; dans une grammaire génératrice, il s'agira d'explicitier de manière exhaustive toutes les instructions nécessaires au fonctionnement du langage.

C'est ici que l'entreprise rencontre une série de bifurcations entre des modèles de grammaire capables à des degrés divers d'engendrer le corpus donné d'une langue. À la tâche de décrire et d'expliquer s'ajoute donc celle d'évaluer des modèles et de choisir celui qui sera à la fois le plus simple, le plus près de la structure profonde et, d'autre part, qui rendra le mieux compte de l'intuition linguistique des sujets parlants, seule juge de la grammaticalité de leur langue. C'est ainsi que le modèle transformationnel est élaboré comme un modèle de grammaire générative : a) par opposition à un simple modèle par concaténation consistant dans la juxtaposition linéaire des éléments ; mais ce modèle reste au niveau de la structure de surface et heurte le sentiment des locuteurs, que le langage n'est pas une simple combinaison d'éléments donnés ; b) par un perfectionnement et un prolongement du modèle dit à « constituant immédiat », ce modèle [qui] consiste à établir l'arbre grammatical d'une phrase ; ainsi, on décompose la phrase en un syntagme nominal et un syntagme verbal, puis on décompose chacun autant de fois qu'il est nécessaire pour rejoindre la phrase donnée. Cette opération se présente comme une série de mise entre parenthèses ou entre crochets. Dans une conception purement taxinomique du langage, cette opération ressemble à une simple classification : on place les termes sous des classes hiérarchiques. Il faut donner une interprétation transformationnelle de cette opération : les parenthèses et les crochets ne représentent pas des classes sous lesquelles on place les termes, mais des consignes qui s'enchaînent dans un ordre qui est à la fois de succession et d'emboîtement. Ces consignes signifient : la phrase peut être remplacée par un syntagme nominal et un syntagme verbal ; un syntagme verbal peut être remplacé, par exemple, par un article et un nom ; un nom peut être remplacé par le mot « table » ou « chien », etc. On a ainsi un système formel dans lequel la phrase joue le rôle d'axiome ; la suite des règles de transformation constitue une suite de dérivation et la phrase terminale le théorème obtenu par dérivation. On a ainsi une 14655/92/ suite de consignes qui opèrent en vertu de leur formalisme de façon mécanique, tout en rejoignant le sentiment du locuteur qu'une phrase est bien autre chose qu'une combinaison de mots, mais la mise en œuvre d'opérations qui ne sont pas elles-mêmes des éléments de discours. Il s'agit bien de retrouver le « mécanisme de la langue » au sens saussurien.

L'opposition à l'intelligence taxinomique mise en œuvre par le structuralisme classique est donc entière ; pour celle-ci, comprendre une forme, c'est poser que telle catégorie A a tel membre (réalisation ou

³¹⁰ Cf. la grammaire de Port-Royal (PR) : Antoine Arnauld/Claude Lancelot, *Grammaire générale et raisonnée ou la Grammaire de Port-Royal* (1660), Stuttgart-Bad Cannstadt, Frommann, 1966.

³¹¹ Cf. le chapitre sur Humboldt, ci-dessus Partie I, ch. 3 (PR).

³¹² Exemple : on dira que le subjonctif latin exprime les idées d'ordre et de défense, etc. (PR).

variante) dans tel contexte ; la composante syntaxique se réduit alors aux règles de réécriture (*rewriting rules*). L'arbre grammatical de la phrase n'est qu'une notation des emboîtements de syntagmes, c'est-à-dire un emboîtement de classes, alors qu'il s'agit d'une notation transformationnelle, c'est-à-dire d'une suite ordonnée de consignes qui transforment la structure profonde en structure de surface.

Cette distinction entre structure profonde et structure de surface est fondamentale³¹³. Soit deux phrases [dont] la structure de surface [est] semblable, telles que *John is easy to please* et *John is eager to please* ; dans l'une, « John » est objet du verbe *to please*, dans l'autre, [il est] sujet de *eager*. La description exacte ne peut être qu'un résultat des règles de transformation elles-mêmes qui reconstruisent l'intuition linguistique des locuteurs pour lesquels la première phrase est parente d'une phrase telle que *This pleases John* et la seconde proche d'une phrase *John pleases us*. Pour rendre compte de cette différence entre structure de surface et structure profonde, il faut intercaler des règles de transformation qui ne coïncident plus du tout avec l'arbre grammatical représentant la structure de surface. Cet arbre ne constitue qu'une réécriture où les relations grammaticales sont de simples subconfigurations (phrase, syntagme nominal, syntagme verbal), bref des classes et des³¹⁴ sous-classes. Cette segmentation ne permet pas de montrer la parenté structurale profonde ; il faut recourir à une notation des transformations distinctes de la notation des classes grammaticales d'appartenance.

Remarques : on trouvera, en dehors de l'œuvre de Chomsky, un bon exemple de cette transformation dans l'article de Benveniste sur le génitif latin : au lieu d'établir la longue liste des emplois du génitif et de les qualifier en termes sémantiques, on extraira l'opération de transformation qui consiste à passer par nominalisation du syntagme verbal (Socrate court) au syntagme nominal (la course de Socrate)³¹⁵.

Comme le montre Monsieur Ruwet dans son article sur la grammaire générative³¹⁶, ce programme de diffère pas essentiellement des grammaires traditionnelles, sauf que celles-ci se proposaient de fournir une aide à un sujet qui a déjà acquis la compétence de sa langue. Cette grammaire générative veut donner un modèle explicite de la compétence elle-même, rendre compte intégralement de la grammaticalité comme telle. Cela ne veut pas dire que le sentiment du locuteur soit éliminé (on l'a assez reproché à Chomsky). Au contraire, le jugement de grammaticalité des sujets parlants fournit les données mêmes dont il s'agit de rendre compte. Éliminer ces jugements serait détruire l'objet même de la linguistique. Une théorie de la compétence exige un recours plus précis à l'intuition des sujets qu'une simple analyse taxinomique, mais celle-ci n'entre pas dans le plan profond des opérations. Nous avons rencontré cette difficulté /14656/93/ avec la linguistique de Guillaume. Celle-ci aussi a recours à une psychologie des opérations ; mais la crainte de mentalisme, qui est si fréquente chez les linguistes modernes, perd peut-être toute justification lorsque le recours n'est plus à des contenus mentaux (image, concept, etc.), mais à des opérations reconstruites. En effet, la grammaire générative ne se sert jamais de ce sentiment comme d'un critère, mais comme d'une donnée dont il s'agit de rendre compte ; la tâche est d'engendrer la suite des phrases *reconnues* comme grammaticales. Or l'entreprise est singulièrement plus compliquée qu'il ne paraît puisque plusieurs modèles sont possibles et qu'il s'agit de trancher entre ces modèles divers.

3 – Implications philosophiques

On insistera sur celles qui rejoignent les conclusions de l'œuvre de Guillaume.

³¹³ Cf. N. CHOMSKY, *Current issues* (op. cit.), p. 34-50 et 60-65.

³¹⁴ 1966 : les (2x)

³¹⁵ Cf. E. BENVENISTE, « Pour l'analyse des fonctions casuelles : le génitif latin », in : ID, *Problèmes de linguistique générale [I]*, Paris, Gallimard, 1966, p. 140-148 (PR).

³¹⁶ Nicolas RUWET, « Introduction », in : *Langages* 1 (1966), N° 4 : *La grammaire générative*, p. 3-38 (PR).

1) D'abord l'aspect créateur du langage. C'est parce que le langage est d'abord un code génétique que la communication humaine prend la forme que nous lui connaissons, à savoir une prolifération illimitée de formes, une indépendance de l'expression par rapport à l'action réflexe³¹⁷. Chomsky rejoint ainsi les observations de Descartes dans la cinquième partie du *Discours [de la méthode]*, lorsque le philosophe cherchait le critère distinctif de l'homme par rapport à l'automate dans ce pouvoir d'arranger diversement les paroles « pour répondre au sens de tout ce qui se dira en sa présence, ainsi que les hommes les plus hébétés peuvent faire. [...] Car au lieu que la raison est un instrument universel, qui peut servir en toutes sortes de rencontres, ces organes [scil. : de la machine] ont besoin de quelques particulières dispositions pour chaque action particulière. »³¹⁸ Ainsi la grammaire plus qu'aucune autre partie du langage témoigne de la liberté du langage par rapport au conditionnement par le milieu (contre Skinner et les théories mécanistes de l'apprentissage par renforcement ; tout le problème du comportement intelligent est alors à revoir en fonction de cette acquisition de codes génétiques irréductibles à une structuration progressive de réponses isolées par concaténation³¹⁹).

2) Ensuite, [la] priorité des règles sur les contenus ; c'est ici le côté Humboldt plus que [le côté] cartésien de Chomsky (cela³²⁰ rapproche Humboldt des cartésiens dans sa linguistique cartésienne³²¹). Il serait même plus instructif de remonter au schématisme kantien, comme on l'a fait à propos de Gustave Guillaume. L'idée de méthode ou de règles n'est guère compatible avec celle d'idée innée, vers quoi Chomsky revient³²². Le schème, on s'en souvient, est une méthode pour produire des représentations. Ce qui est intéressant dans la grammaire générative, c'est que cette priorité accordée à la grammaire, loin d'exclure la sémantique, y ramène : le sens est exhibé par la structure profonde. L'idée que la grammaire est médiatrice du sens qu'elle conditionne une interprétation sémantique est très remarquable ; il faut la confronter avec cette idée de Guillaume que la grammaire est au service de l'entrée du mot en phrase, par conséquent [qu'elle] médiatise la fonction signifiante et référentielle du langage, caractéristique de la phrase comme telle. Chez Chomsky aussi, c'est la structure profonde qui conditionne la double interprétation phonétique et sémantique de la phrase ; la fonction formatrice de la grammaire conditionne la fonction interprétative du plan phonétique et sémantique³²³.

14657/94/

3) Cette structure profonde ramène au projet de grammaire générale raisonnée³²⁴ du XVII^e siècle ; du même coup, la grammaire générative donne accès à l'universalité de l'esprit humain. Dès qu'on veut non seulement enregistrer et décrire, mais expliquer, on rejoint des opérations qui ont un caractère universel et que reflètent les structures profondes du langage. C'est le point où Guillaume et Chomsky sont le plus proche³²⁵. Chez Chomsky aussi les langues diffèrent seulement par la structure superficielle et les procédés de transformation³²⁶.

³¹⁷ Cf. N. CHOMSKY, « De quelques constantes de la théorie linguistique », in : *Diogène. Revue trimestrielle* N° 51 (juillet 1965) : *Problèmes du langage*, ici p. 14 (PR).

³¹⁸ René Descartes, *Discours de la méthode* (AT VI, 57), cité d'après : ID, *Œuvres complètes III : Discours de la méthode et Essais*, Paris, Gallimard (tel), 2009, p. 119.

³¹⁹ Cf. Burrhus F. SKINNER, *Verbal Behavior. William James Lectures 1948*, New York, Appleton-Century-Croft, 1957 ; N. Chomsky a fait la critique de la conception de Skinner in : N. CHOMSKY, « Verbal Behavior. By B. F. Skinner », in : *Language* 35 (1959), p. 26-58.

³²⁰ 1966 : ceci

³²¹ Cf. N. CHOMSKY, *Cartesian linguistics* (1966), *op. cit.*, p. xxx.

³²² *Ibid.*, p. xxx.

³²³ Lire CHOMSKY, *Diogène*, art. cit., p. 17 (PR).

³²⁴ 1966 : qui raisonnait

³²⁵ Cf. chez Guillaume l'idée d'un langage construit en pensées avant d'être construit en langue ; cf. aussi cette idée que les langues diffèrent par le choix d'un axe ou d'un plan de référence à l'intérieur d'un unique système (PR).

³²⁶ Cf. N. CHOMSKY, « De quelques constantes », art. cit., p. 18 et 20-21 (PR).

Cette révision va loin. Elle remet en cause la thèse structuraliste selon laquelle il n'y a pas de phonétique universelle ni de sémantique universelle, la substance étant amorphe : autant de structures particulières que de langue. Or, si une grammaire doit associer une interprétation sémantique à des signaux sonores, cela signifie en dernière analyse que toute phrase doit être représentée d'une part dans les termes d'une théorie phonétique universelle³²⁷ et d'une théorie sémantique universelle³²⁸ ; du moins le linguiste, chaque fois qu'il travaille concrètement, a recours à la réalisation partielle, dans un « champ » sémantique, de cette sémantique universelle. On en a vu un exemple avec la théorie des personnes et des temps chez Benveniste³²⁹ ; cette théorie s'énonce dans les termes d'une théorie générale du sens, indépendante des langues particulières. Chez Guillaume aussi, le système de l'article, du temps, des parties du discours, repose sur des structures profondes qui révèlent quelque chose de l'universalité de l'esprit de l'homme³³⁰. Dans le même sens, Chomsky écrit : « Il se pourrait fort bien qu'une grammaire particulière fut acquise par la simple différenciation d'un schéma inné fixe, plutôt que par l'acquisition progressive de données de séquences et d'enchaînements et d'associations nouvelles. Le choix entre les deux hypothèses que l'on peut resserrer de façon très précise relève d'une question de fait et le peu que l'on sait de la structure du langage en général ferait plutôt croire que l'hypothèse rationaliste a le plus de chances de se révéler féconde et fondamentalement correcte dans les grandes lignes. Quoi qu'il en soit, nous avons ici un autre exemple un réveil d'intérêt pour de vieux problèmes et d'un retour à des points de vue et à des propositions concrètes qui manifestement sont d'un autre âge, puisqu'il remonte au premier temps de la pensée occidentale moderne. »³³¹

³²⁷ Tous les linguistes finalement y ont recours lorsqu'ils puisent dans la gamme des traits distinctifs pour rendre compte de la constitution des phonèmes (PR).

³²⁸ Laquelle n'est pas faite il est vrai ; ce serait le système de tous les concepts possibles, c'est-à-dire ... Hegel ! (PR)

³²⁹ Cf. ci-dessus Partie II, ch. 6.

³³⁰ 1966 : du mal.

³³¹ N. CHOMSKY, « De quelques constantes », art. cit, p. 20s. (PR)

COURS SUR LE LANGAGE

Table des matières

INTRODUCTION

PREMIÈRE PARTIE : **LA LANGUE**

La théorie structurale

Chapitre I

Fondation de la linguistique structurale (F. de Saussure)

Chapitre II

Système et structure (Hjelmslev)

Chapitre III

Genèse et structure (Leroi-Gourhan – Hjelmslev [*Le langage*] – Humboldt)

DEUXIÈME PARTIE : **LA PAROLE**

La théorie de la phrase

Introduction : Les antinomies de la langue et de la parole.

Chapitre I

Le logos grec et le problème de la phrase (Platon - Aristote).

Chapitre II

Théorie générale de la signification : sens et signification (ou référence) (Frege – Husserl I)

Chapitre III

La sémantique de la phrase (Jakobson – Gardiner).

Chap. IV.

La phénoménologie de la parole (Husserl II – Merleau-Ponty).

Chapitre V

« L'analyse linguistique » et la théorie de la signification (Russell – Wittgenstein I et II [manque] – Strawson-Austin [manque])³³²

Chapitre VI

Le sujet du discours (Benveniste).

TROISIÈME PARTIE : **LE DISCOURS**

La théorie des opérations

Introduction : Les aspects « créateurs » du langage.

³³² Comme l'indique clairement Ricœur au début de ce chapitre, il n'avait pas l'intention de traiter de Wittgenstein dans ce cours ; quant à Austin, son nom n'est mentionné nulle part dans le cours. Les sections considérées ne « manquent » donc pas ; Ricœur ne les a pas reprises dans ce cours.

Chapitre I

Discours et morphologie (G. Guillaume).

Chapitre II

La grammaire génératrice (N. Chomsky).

Chapitre III

Le mot.